



Unis *pour* l'Excellence

    / **TIMAR**
www.timar.ma

Transport International - Transit
Logistique - Projets - Événementiel



Table des matières

I. Présentation du Groupe TIMAR	3
II. Commentaires du management	5
III. Faits marquants de l'exercice	7
IV. Analyse des comptes annuels	9
4.1 Analyse des comptes sociaux	10
4.1.1 Analyse des principaux postes du bilan	10
4.1.2 Analyse des principaux agrégats du compte de produits et charges	11
4.2 Analyse des comptes consolidés	12
4.2.1 Périmètre de consolidation	12
4.2.2 Analyse des principaux postes du bilan	13
4.2.3 Analyse des principaux agrégats du compte de résultats	14
V. Perspectives	15
VI. Annexes	17
Annexe 1 : Les comptes sociaux 2023 et le rapport des commissaires aux comptes	18
Annexe 2 : Les comptes consolidés 2023 et le rapport des commissaires aux comptes	42
Annexe 3 : Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	53
Annexe 4 : L'état des honoraires versés aux contrôleurs de comptes	58
Annexe 5 : Le rapport de gestion de l'exercice 2023	60
Annexe 6 : Le rapport ESG 2023	66
Annexe 7 : La liste des communiqués de presse publiés au cours de l'exercice 2023	107

03. I. Présentation du Groupe Timar

I. Présentation du Groupe Timar

Groupe TIMAR, appartenant au Groupe français CLASQUIN depuis mars 2023, présent en propre en Europe, au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, conçoit depuis près de 45 ans des solutions innovantes dans les domaines du transport international, de la logistique et du transit de marchandises.

Créé en 1980, le groupe a réalisé, en 2023, 665 millions de dirhams de chiffres d'affaires consolidé (60 millions d'Euro)

Historiquement, le capital social du groupe TIMAR était réparti entre la famille PUECH à hauteur de 60% et le flottant en bourse de 40%. Fin mars 2023, le Groupe CLASQUIN a acquis à travers sa filiale FINANCIERE CLASQUIN EUROMED, les actions détenues par la famille PUECH. CLASQUIN a franchi, le 1^{er} novembre 2023 le seuil de 95% dans le capital de TIMAR SA.

Le groupe se compose de 12 agences réparties au Maroc, France, Portugal, Espagne, Tunisie, Mauritanie, Mali, et Côte d'Ivoire.

Au Maroc, TIMAR est présent à travers son réseau d'agences et d'entrepôts (sous douane, hors douane et en zone franche) à Tanger Med, Tanger, Rabat, Casablanca, Marrakech, Kénitra et Agadir.

La Direction Générale de TIMAR SA est assurée par Olivier PUECH et, le pilotage par un Comité de Direction composé des personnes suivantes :

- Loubna MAKHOUKHI, Secrétaire Générale
- Fatima LOURIKI, Directrice Générale Déléguée Opérationnelle,
- Kaltoum SALHI, Directrice des Systèmes d'Information
- Houda EL RHAYTHI, Directrice Financière Afrique

Le Management Qualité du Groupe TIMAR certifiés ISO 9001*et 28000 et ONSSA* est assuré par Mme Zineb DAHHANE

L'objectif principal de Timar à travers son propre réseau et celui de ses partenaires spécialisés est d'être à l'écoute de ses clients et de les satisfaire par une approche de services sur toute la chaîne logistique mais aussi par une parfaite maîtrise des rouages réglementaires.

Les principales activités de Timar sont :



Les principales activités du groupe sont :



Le Transport International Routier

Activité historique, en complément des lignes traditionnelles de groupage depuis et vers l'Europe et la Turquie, Timar innove et assure des lignes de groupage et complet vers l'Afrique de l'Ouest.

Le Transit

Transitaire catégorisé OEA « Sûreté Sécurité » par la douane marocaine et avec plus de 20 000 déclarations par an, TIMAR est aguerri à toutes types d'opérations de douane : mise à la consommation, régime économique, zones franches.

Le Transport international Aérien

Implanté à l'aéroport international de Casablanca Mohamed V, TIMAR en tant qu'agent IATA* propose ses services aériens en « door to door », Airport to airport, aog, dangereux, périssable ou encore sous carnet ATA.

La logistique

Associé au partenaire européen Log'S*, TIMAR intervient dans des secteurs diversifiés tels que l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique, chimie, cosmétique, textile, électroménager et bien sûr automobile en Zone Franche.

Le Transport International Maritime

Agent FIATA*, à l'import comme à l'export le groupe maîtrise tous les savoir-faire associés au fret maritime, FCL, LCL, RO-RO depuis le monde entier vers le Maroc et vers l'Afrique de l'Ouest.

Les Métiers de « Niches »

Les activités de Logistique Evènementielle ou encore les Projets Industriels permettent à TIMAR de répondre aux demandes spécifiques des clients les plus exigeants.

Pour obtenir plus d'information sur nos différents métiers

Certification ISO 28000 & 9001
<https://www.iso.org/fr/iso-9001-qualitey-management.html>

Certification OEA «Sûreté & Sécurité»
<https://www.douane.gov.ma>

ONSSA
<http://www.onssa.gov.ma/fr/index.php>

Agrément IATA
<https://www.iata.org/Pages/default.aspx>

Réseau FIATA
<https://fiata.com/home.html>

Log's
<https://www.log-s.eu/>

Réseau IELA
<https://www.iela.org/>

Suivez les actualités du groupe TIMAR sur www.timar.ma rubrique Dernières Actualités, et abonnez- vous à nos pages @TIMAR sur les réseaux sociaux INSTAGRAM, FACEBOOK et LINKEDIN

05. II. Commentaires du management

II. Commentaires du management

Durant l'exercice écoulé, TIMAR a réalisé un chiffre d'affaires social qui s'est maintenu au même niveau que l'année précédente, et un chiffre d'affaires consolidé en légère baisse impacté par le recul de volumétrie chez Grupolis et certaines filiales africaines.



07 • III. Faits marquants de l'exercice 2023

III. Faits marquants de l'exercice 2023 et depuis le début de l'exercice en cours

L'activité au Maroc se maintient à un niveau similaire que l'année précédente malgré une volumétrie en baisse sur l'activité RO-RO compensée principalement par la bonne tenue de l'activité Overseas.

Niveau Groupe, l'activité est en légère baisse à cause du recul enregistré sur certaines de nos filiales au Portugal et en Afrique de l'Ouest. Ce recul a été partiellement compensé par la bonne tenue de l'activité au niveau de TIMAR SA.

Le Groupe a aussi œuvré pendant cette année à consolider ses positions commerciales auprès des grands comptes évoluant dans le secteur des équipements automobile, de l'énergie et du textile.

Les principaux faits marquants de l'exercice 2023 se résument ainsi :

Début novembre, Le Groupe CLASQUIN a franchi le seuil de 95% du capital de Timar SA. Une OPR a été lancée et la sortie de la bourse de Casablanca est prévue courant juin 2024.

09. IV. Analyse des comptes annuels

IV. Analyse des comptes annuels

4.1 Analyse des comptes sociaux

4.1.1 Analyse des principaux postes du bilan



Bilan MAD	2023	2022	Var
Principaux postes actifs			
Immobilisations dont	76.941.649	81.070.911	-5,1%
Immobilisations corporelles	30.164.798	35.184.385	-14,3%
Immobilisations financières	42.204.585	38.826.685	8,7%
Actifs circulants retraitée des TVP	181.972.092	183.192.814	-0,7%
Créances clients et correspondants	171.746.070	169.840.144	1,1%
Trésorerie actif retraitée des TVP	26.169.322	17.639.941	48,4%
Principaux postes passifs	149.955.616	146.587.099	2,3%
Capitaux permanents dont	149.955.616	146.587.099	2,3%
Capitaux propres	125.964.906	112.549.040	11,9%
Dettes de financement	20.147.310	30.305.443	-33,5%
Passifs circulants	134.170.491	131.509.872	2,0%
Dettes fournisseurs et correspondants	97.851.478	97.435.973	0,4%
Trésorerie passif	956.956	3.806.695	-74,9%
Total bilan	285.083.063	281.903.666	1,1%

Analyse des principaux postes de l'actif :

- Les immobilisations nettes totalisent 77 MMAD en baisse de 5% par rapport au 31 décembre 2022. Les immobilisations financières demeurent le principal poste des immobilisations avec une valeur nette de 42 MMAD, hausse de 8,7%, suite au remboursement total du compte courant de Timar International de 546 KMAD, à la reprise partielle de la provision sur les titres de la même filiale à hauteur de 3,9 MMAD vu l'amélioration de sa situation nette. Ces flux ont compensé la constatation d'une provision supplémentaire sur les titres de participation de Timar Côte d'Ivoire à hauteur de 1,4 MMAD) et une dépréciation des avances consenties à Timar AO de 610 KMAD.
- Les actifs circulants atteignent 181 MMAD au 31 décembre 2023. Ils se composent essentiellement de créances clients à hauteur de 171 MMAD soit au même niveau que l'exercice précédent.

Analyse des principaux postes du passif :

- Les capitaux permanents augmentent de 2,3% sous l'effet de la hausse des capitaux propres consécutive au report à nouveau des résultats nets de l'exercice 2022 et courant. En outre, les capitaux permanents sont impacté par l'acquisition des parts des actionnaires minoritaires sur TIMAR International, TIMAR PS, MTS IRUN et MTS Madrid..
- Les dettes de financement diminuent quant à elles de 33% suite au remboursement en capital des emprunts en cours. La société n'a pas contracté de nouveaux emprunts durant l'année.
- Le passif circulant augmentent de 2% principalement suite à la hausse des provisions pour risques et charges.

La trésorerie nette de l'entreprise est en amélioration par rapport à 2022 et s'établit à un solde positif de 23 MMAD.



IV. Analyse des comptes annuels

4.1.2 Analyse des principaux agrégats du compte de produits et charges

ESG MAD	2023	2022	Var
Production	432.130.644	427.866.864	1%
Consommation dont			
Achats consommés	280.779.248	270.994.094	4%
Autres charges externes	62.811.717	66.297.406	-5%
Valeur ajoutée	88.539.678	90.575.363	-2,2%
Charges de personnel	58.104.427	56.165.334	3,5%
Dotations nettes d'exploitation	17.555.347	19.353.830	-9,3%
Résultat d'exploitation	18.560.041	15.916.425	16,6%
Résultat financier	1.277.620 -	3.491.212	-136,6%
Résultat courant	19.837.660	12.425.214	59,7%
Résultat non courant	49.268 -	1.046.318	-104,7%
Résultat net	13.415.866	5.091.985	163,5%

- La production de l'année atteint 432 MMAD au même niveau que 2022. Cette performance s'explique par le maintien de l'activité « route » grâce à la consolidation de nos positions concurrentielles, à de nouveaux clients dans les secteurs automobiles et textiles et la bonne performance des activités « overseas ». Les achats consommés augmentent de 4% à 280 MMAD. Cette hausse s'explique par l'environnement fortement concurrentiel impactant à la hausse le coût du transport et au recul de l'activité frigo (abandonnée au 3ème trimestre 2023).
- Le taux de marge brute indicatif subit une baisse d'un point à 37% contre 38% en 2022, en raison du recours plus important à la sous-traitance du transport. Les autres charges externes baissent de 5% suite aux efforts de rationalisation contribuant ainsi à amortir l'impact des achats consommés.
- La valeur ajoutée s'établit à 88,5 MMAD en baisse de 2,2% par rapport à 2022. Celle-ci s'explique principalement par la hausse des achats consommés due au marché concurrentiel et la diminution des revenus du stockage.
- Le résultat d'exploitation est en très nette amélioration 18 560 KMAD contre 15 916 KMAD en 2022 soit + 16,6%. Cette évolution s'explique par les reprises nettes sur les provisions d'exploitation pour 7.717 KMAD qui a compensée le recul de l'EBE de 4.974 KMAD. Rappelons que l'exercice 2022 a été fortement impacté par le niveau élevé des dotations aux provisions constituées. La baisse des dotations nettes s'explique par l'amélioration des ratios de recouvrement des créances et le gros effort de provisionnement consenti durant les exercices précédents.
- Le résultat financier totalise 1,2 MMAD contre une perte de 3,4 MMAD en 2022. Cette amélioration s'explique principalement par la reprise sur provisions des titres de participation de Timar international pour 3,9 MMAD suite à l'amélioration de sa situation nette ainsi la baisse des charges d'intérêts de 17%. La société a également constitué une provision supplémentaire sur les titres de sa filiale en Côte d'Ivoire.
- Le résultat courant s'établit à 19,8 MMAD contre 12,4 MMAD en 2022 grâce à l'évolution du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il représente 4,6% du chiffre d'affaires contre 2,9% en 2022.
- Au final le résultat net augmente de 163% à 13,4 MMAD appuyé principalement par le résultat courant et l'absence des provisions exceptionnelles au cours de l'année.

IV. Analyse des comptes annuels

4.2 Analyse des comptes consolidés

4.2.1 Périmètre de consolidation

Périmètre au 31/12/2023

Entités du périmètre	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIMAR SA (maison mère)	Maroc	100,00%	100,00%	-----
TIMAR INTERNATIONAL	France	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR TANGER MEDITERRANEE	Maroc	35,00%	35,00%	Mise en équivalence
TIMAR P.S	Maroc	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE	Tunisie	100,00%	80,00%	Intégration globale
TIMAR MALI	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR CÔTE D'IVOIRE	Côte d'ivoire	75,00%	75,00%	Intégration globale
TIMAR AO	Sénégal	70,00%	70,00%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES MADRID	Espagne	60,00%	51,60%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES IRUN	Espagne	58,00%	58,00%	Intégration globale
GRUPOLIS TRANSITARIOS	Portugal	69,35%	69,35%	Intégration globale
TIMAR MAURITANIE	Mauritanie	83,34%	83,34%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE ON SHORE	Tunisie	50,00%	40,00%	Intégration globale
TIMAR MALI TRANSIT	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale



Courant l'exercice 2023, Timar SA a connu des changements au niveau des participations consolidées, liés aux rachats des actions minoritaires de TIMAR INTERNATIONAL, TIMAR PS, MTS IRUN et MTS MADRID.

IV. Analyse des comptes annuels

4.2.2 Analyse des principaux postes du bilan

MAD	2023	2022	Var
Principaux postes actifs			
Actifs non courants dont	144.284.882	158.455.589	-9%
Immobilisations corporelles	117.037.141	131.038.456	-11%
autres actifs financiers	3.773.309	3.665.497	3%
Actifs courants dont	287.937.887	302.481.734	-5%
Créances clients	171.130.704	203.535.616	-16%
Autres débiteurs courants	33.004.911	39.083.443	-16%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	83.802.272	59.862.675	40%
Principaux postes passifs			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	176.599.539	155.054.832	14%
Passifs non courants dont	68.939.428	91.239.054	-24%
Dettes financières non courantes	53.596.912	77.607.856	-31%
Passifs courants dont	186.683.802	214.643.437	-13%
Dettes financières courantes	24.601.656	21.977.660	12%
Dettes fournisseurs courantes	122.207.403	118.262.050	3%
Autres créditeurs courants	33.585.336	69.290.831	-52%
Total Bilan	432.222.769	460.937.323	-6%



Analyse des principaux postes de l'actif

- L'actif non courant du Groupe baisse de 9% à 144 MMAD. Cela s'explique par la cession des immobilisations corporelles chez la société mère ainsi que la filiale ivoirienne courant 2023.
- Les actifs courants baissent quant à eux de 5% à 288 MMAD et se composent principalement de créances clients et correspondants pour un montant net de 204 MMAD.
- Les comptes de trésorerie enregistrent également une augmentation de 40% à 84 MMAD grâce aux efforts de recouvrement entrepris par l'ensemble des filiales du Groupe et l'amélioration du BFR.

Analyse des principaux postes du passif

- Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 176 MMAD en hausse de 21 MMAD comparé à fin 2022. Cette hausse s'explique principalement par l'impact du résultat bénéficiaire de l'exercice et sur certains ajustements opérés sur des produits et charges des exercices antérieurs.
- Les passifs non courants s'établissent à 68 MMAD en baisse de 24% comparé à 2022, grâce à l'effet de remboursement des dettes à long terme ainsi que certaines reprises de provisions risques et charges.
- Les passifs courants baissent de 13% à 187 MMAD et se composent essentiellement :
 - des dettes fournisseurs et correspondants pour 155 MMAD en baisse comparée à 2022 en raison de la baisse des achats suivant en cela la tendance de la production.
 - des dettes financières à échéances moins d'un an qui diminuent de 17% à 13 MMAD en raison d'une moindre utilisation des lignes de découverts bancaires au niveau de la maison mère.

IV. Analyse des comptes annuels



4.2.3 Analyse des principaux agrégats du compte de résultats

MAD	2023	2022	Var
Produits des activités ordinaires	628.348.004	665.112.719	-6%
Charges d'exploitation courantes -	587.786.964	634.993.298	-7%
Achats -	391.392.307	423.121.785	-7%
Autres charges externes -	75.373.996	74.458.778	1%
Frais de personnel -	92.676.376	90.754.584	2%
Amortissement et provisions d'exploitation -	23.006.577	41.910.020	-45%
Résultat d'exploitation courant	40.561.040	30.119.421	35%
Autres produits et charges non courants	3.222.947	1.248.354	-358%
Résultat financier	7.365.506	6.022.250	22%
Résultat net des entreprises intégrées	25.285.603	15.554.357	63%
Part dans les résultats des sociétés associées	-	-	-
Intérêts minoritaires	2.035.078	3.074.620	-34%
Résultat net-Part du groupe	23.250.525	12.479.736	86%

- Les produits des activités ordinaires du Groupe atteignent 628,3 MMAD en baisse de 6% par rapport à fin 2022.
- Les charges d'exploitation courantes baissent de 7% à 588 MMAD suivant la même tendance que la production. Les provisions et amortissements d'exploitation baissent également nettement sous l'effet des reprises réalisées sur certaines provisions.
- Le résultat d'exploitation courant demeure cependant en hausse à 40 MMAD contre 30 MMAD en 2022.
- Le résultat financier baisse de 22% à -7 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par le recul du résultat de change.
- Le résultat net des entreprises intégrées s'améliore de 63% à 25.2 MMAD, suivant la tendance du résultat d'exploitation courant.
- Le résultat net part du groupe s'élève finalement à 23.2 MMAD en forte amélioration par rapport à 2022.

A noter également la non prise en compte de la quote-part du résultat dans les entreprises MEE suite à l'application de la norme IAS 28.

15. V. Perspectives



V. Perspectives

Au cours des premiers mois de l'année 2024, les volumes traités restent dans un niveau stable par rapport à l'année dernière malgré un environnement encore incertain. L'exercice 2024 est également marqué par l'offre publique de retrait lancée.



17. VI. Annexes

18. Annexe 1 :

Les comptes sociaux 2023 et le rapport des commissaires aux comptes

ETATS DE SYNTHESE

(Modèle Comptable Normal)

Raison sociale : TIMAR

Taxe Professionnelle : 37951138

Identifiant Fiscal : 1066029

Adresse : ANG RUES M'BAREK BEN BRAHIM, O, BNOU KOUTIA QI RN C

A CASABLANCA Le 31/03/2024

Signature

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Numéro d'enregistrement de la déclaration : -----

Date : -----

Signature

NB : Les tableaux de 1 à 14 sont conformes aux états prévus par la loi n° 9.88 relative aux obligations comptables des commerçants promulguée par le dahir n° 1.92.138 du 3 Joumada II 1413 (15.12.1992)

Tableau N° 01 (1/2)

TIMAR

B I L A N (ACTIF)

(Modèle Normal)

1066029

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	ACTIF			EXERCICE PRECEDENT Net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	9 167 652,00	7 019 241,60	2 148 410,40	4 294 126,40
A Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
C Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 167 652,00	7 019 241,60	2 148 410,40	4 294 126,40
T Prime de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATION INCORPORELLE	7 433 189,17	5 074 403,99	2 358 785,18	2 453 731,44
F Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
T Brevet, marques, droit et valeurs similaires	5 183 189,17	5 074 403,99	108 785,18	203 731,44
Fonds commercial	2 250 000,00	0,00	2 250 000,00	2 250 000,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 703 636,99	10 538 838,55	30 164 798,44	35 184 385,43
Terrains	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00	12 000 000,00
I Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
M Installations techniques, matériel et outillage	2 716 031,60	1 122 616,88	1 593 414,72	6 298 952,73
M Matériel de transport	2 581 258,39	1 937 347,39	643 911,00	1 177 578,85
M Mobilier matériel de bureau et aménagement div	14 441 366,47	7 441 392,31	6 999 974,16	8 046 468,01
O Autres immobilisations corporelles	50 500,00	37 481,97	13 018,03	10 618,03
B Immobilisations corporelles en cours	8 914 480,53	0,00	8 914 480,53	7 650 767,81
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	79 483 283,42	37 278 698,68	42 204 584,74	38 826 685,00
L Prêts immobilisés	527 875,78	0,00	527 875,78	739 980,80
I Autres créances financières	6 066 784,60	5 063 709,72	1 003 074,88	1 543 976,04
S Titres de participation	72 888 623,04	32 214 988,96	40 673 634,08	36 542 728,16
E Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION	65 070,42	0,00	65 070,42	311 983,00
Diminution des créances immobilisées	65 070,42	0,00	65 070,42	311 983,00
Augmentations des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)	136 852 832,00	59 911 182,82	76 941 649,18	81 070 911,27
STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00
A Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
C Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
T Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
I Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
F Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	207 182 143,16	25 426 879,61	181 755 263,55	182 983 096,82
C Fournis, débiteurs avances et acomptes	947 523,98	0,00	947 523,98	1 101 387,22
I Clients et comptes rattachés	114 004 271,70	22 410 720,61	91 593 551,09	117 607 773,93
R Personnel	276 113,04	0,00	276 113,04	355 567,34
C Etat	8 381 803,98	0,00	8 381 803,98	10 669 583,26
U Comptes d'associés	2 325,65	0,00	2 325,65	0,00
U Autres débiteurs	83 168 677,81	3 016 159,00	80 152 518,81	52 232 369,91
L Comptes de régularisation-actif	401 427,00	0,00	401 427,00	1 016 415,16
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	2 072 000,00	0,00	2 072 000,00	2 072 000,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	216 828,19	0,00	216 828,19	209 717,00
TOTAL II (F+G+H+I)	209 470 971,35	25 426 879,61	184 044 091,74	185 264 813,82
TRESORERIE-ACTIF	24 097 321,61	0,00	24 097 321,61	15 567 941,16
T Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
R Banque, T.G et C.C.P.	24 032 890,48	0,00	24 032 890,48	15 415 094,67
E Caisses, régies d'avances et accréditifs	64 431,13	0,00	64 431,13	152 846,49
TOTAL III	24 097 321,61	0,00	24 097 321,61	15 567 941,16
TOTAL GENERAL I + II + III	370 421 124,96	85 338 062,43	285 083 062,53	281 903 666,25

Tableau N° 01 (2/2)

B I L A N (PASSIF)

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF		EXERCICE	EXERC. PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES		125 964 905,94	112 549 039,69
F	Capital social ou personnel (1)	30 110 000,00	30 110 000,00
I	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	0,00	0,00
N	Capital appelé	30 110 000,00	30 110 000,00
A	dont versé	0,00	0,00
N	Prime d'émission, de fusion, d'apport	40 826 300,00	40 826 300,00
C	Ecarts de réévaluation	0,00	0,00
E	Réserves légales	3 011 000,00	3 011 000,00
M	Autres réserves	633 498,83	633 498,83
E	Reports à nouveau (2)	37 968 240,86	32 876 255,61
N	Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
T	Résultat net de l'exercice (2)	13 415 866,25	5 091 985,25
	TOTAL des capitaux propres (A)	125 964 905,94	112 549 039,69
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		0,00	0,00
P	Subventions d'investissement	0,00	0,00
E	Provisions réglementées	0,00	0,00
R	DETTES DE FINANCEMENT (C)	20 147 309,82	30 305 442,91
M	Emprunts obligataires	0,00	0,00
A	Autre dettes de financement	20 147 309,82	30 305 442,91
N	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	3 828 682,62	3 677 528,00
E	Provisions pour risques	65 070,42	311 983,00
N	Provisions pour charges	3 763 612,20	3 365 545,00
T	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	14 717,79	55 088,00
	Augmentation des créances immobilisées	14 717,79	55 088,00
	Diminution des dettes de financement	0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	149 955 616,17	146 587 098,60
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		123 402 766,81	122 098 131,48
P	Fournisseurs et comptes rattachés	66 904 151,08	74 774 108,14
A	Clients créditeurs, avances et acomptes	3 859 252,50	800 720,38
S	Personnel	4 977 716,89	4 342 710,34
S	Organismes sociaux	3 144 847,97	3 161 758,24
I	État	13 130 089,64	16 270 287,52
F	Comptes d'associés	0,00	0,00
C	Autres créanciers	30 947 326,73	22 661 864,86
C	Comptes de régularisation - Passif	439 382,00	86 682,00
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	10 250 155,48	7 819 030,95
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elément Circulant) (H)	517 568,28	1 592 710,00
C	TOTAL II (F+G+H)	134 170 490,57	131 509 872,43
TRESORERIE - PASSIF		956 955,79	3 806 695,22
T	Crédit d'escompte	956 955,79	3 631 050,01
R	Crédit de trésorerie	0,00	0,00
E	Banques (soldes créditeurs)	0,00	175 645,21
S	TOTAL III	956 955,79	3 806 695,22
O	TOTAL GENERAL I + II + III	285 083 062,53	281 903 666,25

(1) Capital personnel débiteur. (2) Bénéficiaire (+). Déficitaire (-)

Tableau N° 02 (1/2)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'Exercice 1	Concernant les Exercices précédent 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
E	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00	0,00
X	Ventes de biens et services produits	432 130 644,30	0,00	427 866 863,71
P	Chiffre d'affaires	432 130 644,30	0,00	427 866 863,71
L	Variation de stocks de produits (+-) (1)	0,00	0,00	0,00
O	Immobilisations produites par l'e/se por elle-même	0,00	0,00	0,00
I	Subventions d'exploitation	626 314,00	0,00	965 264,00
T	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00
A	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	9 390 028,09	0,00	3 470 961,65
	TOTAL I	442 146 986,39	0,00	432 303 089,36
II CHARGES D'EXPLOITATION				
I	Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00
O	Achats consommés de matières & de fournitures	280 684 480,21	94 768,24	270 994 094,35
N	Autres charges externes	62 786 257,43	25 460,00	66 297 406,26
	Impôts et taxes	3 758 675,29	127 530,00	3 225 999,30
	Charges de personnel	58 104 427,14	0,00	56 165 334,04
	Autres charges d'exploitation	450 000,00	0,00	350 000,00
	Dotations d'exploitation	17 555 347,34	0,00	19 353 830,00
	TOTAL II	423 339 187,41	247 758,24	416 386 663,95
II RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				
			18 560 040,74	15 916 425,41
IV PRODUITS FINANCIERS				
F	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	2 756 856,50	0,00	2 680 254,52
I	Gains de change	2 662 100,62	0,00	2 700 761,57
N	Intérêts et autres produits financiers	488 733,34	0,00	649 660,50
A	Reprises financières ; transferts de charges	4 582 489,00	0,00	2 180 713,86
	TOTAL IV	10 490 179,46	0,00	8 211 390,45
V CHARGES FINANCIERES				
C	Charges d'intérêts	1 677 103,31	0,00	2 013 647,81
I	Pertes de change	5 074 788,76	0,00	3 716 345,13
E	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
R	Dotations financières	2 460 667,71	0,00	5 972 609,22
	TOTAL V	9 212 559,78	0,00	11 702 602,16
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)				
			1 277 619,68	-3 491 211,71
VI RESULTAT COURANT (III-VI)				
			19 837 660,42	12 425 213,70

1)Variation de stocks : Stock final-Stock initial : augmentation (+) ; diminution (-)

2)Achat revendus ou achats consommés : achats - variation de stocks

Tableau N° 02 (2/2)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)(Suite)

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'Exercice 1	Concernant les Exercices précédent 2		
VII	VII RESULTAT COURANT (reports)			19 837 660,42	12 425 213,70
VIII	VIII PRODUITS NON COURANTS	5 812 944,56	690 229,32	6 503 173,88	2 842 022,94
	Produits des cessions d'immobilisations	4 500 079,98	0,00	4 500 079,98	1 324 126,67
	Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres produits non courants	774 950,58	690 229,32	1 465 179,90	1 517 896,27
	Reprises non courantes ; transferts de charges	537 914,00	0,00	537 914,00	0,00
	TOTAL VIII	5 812 944,56	690 229,32	6 503 173,88	2 842 022,94
IX	CHARGES NON COURANTES	6 035 603,86	418 302,19	6 453 906,05	3 888 341,39
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	4 882 616,58	0,00	4 882 616,58	1 598 863,08
	Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges non courantes	1 152 987,28	418 302,19	1 571 289,47	1 248 182,11
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	1 041 296,20
	TOTAL IX	6 035 603,86	418 302,19	6 453 906,05	3 888 341,39
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			49 267,83	-1 046 318,45
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+/-X)			19 886 928,25	11 378 895,25
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			6 471 062,00	6 286 910,00
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			13 415 866,25	5 091 985,25

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			459 140 339,73	443 356 502,75
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IV+XII)			445 724 473,48	438 264 517,50
XVI	RESULTAT NET (Total des produits - total des charges)			13 415 866,25	5 091 985,25

Tableau N° 05

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E. S. G.)

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (I.F.R.)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Vente de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
	2 -	Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	432 130 644,30	427 866 863,71
	3	Ventes de biens et services produits	432 130 644,30	427 866 863,71
	4	Variation de stocks de produits	0,00	0,00
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	343 590 965,88	337 291 500,61
	6	Achat consommés de matières et fournitures	280 779 248,45	270 994 094,35
	7	Autres charges externes	62 811 717,43	66 297 406,26
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	88 539 678,42	90 575 363,10
	8 +	Subventions d'exploitation	626 314,00	965 264,00
V	-	Impôts et taxes	3 886 205,29	3 225 999,30
	10 -	Charges de personnel	58 104 427,14	56 165 334,04
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	27 175 359,99	32 149 293,76
	=	OU INSUFFISSANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)	0,00	0,00
	11 +	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12 -	Autres charges d'exploitation	450 000,00	350 000,00
	13 +	Reprises d'exploitation ; transfert de charges	9 390 028,09	3 470 961,65
	14 -	Dotations d'exploitation	17 555 347,34	19 353 830,00
	=	RESULTAT D'EXPLOITATION	18 560 040,74	15 916 425,41
VII	+	RESULTAT FINANCIER	1 277 619,68	-3 491 211,71
VIII	=	RESULTAT COURANT	19 837 660,42	12 425 213,70
IX	+	RESULTAT NON COURANT	49 267,83	-1 046 318,45
	15 -	Impôts sur les résultats	6 471 062,00	6 286 910,00

X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+OU-)	13 415 866,25	5 091 985,25
---	---	--	----------------------	---------------------

II – CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT 0,00 0,00

1		Résultats de l'exercice	13 415 866,25	5 091 985,25
		Bénéfice +	13 415 866,25	5 091 985,25
		Perte -	0,00	0,00
2	+	Dotations d'exploitation (1)	6 065 681,49	6 548 280,25
3	+	Dotations financières (1)	2 243 839,52	5 762 891,22
4	+	Dotations non courantes(1)	0,00	0,00
5	-	Reprises d'exploitation (2)	774 330,00	860 233,00
6	-	Reprises financières (2)	4 372 771,00	1 641 287,86
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	0,00	0,00
8	-	Produits des cessions d'immobilisations (1)	4 500 079,98	1 324 126,67
9	+	Valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées	4 882 616,58	1 598 863,08
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	16 960 822,86	15 176 372,27
10	-	Distributions de bénéfice		2408800
II		AUTOFINANCEMENT	16 960 822,86	12 767 572,27

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

Tableau N° 41
TIMARTableau de Financement
(Modèle Comptable Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TIMAR

SOMMAIRE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

	Masses	Exercice b	Exercice précédent a	Variation a-b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	149 955 616,17	146 587 098,60	0,00	3 368 517,57
2	Moins actif immobilisé	76 941 649,18	81 070 911,27	0,00	4 129 262,09
3	FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	73013966,99	65516187,33	0,00	7 497 779,66
4	Actif circulant	184 044 091,74	185 264 813,82	0,00	1 220 722,08
5	Moins passif circulant	134 170 490,57	131 509 872,43	0,00	2 660 618,14
6	BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	49873601,17	53754941,39	0,00	3 881 340,22
7	TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) =A-B	23 140 365,82	11 761 245,94	11 379 119,88	0,00

Etat des informations complémentaires

A. Principes et méthodes comptables

- A1. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
A2. Etat des dérogations
A3. Etat des changements de méthodes

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		16 960 822,86		12 767 572,27
+ Capacité d'autofinancement		16 960 822,86		15 176 372,27
- Distributions de bénéfices		0,00		2 408 800,00
*CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		6167170,53		4198303,55
+ Cessions d'immobilisations incorporelles *				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		4500079,98		1324126,67
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ récupérations sur créances immobilisées		1667090,55		2874176,88
*AUGMENT° DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		1660478,48		3687657,77
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
*AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		1660478,48		3687657,77
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+D)		24788471,87		20653533,59
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	5472080,64		6579379,95	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	2515651,62		4425194,09	
+ Acquisitions d'immobilisation financières	1638072,92			
+ Augmentation des créances immobilisées	1318356,1		2154185,86	
*REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
*REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	11818611,57		14527809,92	
*EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+G)	17290692,21		21107189,87	
III VARIAT° DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B-E)		3881340,22		8498278,01
IV VARIATION DE LA TRESORERIE (A-B)	11379119,88		8044621,73	
TOTAL GENERAL	28669812,09	28669812,09	29151811,6	29151811,6
	0	0	0	0

B. Informations complémentaires au bilan (BL) et au compte de produits et charges (CPC)

- B1. Détail des non-valeurs
B2. Tableau des immobilisations
B2 Bis. Tableau des amortissements
B3. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations
B4. Tableau des titres de participation
B5. Tableau des provisions
B6. Tableau des créances
B7. Tableau des dettes
B8. Tableau des sûretés réelles données ou reçues
B9. Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail
B10. Tableau des biens en crédit-bail

SOMMAIRE

- B12. Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
B13. Détermination du résultat courant après impôts
B14. Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

C. Autres informations complémentaires

SOMMAIRE

- C2. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice
C3. Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
C4. Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
C5. Datation et événements postérieurs.

Tableau N° A1
TIMARPrincipales méthodes d'évaluation spécifiques à
l'entreprise

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHIODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I - ACTIF IMMOBILISE

A- EVALUATION A L'ENTREE

1- Immobilisation en non-valeurs :	Valeur nominale
2- Immobilisations incorporelles :	Valeur nominale
3- Immobilisations corporelles :	Valeur coût d'acquisition
4- Immobilisations financières :	Valeur nominale

B - CORRECTIONS DE VALEUR

2- Méthodes d'amortissements :	Taux linéaire normal
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	A leur juste valeur
4- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif :	Au cours du change au 31/12

II- - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A- EVALUATION A L'ENTREE

1- Stocks:	Valeur nominale
2- Créances:	Valeur nominale
3- Titres et valeurs de placement :	Valeur nominale

B- CORRECTIONS DE VALEUR

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	A leur juste valeur
2- Méthodes de déterminat des écarts de Conversion – Actif :	Au cours du change au 31/12

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation :	
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées :	Selon texte fiscal
3- Dettes de financement permanent :	Valeur nominale
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges :	Valeur estimative
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion – Passif :	Au cours du change au 31/12

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant :	Valeur nominale
2- Méthodes d'évaluat des autres provisions risques et charges:	Valeur estimative
3- Méthodes de déterminat des écarts de Conversion - Passif:	Au cours du change au 31/12

V- TRESORERIE

1- Trésorerie - Actif :	Valeur nominale
2- Trésorerie – Passif :	Valeur nominale
3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation:	

Tableau N° A2
TIMAR

Etat des dérogations

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LE RESULTAT
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Tableau N° B1
TIMAR

Détail des non-valeurs

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE	INTITULE	MONTANT
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	0,00
2112	Frais préalables au démarrage	0,00
2113	Frais d'augmentation du capital	0,00
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	0,00
2116	Frais de prospection	0,00
2117	Frais de publicité	0,00
2118	Autres frais préliminaires	0,00
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	0,00
2125	Frais d'émission des emprunts	0,00
2128	Autres charges à répartir	9 167 652,00
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	0,00
	TOTAL	9167652

Tableau N° A3
TIMAR

Etat des changements de méthodes

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LE RESULTAT
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II- Changements affectant les règles de présentation		

Tableau N° B2
TIMAR**Tableau des immobilisations**
(Modèle Normal)1066029
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE	ECART
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	10 728 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 560 928,00	0,00	9 167 652,00	0,00
Frais préliminaires	0,00							0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 728 580,00					1560928		9 167 652,00	0,00
Prime de remboursement obligations	0,00							0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 909 384,88	0,00	0,00	0,00	0,00	1 476 195,71	0,00	7 433 189,17	0,00
Immobilisation en recherche et développement	0,00							0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 659 384,88					1476195,71		5 183 189,17	0,00
Fonds commercial	2 250 000,00							2 250 000,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00							0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 253 334,98	2 515 651,62	0,00	0,00	6 011 458,46	9 053 891,15	0,00	40 703 636,99	0,00
Terrain	12 000 000,00							12 000 000,00	0,00
Constructions	0,00							0,00	0,00
Installations techniques matériel et outillage	9 178 273,09	165120			5720000	907361,49		2 716 031,60	0,00
Matériel de transport	3 368 529,63	42787,65			291458,46	538600,43		2 581 258,39	0,00
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	12 913 919,23	660080,5				3447104,34		10 126 895,39	0,00
Matériel informatique	8 089 845,22	376450,75				4151824,89		4 314 471,08	0,00
Autres immobilisations corporelles	52 000,00	7500				9000		50 500,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	7 650 767,81	1263712,72						8 914 480,53	0,00
TOTAL GENERAL	72 891 299,86	2 515 651,62	0,00	0,00	6 011 458,46	12 091 014,86	0,00	57 304 478,16	0,00

Tableau N° 08
TIMAR**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**
(Modèle Normal)1066029
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur Immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissements fin exercice 4 = 1 + 2 - 3	ECART
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	6 434 453,60	2 145 716,00	1 560 928,00	7 019 241,60	0,00
Frais préliminaires	0,00			0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 434 453,60	2145716	1560928	7 019 241,60	0,00
Primes de remboursements des obligations	0,00			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 455 653,44	85 393,08	1 466 642,53	5 074 403,99	0,00
Immobilisations en recherche et développement	0,00			0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 455 653,44	85393,08	1466642,53	5 074 403,99	0,00
Fonds commercial	0,00			0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 068 949,55	2 662 175,21	10 192 286,21	10 538 838,55	0,00
Terrains	0,00			0,00	0,00
Constructions	0,00			0,00	0,00
Installations techniques, matériel et outillages	2 879 320,36	584896,78	2341600,26	1 122 616,88	0,00
Matériel de transport	2 190 950,78	396898,87	650502,26	1 937 347,39	0,00
Mobilier, Matériel de bureau et aménagements	12 957 296,44	1675279,56	7191183,69	7 441 392,31	0,00
Autres immobilisations corporelles	41 381,97	5100	9000	37 481,97	0,00
TOTAL GENERAL	30 959 056,59	4 893 284,29	13 219 856,74	22 632 484,14	1,86264514923096
		4 893 284,29	13 219 856,74	35 852 340,88	

Tableau N° 10
TIMAR
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSION OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
(Modèle Normal)
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023
1066029

Date de cession ou de retrait	Compte principale	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	moins values
31/12/2023	21280500	131 550,00	131 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01/01/2024	21280900	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02/01/2024	21281000	429 378,00	429 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22/11/2023	22200000	1 476 195,71	1 466 642,53	9 553,18	0,00	0,00	9 553,18
28/07/2023	23320000	2 770 000,00	735 315,88	2 034 684,12	757 933,00	0,00	1 276 751,12
28/07/2023	23320000	2 950 000,00	783 098,14	2 166 901,86	842 147,00	0,00	1 324 754,86
10/11/2023	23320000	707 161,48	706 568,90	592,58	0,00	0,00	592,58
30/12/2023	23320000	200 200,01	116 617,34	83 582,67	0,00	0,00	83 582,67
17/03/2023	23400000	7 750,00	1 367,40	6 382,60	208 333,33	201 950,73	0,00
11/08/2023	23400000	169 055,00	76 700,02	92 354,98	91 666,67	0,00	688,31
07/09/2023	23400000	9 563,00	5,24	9 557,76	250 000,00	240 442,24	0,00
04/12/2023	23400000	4 331,25	227,83	4 103,42	120 833,33	116 729,91	0,00
04/12/2023	23400000	7 328,65	1 851,24	5 477,41	120 833,33	115 355,92	0,00
04/12/2023	23400000	7 330,62	1 851,73	5 478,89	120 833,33	115 354,44	0,00
04/12/2023	23400000	6 640,59	1 455,48	5 185,11	120 833,33	115 648,22	0,00
04/12/2023	23400000	6 650,67	1 457,68	5 192,99	120 833,33	115 640,34	0,00
		9 883 134,98	5 454 087,41	4 429 047,57	2 754 246,65	1 021 121,80	2 695 922,72

Tableau N° 10
TIMAR
TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSION OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
(Modèle Normal)
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023
1066029

Date de cession ou de retrait	Compte principale	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	moins values
Report		9 883 134,98	5 454 087,41	4 429 047,57	2 754 246,65	1 021 121,80	2 695 922,72
28/11/2023	23400000	6 710,58	1 338,44	5 372,14	129 166,67	123 794,53	0,00
28/11/2023	23400000	6 710,21	1 338,36	5 371,85	129 166,67	123 794,82	0,00
28/11/2023	23400000	4 331,25	213,59	4 117,66	129 166,67	125 049,01	0,00
28/11/2023	23400000	4 331,25	213,59	4 117,66	129 166,67	125 049,01	0,00
28/11/2023	23400000	7 170,74	7 170,74	0,00	133 333,32	133 333,32	0,00
28/11/2023	23400000	8 750,00	2 771,23	5 978,77	200 000,00	194 021,23	0,00
28/11/2023	23400000	8 750,00	2 771,23	5 978,77	200 000,00	194 021,23	0,00
28/11/2023	23400000	8 750,00	2 771,23	5 978,77	233 333,33	227 354,56	0,00
28/11/2023	23400000	8 750,00	2 771,23	5 978,77	233 333,33	227 354,56	0,00
28/11/2023	23400000	5 214,39	5 034,39	180,00	125 000,00	124 820,00	0,00
13/11/2023	23400000	538 600,43	538 600,43	0,00	0,00	0,00	0,00
19/12/2023	23400000	3 340,26	591,18	2 749,08	104 166,67	101 417,59	0,00
11/11/2023	23510000	324 406,42	319 533,18	4 873,24	0,00	0,00	4 873,24
30/12/2023	23510000	824 188,85	824 188,85	0,00	0,00	0,00	0,00
03/11/2023	23520000	806 418,90	806 334,82	84,08	0,00	0,00	84,08
		12 449 558,26	7 969 729,90	4 479 828,36	4 500 079,98	2 721 131,66	2 700 880,04

Tableau N° 09

TABLEAU DES PROVISIONS

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	39 160 717,58		2178769,1			4060788		37 278 698,68
2. Provisions réglementées	0,00							0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	3 677 528,00	1172397,2	65070,42		774330	311983		3 828 682,62
SOUS TOTAL (A)	42 838 245,58	1 172 397,20	2 243 839,52	0,00	774 330,00	4 372 771,00	0,00	41 107 381,30
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (Hors trésorerie)	25 514 840,19	7364252,27			7452212,85			25 426 879,61
5. Autres provisions pour risques et charges	7 819 030,95	4125413,58	216828,19		1163485,24	209718	537914	10 250 155,48
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
SOUS TOTAL (B)	33 333 871,14	11 489 665,85	216 828,19	0,00	8 615 698,09	209 718,00	537 914,00	35 677 035,09
TOTAL (A+B)	76 172 116,72	12 662 063,05	2 460 667,71	0,00	9 390 028,09	4 582 489,00	537 914,00	76 784 416,39

Tableau N° B6

Tableau des créances

TIMAR

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR ETAT ET ORG PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
De l'actif immobilisé	6 594 660,38	2 167 323,04	638 024,15	3 789 313,19	5 404 241,00	272 973,20	5 404 241,00	0,00
Prêts immobilisés	527875,78		527875,78					
Autres créances financières	6066784,6	2167323,04	110148,37	3789313,19	5404241	272973,2	5404241	
De l'actif circulant	207 182 143,16	37 315 802,62	109 968 795,05	59 897 545,49	87 078 243,73	9 740 137,62	81 857 022,75	956 955,79
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	947523,98		833523,98	114000				
Clients et comptes rattachés	114004271,7	21521022,92	59045259,07	33437989,71	12982650,61	1358333,64	6974763,45	956955,79
Personnel	276113,04	25400	-45086,96	295800				
Etat	8381803,98		8381803,98			8381803,98		
Comptes d'associés	2325,65			2325,65				
Autres débiteurs	83168677,81	15737532,7	41527564,42	25903580,69	74095593,12		74882259,3	
Compte de régularisation actif	401427	31847	225730,56	143849,44				
T O T A U X	213 776 803,54	39 483 125,66	110 606 819,20	63 686 858,68	92 482 484,73	10 013 110,82	87 261 263,75	956 955,79

Tableau N° B7
TIMAR

Tableau des dettes

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/202

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS VIS-À-VIS DE L'ETAT ET ORG PUBLICS	MONTANTS VIS-À-VIS DES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	20 147 309,82	12 238 083,24	7 882 850,58	26 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	20147309,82	12238083,24	7882850,58	26376				
DU PASSIF CIRCULANT	123 402 766,81	1 726 474,90	105 213 135,45	16 463 156,46	31 700 157,64	15 928 604,11	23 537 897,29	1 325 798,00
Fournisseurs e comptes rattachés	66904151,08	550508,35	56915400,17	9438242,56	3748086,19	2101454,37	439156,27	1325798
Clients créditeurs avances et acomptes	3859252,5	8000	3850196,5	1056				
Personnel	4977716,89		4967556,89	10160				
Organismes sociaux	3144847,97		2529342,45	615505,52		697060,1		
Etat	13130089,64		13130089,64			13130089,64		
Comptes d'associés								
Autres créanciers	30947326,73	1167966,55	23381167,8	6398192,38	27952071,45		23098741,02	
Comptes de régularisation - Passif	439382		439382					
TOTAUX	143 550 076,63	13 964 558,14	113 095 986,03	16 489 532,46	31 700 157,64	15 928 604,11	23 537 897,29	1 325 798,00

Tableau N° B8
TIMAR

Tableau des sûretés réelles données ou reçues

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur nette Comptable
-------------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	---------------	------------------------

. Sûretés données					
N1000795245	2000000	NANTISSEMENT	30/09/2016	ATW	
N1004386686	5000000	NANTISSEMENT	14/10/2019	SGMB	
N1003606519	2000000	NANTISSEMENT	14/10/2019	SGMB	
N112768	196037	SAISIE CONSERVATOIRE	03/02/2017	DOUANE CASA-PORT	

. Sûretés reçues					

(1)- Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membre du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûreté reçue).

Tableau N° B9
TIMAR

Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
--------------------	------------------	----------------------------

CAUTION DIVERSES	20195294	18917330,32
CONTRE-GARANTES FILIALES	15483156,26	16440156,26

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
-------------------	------------------	----------------------------

Tableau N° 07
TIMAR

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT - BAIL

1066029

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant des redevances de l'exercice	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
23400000	05/01/2021	60	335 605,00	60	153 035,76	76 517,88	76 517,88	76 517,88	2 816,05	1 FORD KUGA TST LINE 2.0I TDCI 4X4 BVA 3010
23400000	15/05/2021	60	247 505,00	60	93 783,60	56 270,16	56 270,16	75 026,88	2 070,88	1 FORD FOCUS 33450-B7
23400000	15/07/2021	60	450 000,00	60	152 842,86	101 895,24	101 895,24	152 842,86	4 500,00	1 SR FOURGON OZGUL 3904 010 CH 41
23400000	15/07/2021	60	450 000,00	60	152 842,86	101 895,24	101 895,24	152 842,86	4 500,00	1 SR FOURGON OZGUL 3955 010 CH 60
23400000	15/08/2022	60	889 105,00	60	83 487,50	200 370,00	200 370,00	517 622,50	8 891,05	1 TRACTEUR IVECO STRALIS 43205 B7
23130000	25/12/2013	144	19 101 150,00	120	10 344 848,51	769 495,22	696 352,14	689 390,13	1 910 115,00	ACQUIS 2 LOT TERRAIN & TRAVAIL C
23400000	25/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F644 CH 104 41
23400000	25/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F645 CH 96 413
23400000	25/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F646 CH 98 413
23400000	25/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F647 CH 104 41
23400000	25/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F648 CH 106 41
23400000	25/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F649 CH 98 41
23400000	25/02/2022	60	244 155,00	60	50 739,59	55 352,28	55 352,28	115 317,25	2 046,80	1 TOYOTA COROLLA S DYNAMIC (hybride) 3938
23400000	25/02/2022	60	438 924,00	60	90 967,03	99 236,76	99 236,76	206 743,25	3 669,54	1 AUDI Q3 39025-B7
23400000	05/03/2022	60	338 000,00	60	63 649,80	76 379,76	76 379,76	165 489,48	2 824,34	1 NISSAN NEW DASHOAL TEKNA 38484
23400000	25/12/2021	60	289 510,00	60	70 906,55	65 452,20	65 452,20	125 450,05	2 420,27	1 PEUGEOT NEW 2008 ALLURE 38516-B7
					11 966 992,26	2 211 340,34	2 138 197,26	3 392 781,74		

Tableau N° 07

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT - BAIL

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant des redevances de l'exercice	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Report					11 966 992,26	2 211 340,34	2 138 197,26	3 392 781,74		
23560000	25/07/2022	60	738 148,00	120	83 175,00	166 350,00	166 350,00	415 875,00	7 381,48	CHARPENTE METALLIQUE ISOMIUR
23560000	01/07/2022	60	256 864,00	120	28 943,58	57 887,16	57 887,16	144 717,90	2 568,64	DIVERS TRAVAUX CABLAGE
23560000	05/07/2022	60	395 398,00	120	44 553,72	89 107,44	89 107,44	222 768,60	3 953,98	ENSEMBLE AGENCEMENTS TRAVAUX
23400000	25/08/2022	60	889 105,00	60	83 487,50	200 370,00	200 370,00	517 622,50	8 891,05	1 TRACTEUR IVECO STRALIS 43204.B7
23400000	25/08/2022	48	85 634,00	120	9 795,20	23 508,48	23 508,48	37 221,76	856,34	1 NIVELEUR DE QUAI PILOT 2025
23560000	25/09/2022	48	410 500,00	120	37 563,88	112 691,64	112 691,64	187 819,40	4 105,00	FOURNITURE ET POSE RAYONNAGE METALLI
23560000	01/05/2019	48	98 000,00	120	94 192,76	16 146,69	0,00	0,00	980,00	2 ENSEMBLES DE RAYONNAGES MOBILE
23400000	25/05/2019	48	956 300,00	60	905 794,09	155 200,50	0,00	0,00	9 563,00	1 TRACTEUR MERCEDES BENZ 1846
23400000	25/05/2019	48	956 300,00	60	905 794,09	155 200,50	0,00	0,00	9 563,00	1 TRACTEUR MERCEDES BENZ 1845
23400000	01/07/2023	60	409 555,00	60	0,00	47 921,34	95 842,68	335 449,38	3 428,88	1 ALFA ROMEO GIULIA 40660.B7
23400000	30/04/2019	48	277 677,34	60	328 110,57	47 057,88	0,00	0,00	2 776,77	1 AUDI Q2 17936-B7
23550000	25/11/2019	48	170 865,00	60	143 448,20	49 305,12	4 108,76	0,00	1 708,65	MATERIEL INFORMATIQUE
23400000	25/12/2019	48	257 104,00	60	246 462,68	87 140,40	14 523,40	0,00	1 708,65	1 AUDI Q2 23102-B7
23400000	01/11/2018	48	278 355,00	60	364 422,94	7 793,21	0,00	0,00	2 783,55	1 FORD KUGA TREND PLUS 2.0L TDCI 4Y4 13
23400000	15/11/2018	48	166 480,00	60	217 955,88	4 661,00	0,00	0,00	1 664,80	1 FORD FIESTA TREND PLUS 1.5TDCI 14371.B7
					15 460 692,35	3 431 681,70	2 902 586,82	5 254 256,28		

Tableau N° 07

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT - BAIL

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant des redevances de l'exercice	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Report					15 460 692,35	3 431 681,70	2 902 586,82	5 254 256,28		
23400000	15/11/2018	48	166 480,00	60	217 955,88	4 661,00	0,00	0,00	1 664,80	1 FORD FIESTA TREND PLUS 1.5TDCI 14369.B7
23400000	25/05/2019	48	433 125,00	48	416 298,58	71 362,69	0,00	0,00	4 331,25	1 SR FRIGORIFIQUE R3124.BCT
23400000	25/05/2019	48	433 125,00	48	416 298,58	71 362,69	0,00	0,00	4 331,25	1 SR FRIGORIFIQUE R2722.BCT
23400000	25/05/2019	48	433 125,00	48	416 298,58	71 362,69	0,00	0,00	4 331,25	1 SR FRIGORIFIQUE R2710.BCT
23400000	30/06/2021	60	450 000,00	60	161 334,13	101 895,24	101 895,24	144 351,59	4 500,00	1 SR FOURGON OZGUL 3053.010.CH.58
23400000	30/06/2021	60	450 000,00	60	161 334,13	101 895,24	101 895,24	144 351,59	4 500,00	1 SR FOURGON OZGUL 3054.010.CH.59
23400000	20/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F655.CH.103.41
23400000	20/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F653.CH.93.414
23400000	20/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F657.CH.94.414
23400000	20/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F654.CH.100.41
23400000	20/11/2021	60	450 000,00	60	118 314,70	101 412,60	101 412,60	185 923,10	4 500,00	1 SR DRY LINER KRONE F656.CH.102.41
23400000	01/02/2022	60	482 855,00	60	99 748,77	108 816,84	108 816,84	226 701,75	4 825,55	1 CAMION IVECO EURO CARGOTYPE MI
23400000	01/05/2022	60	330 860,00	60	49 787,12	74 680,68	74 680,68	174 254,92	2 761,52	1 PEUGEOT LANDTREK DC ACT 4Y4 PICKUP W
23400000	25/05/2022	60	262 355,00	60	39 636,00	59 454,00	59 454,00	138 726,00	2 198,47	1 TOYOTA CHR 1.8 HYBRID 41704.B7
23400000	10/01/2023	60	423 134,00	60	0,00	96 479,76	96 479,76	289 439,28	3 533,91	1 BMW SERIE 3 GRAN COUPE 216.46468.B7
					18 030 957,62	4 700 715,53	3 952 871,58	7 301 696,91		

Tableau N° 07
TIMAR

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT - BAIL
(Modèle Normal)

1066029
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques 1	Date de la Tère échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat 4	Durée théorique d'amortissement du bien 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant des redevances de l'exercice 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat 10	Observations 11
							A moins d'un an 8	A plus d'un an 9		
Report					18 030 957,62	4 700 715,53	3 952 871,58	7 301 696,91		
23550000	05/11/2023	36	286 400,00	60	0,00	17 366,88	104 201,28	191 035,68	2 864,00	32 PC DELL OPTIPLEX 3000 TOWER INTEL CO
23500000	25/11/2023	36	321 630,00	60	0,00	19 503,18	117 019,08	214 534,98	3 216,30	23+4 PC DELL LATITUDE 5420/5430 +
					18 030 957,62	4 737 585,59	4 174 091,94	7 707 267,57		

Tableau N° 06 (1/2)
TIMAR

DETAIL DES POSTES DU C. P. C.
(Modèle Normal)

1066029
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISES		
	Achats de marchandises	0,00	0,00
	Variation de stocks de marchandises (+/-)	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
612	ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES		
	Achats de matières premières	0,00	0,00
	Variation des stocks de matières premières (+/-)	0,00	0,00
	Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	536 650,11	512 572,20
	Variation des stocks de matières et de fournitures	0,00	0,00
	Achats non stockés de matières et fournitures	3 304 618,36	3 165 052,78
	Achats de travaux études et prestations de services	276 843 211,74	267 136 927,33
	Reste du poste	94 768,24	179 542,04
	Total	280 779 248,45	270 994 094,35
613/614	AUTRES CHARGES EXTERNES		
	Locations et charges locatives	12 582 805,40	12 240 072,50
	Redevances de crédit-bail	4 737 585,59	5 954 580,53
	Entretiens et réparations	10 951 879,37	10 053 421,70
	Primes d'assurances	2 190 035,06	2 237 931,51
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	6 812 127,54	6 205 260,14
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 132 498,54	1 652 442,00
	Redevances pour brevets, marques, droits...	0,00	0,00
	Transports	0,00	0,00
	Déplacements, missions et réceptions	20 496 196,97	23 784 067,37
	Reste du poste des autres charges externes	3 908 588,96	4 169 630,51
	Total	62 811 717,43	66 297 406,26
617	CHARGES DE PERSONNEL		
	Rémunération du personnel	44 968 424,39	42 189 234,10
	Charges sociales	9 714 733,82	9 179 709,66
	Reste du poste des charges de personnel	3 421 268,93	4 796 390,28
	Total	58 104 427,14	56 165 334,04
618	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
	Jetons de présence	450 000,00	350 000,00
	Perte sur créances irrécouvrables	0,00	0,00
	Reste de poste des autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	Total	450 000,00	350 000,00
	CHARGES FINANCIERES		
638	AUTRES CHARGES FINANCIERES		
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
	Reste de poste des autres charges financières	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
	CHARGES NON COURANTES		
658	AUTRES CHARGES NON COURANTES		
	Pénalités sur marchés et dédis	0,00	0,00
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	0,00	53 521,00
	Pénalités et amendes fiscales	232 502,54	175 620,78
	Créances devenues irrécouvrables	468 441,46	314 023,25
	Reste du poste des autres charges non courantes	870 345,47	705 017,08
	Total	1 571 289,47	1 248 182,11

Tableau N° 06 (2/2)

DETAIL DES POSTES DU C. P. C. (Suite)

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	VENTES DE MARCHANDISES		
	Vente de marchandises au Maroc	0,00	0,00
	Vente de marchandises à l'étranger	0,00	0,00
	Reste du poste des ventes de marchandises	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
712	VENTES DES BIENS ET SERVICES PRODUITS		
	Vente de biens au Maroc	0,00	0,00
	Vente de biens à l'étranger	0,00	0,00
	Vente des services au Maroc	430 074 922,56	425 893 194,40
	Vente des services à l'étranger	0,00	0,00
	Redevances pour brevets, marques, droits...	0,00	0,00
	Reste du poste des ventes et services produits	2 055 721,74	1 973 669,31
	Total	432 130 644,30	427 866 863,71
713	VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS		
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	0,00	0,00
	Variation des stocks des services produits (+/-)	0,00	0,00
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
718	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Jetons de présence reçus	0,00	0,00
	Reste du poste (produits divers)	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
719	REPRISES D'EXPLOITATION TRANSFERTS DE CHARGES		
	Reprises	9 390 028,09	3 464 081,97
	Transferts de charges	0,00	6 879,68
	Total	9 390 028,09	3 470 961,65
	PRODUITS FINANCIERS		
738	INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et produits assimilés	305 173,25	421 288,30
	Revenus des créances rattachées à des participations	161 804,09	188 667,07
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	21 756,00	39 705,13
	Total	488 733,34	649 660,50

Tableau N° 03

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INTITULES	MONTANT	MONTANT
I RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	13 415 866,25	
Perte nette		0,00
II REINTEGRATIONS FISCALES	14 731 939,20	
1. Courantes	6 689 587,73	
- DEA PROV 2022 CLTS / 2023 FILIALE TIMAR AO	4693113,48	
- Ecart de Conversion Passif-Circulant	517568,28	
- Charges Exploitation sur Exercices antérieurs	247758,24	
- PROV 2023 / AV CC TIMAR AO	610814,1	
- Ecart de Conversion Passif-Immobilisé	14717,79	
- LEASING VEHICULES PARTICULIERS	193659,87	
- CADEAUX ET DONS NON DEDUCTIBLES	211955,97	
- DEA CH A REPARTIR NV (28128090)	200000	
2. Non courantes	8 042 351,47	
- Pénalités & Dons, Liberalités Lots & Charges Non Courantes / Ex Ant	1102848,01	
- Créances devenues irrécouvrables	468441,46	
- Impôt Sur Les Sociétés 2023 & Contribution Solidarité 2022	6471062	
III DEDUCTIONS FISCALES		7 595 479,53
1. Courantes		7 057 565,53
- Ecart de Conversion Passif-Circulant N-1		1592710
- Ecart de Conversion Passif-Immobilisé N-1		55088
- Rep Provisions 2021 / Créances Autres DT21		701059,44
- Rep Provisions 2022 / Créances TPS DT20		393744,82
- Rep Provisions 2021 / Créances TTM TTM21		1558106,77
- Dividendes Reçus		2756856,5
2. Non courantes		537 914,00
- Rep Dea Provisions 2022 / Avance Tresor TTM (3488)		537914
-		
-		
TOTAL	28 147 805,45	7 595 479,53
IV RESULTAT BRUT FISCAL	<i>IS CPC :</i>	#ERR
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		20 552 325,92
Déficit brut fiscal si T2 > T1		0,00
V REPÔTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0,00
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI RESULTAT NET FISCAL		20 552 325,92
Bénéfice net fiscal (A-C)		20 552 325,92
Ou déficit fiscal (B)		0,00
VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		0,00
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
Exercice n		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Tableau N° B13

Détermination du résultat courant après impôts

TIMAR

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I- DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	19 837 660,42
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	6689587,73
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	7057565,53
Résultat courant théoriquement imposable (=)	19469682,62
Impôt théorique sur résultat courant (-)	5500188
Résultat courant après impôts (=)	14337472,42

II - INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES, DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Tableau N° 12

TABLEAU DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Solde au Début de l'Exercice 1	Opérations comptables de l'Exercice 2	Déclarations T.V.A de l'Exercice 3	Solde Fin d'Exercice (1+2-3=4)	ECART
A.T.V.A facturée	8 728 054,07	15405529,04	19793015,89	4 340 567,22	0,00
B.T.V.A récupérable	5 090 944,74	15 135 013,92	17 297 052,96	2 928 905,70	0,00
Sur Charges	4 649 958,97	14491869,32	16653908,36	2 884 549,10	396 629,17
Sur immobilisations	440 985,77	643144,6	643144,6	44 356,60	-396 629,17
C.T.V.A Due ou Crédit de T.V.A = (A - B)	3 637 109,33	270 515,12	2 495 962,93	1 411 661,52	0,00

Tableau N° 13

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

1066029

TIMAR

Montant du capital: 30 110 000,00

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Nom, prénom Raison Social IF CIN CE principaux associés(1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice Précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
Mme Genouïoue P	15RUE KSSAR SAGHIR LES BASES II HAY ESSAI AM CASABLANCA MAROC	31977	0	100,00	0,00	0,00	0,00
M. Olivier BLIECH	7 RUE GUIL POLO, CASABLANCA, MAROC	49920	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Jean Charles BLIECH	LAC LALA TAKERKOUSTE CT OUZGUIDA CR AMIZMIZ MARRAKECH MAROC	42140	0	100,00	0,00	0,00	0,00
Mme Cécile BLIECH	46 RUE CAMILLE, 3E ARR., 69003 LYON, FRANCE	41880	0	100,00	0,00	0,00	0,00
M. Mohamed T	5 ALLÉE DES MIMOSAS, ANFA, CASABLANCA, MAROC	18849	0	100,00	0,00	0,00	0,00
SC GPP	19 RUE NATIONALE, 45320 COURTENAY, FRANCE	21200	0	100,00	0,00	0,00	0,00
HAKAM ABDELLATI	ROUTE DE CASA, AV HASSAN II, C.O. ROYAL AUTO, RABAT MAROC	40116	0	100,00	0,00	0,00	0,00
FLOTTANT BOURSE	FLOTTANT EN BOURSE MAROC	55018	11581	100,00	1 158 100,00	1 158 100,00	1 158 100,00
FINANCIER E CLASQUIN	235 COURS LAFAYETTE, 69006 LYON, FRANCE	0	288614	100,00	28 861 400,00	28 861 400,00	28 861 400,00
CLASQUIN	235 COURS LAFAYETTE, IMMEUBLE LE RHONE ALPES, 69006 LYON, FRANCE	0	900	100,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
M. Yves REVOL	70 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE, 69130 ECULLY, FRANCE	0	1	100,00	100,00	100,00	100,00
M. Hugues MORIN	54 BOULEVAD DE LA DUCHERE, 69009 LYON, FRANCE	0	1	100,00	100,00	100,00	100,00
Mme	20 ROUTE DE CHAZIER, 69940 COGNLY, FRANCE	0	1	100,00	100,00	100,00	100,00
DRISS	BOULEVARD AZEMOUR, RESIDENCE LES TERRASSES OCEANS, CASABLANCA MAROC	0	1	100,00	100,00	100,00	100,00
(1) Si le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre décroissant. (2) Si l'associé est un mineur résident, renseigner sur le champ « CE », la valeur « M_CE Tuteur ». Exemple : « M_XE000 ». (3) Si l'associé est un mineur non résident, renseigner sur le champ « CE », la valeur « M_CE Tuteur ». Exemple : « M_XE000 ». (4) Si l'associé est une PM non résidente, renseigner sur le champ « CE », la valeur « NR_Numéro de l'identifiant de l'entreprise à l'étranger ». (5) Si l'associé est l'Etat, renseigner sur le champ « Raison sociale », la valeur « Etat ». (6) Si l'entreprise dispose d'un capital flottant en bourse, désigner les associés anonymes en une seule ligne, en mettant la valeur « flottant » d							
		0,00	301 100,00	1 400,00	30 110 000,00	30 110 000,00	

Tableau N° 14

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

1066029

TIMAR

(Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	MONTANT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
Décision du PV daté du : 22/06/2023		Réserve légale	
Report à nouveau	32876255,61	Autres réserves	
Résultats net en instance d'affecta		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	5091985,25	Dividendes	
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		report à nouveau	37968240,86
TOTAL A	37 968 240,86	TOTAL B	37 968 240,86

Tableau N°
TIMAR

Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N-2	EXERCICE N-1	EXERCICE N
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs	104213212,04	108254913,29	123816495,54
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Chiffre d'affaires hors taxe	336123131,73	427866863,71	432130644,3
2- Résultats avant impôts	8617334,94	11378895,25	19886928,25
3- Impôts sur les résultats	3445091	6286910	6471062
4- Bénéfices distribués		2408800	
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	30112811,67	32876255,61	37968240,86
RESULTATS PAR TITRES (Pour les sociétés par actions et SARL.)			
- Résultat par action ou part sociale	17,18	16,91	44,56
- Bénéfices distribués par action ou part sociale		8	
PERSONNEL			
- Montant des salaires bruts de l'exercice	41357263,88	42189234,1	44968424,39
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	358	315	324

Tableau N° C4

TIMAR

Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	ENTREE CONTRE VALEUR EN DH	SORTIE CONTRE VALEUR EN DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		2142729,02
Rentrées sur immobilisations	531215,68	
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
CA Export	153751960,14	
Charges		
		39454909,91
TOTAL DES ENTREES	154 283 175,82	
TOTAL DES SORTIES		41 597 638,93
BALANCE DEVICES	0,00	112 685 536,89
TOTAL (EGALITE)	154 283 175,82	154 283 175,82

Tableau N° C5

Datation et événements postérieurs.

TIMAR

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/202

I-DATATION

Date de clôture (1)	31/12/2023
Date d'établissement des états de synthèse	31/03/2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de	

II-EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOYURE DE L'EXERCICE NON
RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION DES
ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
	Favorables
	Défavorables

Tableau N° 20

TIMAR

ETAT DETAILLE DES STOCKS

(Modèle Normal)

1066029

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DESIGNATION DU STOCK	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ou-) 7 = 6 - 3	
	Montant brut	Provisions pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provisions pour dépréciation	Montant net		
I. Stocks Approvisionnement								
Biens et produits destinés à la revente en l'état								
- Biens immeubles			0,00			0,00	0,00	1
- Biens meubles			0,00			0,00	0,00	2
Biens et matières premières destinés aux activités de prod ^o								
- Matières premières			0,00			0,00	0,00	3
- Matières consommables			0,00			0,00	0,00	4
- Pièces détachées			0,00			0,00	0,00	5
- Carburants, Lubrifiants pour véhicules de transport			0,00			0,00	0,00	6
Emballage								
- Emballages récupérables			0,00			0,00	0,00	7
- Emballages vendus			0,00			0,00	0,00	8
- perdus			0,00			0,00	0,00	9
Total stocks approvisionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
II. Stocks en cours de production de biens et services								
- Produits en cours			0,00			0,00	0,00	11
- Etudes en cours			0,00			0,00	0,00	12
- Travaux en cours			0,00			0,00	0,00	13
- Services en cours			0,00			0,00	0,00	14
Total stocks des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
III. Stocks produits finis								
- Produits finis			0,00			0,00	0,00	16
- Biens finis			0,00			0,00	0,00	17
Total stocks produits et biens finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
IV Stocks de produits résiduels								
- Déchets			0,00			0,00	0,00	19
- Rebut			0,00			0,00	0,00	20
- Matières de récupération			0,00			0,00	0,00	21
Total stocks produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (Ligne 10 + 15 + 18 + 22)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23

Tableau N° A2
TIMAR

Etat 32.10

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A = B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 90 jours	(F) Dettes échues de plus 90 jours
Date de Clôture exercice N-1	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Date de Clôture exercice N	(X)	(2)				(3)

- (1) Comme l'année 2013 constitue la première année d'entrée en vigueur de cette obligation. La ligne comparative N-1 relative aux données de l'exercice 2012 ne sera pas renseignée.
- (2) Cette rubrique comprend les factures fournisseurs non échues au sens de la loi 32-10.
- (3) Y compris les dettes résultant de transactions antérieures au 8 novembre 2012, date d'entrée effective de la loi 32-10.
- (X) Y compris les factures non parvenues et les fournisseurs d'immobilisations.

2

ETAT B15 : PASSIFS EVENTUELS

ÉTAT B15

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

* Les déclarations fiscales de l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'impôt sur le Revenu relatives aux exercices 2020 à 2023 non prescrits, peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal et d'éventuels redressements.

** Les déclarations sociales de la société peuvent faire l'objet de contrôle par la CNSS et donner lieu à des éventuels redressements.



TIMAR S.A.

Rapport Général des Commissaires Aux Comptes

Exercice clos au 31 décembre 2023

Avril 2024

Aux Actionnaire de TIMAR S.A.
Quartier Oukacha, Immeuble 1, rue 1.
20580, Casablanca – Maroc.

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de TIMAR S.A. Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TIMAR S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaire (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 125 964 906 MAD dont un bénéfice net de 13 415 866 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TIMAR S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1. Dépréciation des titres de Participation :

- Risque identifié

Au 31 décembre 2023, les titres de participation figurent au bilan pour un montant net de 40 674 KMAD. Ils sont comptabilisés au prix historique d'acquisition.

Ils sont évalués sur la base de la valeur d'utilité généralement estimée par la Direction en fonction de l'actif net comptable, de la rentabilité et de la perspective d'avenir de la participation ainsi que de l'utilité pour la société détentrice des titres. En cas de baisse durable de la valeur d'utilité et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des



éléments historiques (quote-part d'actif net comptable), à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité) ainsi que l'utilité pour la société détentrice de la participation.

Dans ce contexte, du fait du degré de jugement inhérent à certains éléments, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à vérifier que les estimations de la Direction étaient fondées sur une justification appropriée des méthodes d'évaluation et des éléments utilisés et :

- o Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, à vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sont fondés sur une documentation probante ;
- o Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, à obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction et apprécier la cohérence des hypothèses avec les tendances prévues pour l'activité (principalement, évolution des ventes, des taux de marge et des frais généraux).

2. Dépréciation des créances clients :

- Risque identifié

Au 31 décembre 2023, la valeur des clients et comptes rattachés est inscrite au bilan de la société pour une valeur nette comptable d'environ 91 594 KMAD soit 32 % du total de l'actif.

La provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés, qui s'élève à environ 22 411 KMAD au 31 décembre 2023, est calculée en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par la direction, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients et comptes rattachés est un point clé de l'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société, de la sensibilité du processus de recouvrement et dans la mesure où le montant de cette provision est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- o Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- o Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- o Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de constatation des provisions adoptée par la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- o Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- o Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- o Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- o Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- o Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

En application des dispositions de l'article 172 de la loi sur la SA, nous vous informons que la société a acquis des participations supplémentaires dans le capital des sociétés suivantes :

- TIMAR INTERNATIONNAL : sa participation est passée de 91% à 100% du capital, suite à l'acquisition des titres participation à appartenant à la famille PUECH.
- TIMAR PS : sa participation est passée de 98% à 100% du capital, suite à l'acquisition des titres participation à appartenant à la famille PUECH.
- TIMAR IRUN : sa participation est passée de 50 % à 58 % du capital, suite à l'acquisition des titres participation à appartenant à M. RICARDO TORIJA et M. GORKA FUENTES.
- TIMAR MADRID : sa participation est passée de 35 % à 40 % du capital, suite à l'acquisition des titres participation à appartenant à M. MOHAMED SAID.

Casablanca, le 29 avril 2024.

Les Commissaires aux comptes

EL MAGUIRI & ASSOCIÉS

Issam EL MAGUIRI

Associé

EL MAGUIRI & ASSOCIÉS
5, Rue Pléiades R.S. Imrane
N° 5 - Casablanca

BDO SARL

Amine BAAKILI

Associé

BDO S.a.r.l
119, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

EL MAGUIRI & ASSOCIÉS SARL,
Accounting, Auditing, Tax, Legal & Advisory Services, au capital social: 100 000 DH - R.C: 184881 -
Patente n° 34754121 - I.F: 1109062 - ICE N°: 001527552000011
Siège social: 5, Rue Pléiades, Résidence Imrane, 1er étage, Casablanca
Member of Russell Bedford International - a global network of independent professional services firms

BDO Sarl,
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux comptes au Capital Social: 1 700 000 Dh
R.C: 37563 - C.N.S.S: 1784067 - I.F: 01049187 - Patente N°: 34300349 - ICE: 00152612100004;
Siège Social: 119, Boulevard abdelmoumen-20140 Casablanca
BDO Sarl, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms

42. Annexe 2 :

Les comptes consolidés 2023 et le rapport des commissaires aux comptes

Annexe 2 : Les comptes consolidés 2023 et le rapport des commissaires aux comptes

ACTIF IFRS CONSOLIDE

MAD	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Goodwill	5	11.990.327	11.990.327
Immobilisations incorporelles	6	7.437.979	7.754.553
Immobilisations corporelles	7	117.037.141	131.038.456
Participation dans les entreprises associées		0	-
Autres actifs financiers	8	3.773.309	3.665.497
Impôts différés actifs	20	4.046.125	4.006.757
Actifs non-courants		144.284.882	158.455.589
Stocks et en-cours		-	-
Créances clients	9	171.130.704	203.535.616
Autres débiteurs courants	10	33.004.911	39.083.443
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11	82.933.827	59.862.675
Actifs courants		287.069.442	302.481.734
TOTAL ACTIF		431.354.324	460.937.323

PASSIF IFRS CONSOLIDE

MAD	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Capital		30.110.000	30.110.000
Primes d'émission et de fusion		40.826.300	40.826.300
Réserves		75.538.840	64.165.250
Ecart de conversion		-2.443.855	-1.757.432
Résultats net part du groupe		23.250.525	12.479.736
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	12	167.281.810	145.823.854
Intérêts minoritaires		9.317.729	9.230.978
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		176.599.539	155.054.832
Provisions non courantes		5.586.318	3.885.387
Avantage du personnel		283.170	218.468
Dettes financières non courantes	13	53.596.912	77.607.856
<i>Dont Dettes envers les établissements de crédit</i>		23.972.204	45.347.694
<i>Dont Dettes liées aux contrats de location financement</i>		19.798.290	21.330.916
<i>Dont Autres dettes</i>		9.826.418	9.230.020
Impôts différés passifs	20	9.473.029	9.527.342
Autres crédateurs non courants			
Passifs non courants		68.939.428	91.239.054
Provisions courantes		6.289.408	5.112.896
Dettes financières courantes	13	24.601.656	21.977.660
<i>Dont Dettes envers les établissements de crédit</i>		13.563.468	16.427.023
<i>Dont Dettes liées aux contrats de location financement</i>		3.563.524	4.511.927
<i>Dont Autres dettes</i>		7.474.664	2.862.427
Dettes fournisseurs courantes		122.207.403	118.262.050
Autres crédateurs courants	14	33.585.336	69.290.831
Passifs courants		186.683.802	214.643.437
TOTAL PASSIF		432.222.768	460.937.323

RESULTAT IFRS CONSOLIDE

Périmètre au 31/12/2022	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires	15	627.312.843	663.807.533
Autres produits de l'activité		1.035.161	1.305.187
Produits des activités ordinaires		628.348.004	665.112.719
Achats		-391.392.307	-423.121.785
Autres charges externes	16	-75.373.996	-74.458.778
Frais de personnel	17	-92.676.376	-90.754.584
Impôts et taxes		-4.780.878	-4.245.530
Amortissements et provisions d'exploitation	18	-23.006.577	-41.910.020
Autres produits et charges d'exploitation		-556.830	-502.601
Charges d'exploitation courantes		-587.786.964	-634.993.298
Résultat d'exploitation courant		40.561.040	30.119.421
Cessions d'actifs		2.048.025	-114.380
Cessions de filiales et participations			
Autres produits et charges d'exploitation non courants	19	1.174.922	-1.133.974
Autres produits et charges d'exploitation		3.222.947	-1.248.354
Résultat des activités opérationnelles		43.783.987	28.871.067
Coût de l'endettement financier net		-3.815.421	-4.606.682
Autres produits financiers		2.915.142	5.638.059
Autres charges financières		-6.465.227	-7.053.627
Résultat financier	20	-7.365.506	-6.022.250
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		36.418.481	22.848.818
Impôts sur les bénéfices	21	-11.206.505	-10.303.515
Impôts différés		73.627	3.009.054
Résultat net des entreprises intégrées		25.285.603	15.554.357
Part dans les résultats des sociétés en équivalence		0	0
Résultat de l'ensemble consolidé		25.285.603	15.554.357
Intérêts minoritaires		-2.035.078	-3.074.620
Résultat net - Part du groupe		23.250.525	12.479.736

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	25.285.603	15.554.357
Elim. du résultat des mises en équivalence	-	-
Elim. des amortissements et provisions	23.446.052	28.108.659
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	- 857.075	527.806
Elim. des produits de dividendes	-	-
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie	304.368	- 18.105
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	48.178.948	44.172.716
Elim. de la charge (produit) d'impôt	11.132.878	7.294.461
Elim. du coût de l'endettement financier net	3.815.421	4.606.682
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	63.127.247	56.073.859
Incidence de la variation du BFR	8.871.507	13.102.684
Impôts payés	- 12.701.246	- 10.236.950
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	59.297.508	58.939.593
Incidence des variations de périmètre	- 1.638.073	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 3.306.162	- 5.189.209
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Variation des prêts et avances consentis	- 154.961	- 1.055.419
Variation des autres actifs financiers	-	-
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2.862.258	357.031
Dividendes reçus	-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	2.072.000	- 2.072.000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 164.937	- 7.959.598
Augmentation de capital	- 1.268	710.982
Emission d'emprunts	- 644.362	- 2.651.903
Remboursement d'emprunts	- 31.942.383	- 24.098.191
Intérêts financiers nets versés	- 3.746.988	- 4.556.860
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-	- 2.408.734
Dividendes payés aux minoritaires	- 1.254.667	- 1.431.764
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-37.589.669	-34.436.470
Incidence de la variation des taux de change	- 884.225	1.805.405
Incidence des changements de principes comptables	-	423.525
Variation de la trésorerie	20.658.677	18.772.455
Trésorerie d'ouverture	48.700.760	29.928.305
Trésorerie de clôture	69.359.437	48.700.760
Variation de la trésorerie	20.658.677	18.772.455

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

MAD	Capital	Primes liées / Actions propres	Réserves	Résultat net part du groupe	Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires
Situation à décembre 2022	30.110.000	40.826.300	64.165.250	12.479.736	- 1.757.432	145.823.854	9.230.978
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	12.479.736	- 12.479.736	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	686.423	- 686.423	118.892
Résultat de la période	-	-	-	23.250.525	-	23.250.525	2.035.078
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	1.254.667
Autres variations	-	-	1.106.146	-	-	1.106.146	574.768
Situation à décembre 2023	30.110.000	40.826.300	75.538.840	23.250.525	- 2.443.855	167.281.809	9.317.729

NOTE 1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Les principaux faits marquants de l'exercice 2023 ont été :

- Le Groupe Clasquin a franchi le seuil de 95% du capital de TIMAR SA le 1er novembre 2023. L'OPR est en cours pour une sortie de la bourse de Casablanca en juin 24.
- Abandon de l'activité Frigo à compter du dernier trimestre 2023.
- Poursuite de l'intégration dans l'environnement Clasquin :
- RH : Alignement de la politique RH Clasquin et déploiement de WD RH pour les évaluations annuelles.
- Finance : Mise en place des process financiers de clôture.
- BST : Migration sur l'environnement Clasquin (Sécurité - Infrastructures)
- Acquisition par TIMAR SA, des actions TIMAR INTERNATIONAL appartenant à la famille PUECH, des actions MTS IRUN appartenant à RICARDO TORIJA et GORKA FUENTES et de MOHAMED SAID sur MTS Madrid.

NOTE 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe TIMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*) et leurs interprétations SIC et IFRIC (*Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les états financiers consolidés du 31 décembre 2022 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS.

Toutes les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

1. Base de préparation des états financiers

- Les états financiers sont présentés en Dirham Marocain. (MAD)
- L'état du résultat global consolidé est présenté par nature.
- Les postes du bilan consolidé sont présentés selon la classification actifs courants / actifs non courants et passifs courants / passifs non courants.
- L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.
- Les principes et méthodes comptables exposés ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.
- L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IAS/IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation.

- Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants figurant dans ces futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

2. Méthodes de consolidation

Intégration globale :

Les sociétés dans lesquelles TIMAR SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale (**Note 4**). La notion de contrôle d'une entité est basée sur trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles TIMAR SA détient plus de 50% des droits de vote.

Mise en équivalence :

Les titres des sociétés dans lesquelles TIMAR SA exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque TIMAR SA détient entre 20 et 50 % des droits de vote. Cette situation concerne uniquement la société TIMAR TANGER MEDITERRANE. (**Note 4**).

Retraitements de consolidation :

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Date de clôture :

Toutes les sociétés du Groupe TIMAR sont consolidées à partir des comptes annuels arrêtés au 30 Juin et 31 Décembre de chaque année.

3. Regroupement d'entreprises - Goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au-delà du délai de 12 mois, tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Postérieurement à leur affectation, les écarts d'acquisition suivent les règles comptables propres à leur nature.

4. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

5. Immobilisations

5.1 Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles de TIMAR SA se compose essentiellement de fonds de commerce et des logiciels. Ces derniers sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5ans. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

5.2 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création. Celles-ci sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le financement des immobilisations est essentiellement réalisé par leasing. Il n'existe pas d'actif qui exige une longue période de préparation pour être utilisé ou vendu, en conséquence, aucun coût d'emprunt n'est incorporé au coût des actifs.

Les frais d'entretien et de réparation sont directement enregistrés en charges de l'exercice, à l'exception de ceux permettant une augmentation des performances de l'actif considéré ou de sa durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés, à partir de la date de mise en service, suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous la déduction le cas échéant de la valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée :

Constructions	Linéaire	50 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Installations techniques et les agencements	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	7ans -10ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans-10ans

5.3 Contrats de location

En application de la norme IFRS 16, les contrats de locations simples (en plus des contrats de locations financement), sont comptabilisés dans le bilan de la société, à l'exception des contrats dont la durée restante est inférieure à 12 mois ou portant sur des actifs de faible valeur.

Le taux utilisé est le taux marginal d'emprunt du Groupe au 31 Décembre 2022.

Les contrats retraités concernent essentiellement les contrats de locations immobilières, les locations du matériel d'exploitation et les locations des voitures de fonction.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée restante du contrat de location.

6. Dépréciation d'actifs

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

7. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds de caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

8. Les avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent :

- Les avantages à court terme : désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- Les avantages à long terme : désignent les avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. A noter que le Groupe TIMAR ne prévoit aucun avantage qualifié de postérieur à l'emploi suivant le référentiel IAS/IFRS.

9. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe TIMAR a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

10. Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires des sociétés du Groupe TIMAR se constitue essentiellement des ventes de prestation de transport international, Transit et logistique.

Les principes d'enregistrement et de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivants:

La comptabilisation des ventes est rattachée à l'exercice au cours duquel la prestation a été réalisée, ainsi l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la prestation.

L'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif du service cédé.

Le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable ;

Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité

Les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

11. Impôts sur le résultat

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire génératrice d'économie d'impôt dans le futur.

Le taux d'imposition retenu est le taux d'impôt pratiqué par chaque entité dans le calcul de l'impôt exigible.

Les impôts différés passifs sont liés à des retraitements de consolidation générateurs de charge d'impôt dans le futur.

NOTE 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31/12/2023, le périmètre de consolidation a connu des changements liés aux rachats des actions TIMAR INTERNATIONAL appartenant à la famille PUECH, ainsi que des actions MTS IRUN et MADRID et TIMAR PS.

Entités du périmètre	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIMAR SA (maison mère)	Maroc	100,00%	100,00%	----
TIMAR INTERNATIONAL	France	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR TANGER MEDITERRANEE	Maroc	35,00%	35,00%	Mise en équivalence
TIMAR P.S	Maroc	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE	Tunisie	100,00%	80,00%	Intégration globale
TIMAR MALI	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR CÔTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	75,00%	75,00%	Intégration globale
TIMAR AO	Sénégal	70,00%	70,00%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES MADRID	Espagne	60,00%	51,60%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES IRUN	Espagne	58,00%	58,00%	Intégration globale
GRUPOLIS TRANSITARIOS	Portugal	69,35%	69,35%	Intégration globale
TIMAR MAURITANIE	Mauritanie	83,34%	83,34%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE ON SHORE	Tunisie	50,00%	40,00%	Intégration globale
TIMAR MALI TRANSIT	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale

NOTE 5. GOODWILL

MAD	31.12.2022	Variations de Périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	31.12.2023
Ecart d'acquisition	13.879.607			-	-	13.879.607
Pertes val. écart d'acquisition	- 1.889.280				-	- 1.889.280
Total valeur nette	11.990.327	-	-	-	-	11.990.327

NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les valeurs brutes et nettes des immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

MAD	31.12.2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Redassements changements de méthodes	Incidence des changements de méthodes	31.12.2023
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets & droits similaires	7.023.924	14.150	-	-	9.505	-	1.438.196		8.466.765
Logiciels	466.183	-	-1.476.196	-	14.539	-	443.327		- 1.467.879
Fonds commercial	7.271.640	-	8.316	-	96.615	-	-		7.166.709
Autres immobilisations incorporelles	1.016.782	-	-	-	21.913	-	934.869		- 0
Total immobilisations incorporelles	15.778.529	14.150	-1.484.512	-	142.572	-	-		14.165.595
Amt/dép. frais d'établissement	- 0	-	-	-	-	-	-		- 0
Amt/dép. conc. brevets & dts similaires	- 6.757.083	-	1.466.642	- 148.197	7.974	-	1.296.951		- 6.727.615
Amt/dép. logiciels	- 437.094	-	-	8.316	13.513	-	415.265		- 0
Amt/dép. autres immos incorp.	- 829.798	-	-	69.771	17.883	-	881.686		- 0
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	- 8.023.975	-	1.466.642	- 209.652	39.370	-	-		- 6.727.615
Total valeur nette	7.754.553	14.150	- 17.870	- 209.652	108.202	-	-		7.437.979

NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MAD	31.12.2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	Incidence des changements de méthodes	31.12.2023
Terrains	14.092.350				39.977		118.250		14.170.623
Constructions	6.290.519				121.028				6.169.491
Installations tech, matériel & outillage	17.581.724	1.187.554	- 5.268.894		- 67.188		9.599.612		23.032.807
Matériel de bureau	25.480.342	145.959	- 2.360.640		- 114.944		19.065.023		4.085.694
Matériel de transport	15.870.843	488.513	- 2.281.432		- 298.449		871		13.778.604
Matériel informatique	839.724	462.478	- 4.151.825		- 24.190		10.341.026		7.467.213
Droit d'utilisation (*)	192.894.609	3.213.886	- 806.460		- 82.744		6.425.212		201.644.502
Immobilisations corporelles en cours	7.650.768	1.263.713							8.914.481
Autres immobilisations corporelles	991.787				20.311		992.993		21.517
Total immobilisations corporelles	281.692.665	6.762.103	-14.869.251		768.831		6.425.213		279.241.899
Amt/dép. matériel de bureau	- 16.845.541		1.974.270	41.586	103.731		12.489.823		- 2.236.131
Amt/dép. matériel transport	- 12.760.129		1.240.934	554.360	250.412				- 11.823.143
Amt/dép. matériel informatique	- 716.789		3.808.125	919.194	12.787		8.570.707		- 6.385.778
Amt/dép. constructions	- 749.909			123.098	14.137				- 858.870
Amt/dép. install tech, matériel & outill.	- 10.806.975		2.429.431	1.823.500	36.950		4.643.774		- 14.807.868
Amt/dép. autres immobilisations corp.	- 739.709				15.052		724.657		0
Amt/dép. droit d'utilisation (*)	- 108.035.157		610.006	15.885.305	39.484		2.821.995		- 126.092.967
Total amt/dép. immobilisations corporelles	- 150.654.210		10.062.766	- 19.263.872	472.553		- 2.821.996		- 162.204.758
Total valeur nette	131.038.456	6.762.103	- 4.806.485	- 19.263.872	- 296.278		3.603.217		117.037.141

(*) Droit d'utilisation :

MAD	31.12.2022	Augmentation	Diminution Sortie	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Résultat Affectation	Reclassements	Incidence des changements de méthodes	31.12.2023
Immobilisation en location financement	139.827.308								139.827.308
Immobilisation en location simple	53.067.301	3.213.886	- 806.460		82.744		6.425.212		61.817.194
Immobilisations - Valeur brute	192.894.609	3.213.886	- 806.460		82.744		6.425.212		201.644.502
Amt/dép. Immob. En location financement	- 78.122.240			5.056.120					- 83.178.360
Amt/dép. Immob. En location simple	- 29.912.917		610.006	10.829.185	39.484		2.821.995		- 42.914.607
Immobilisations - Amortissement	- 108.035.157		610.006	15.885.305	39.484		- 2.821.995		- 126.092.967
Immobilisations Nettes	84.859.452	3.213.886	- 196.454	15.885.305	43.260		3.603.217		75.551.535

NOTE 8. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se composent principalement des dépôts de garantie et cautions sur loyer et véhicules. Les créances immobilisées sont réparties entre la maison mère pour des créances rattachées aux participations de TTM et sa filiale GRUPOLIS pour des créances financières.

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Créances immobilisées	47.241	2
Dépôts et cautionnement	2.702.922	2.2
Prêt immobilisés au personnel	1.023.145	1.1
TOTAL	3.773.308	3.6

NOTE 9. CREANCES

MAD	31.12.2023
Clients et comptes rattachés	209.556.174
Dép. clients et comptes rattachés	-38.425.470
Total Créances clients	209.556.174

NOTE 10. AUTRES DEBITEURS DIVERS

MAD	31.12.2023
Etat-débiteurs	12.167.838
Fournisseurs avances et acomptes	1.466.930
Personnel débiteurs	690.735
Débiteurs divers	18.679.408
Total Autres débiteurs	33.004.911

NOTE 11. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Banques	79.704.208	56.611.841
Caisses	111.977	709.563
Chèques et valeurs à encaisser	1.045.641	469.271
Titres et valeurs de placement	2.072.000	2.072.000
Total trésorerie et équivalent de trésorerie	82.933.827	59.862.675

NOTE 12. CAPITAUX PROPRES

L'évolution des capitaux propres consolidés du groupe est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés (Cf. tableau variation de capitaux propres).

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Capital	30.110.000	30.110.000
Primes d'émission et de fusion	40.826.300	40.826.300
Réserves	75.538.840	64.165.250
Ecarts de conversion	-2.443.855	-1.757.432
Résultats net part du groupe	23.250.525	12.479.736
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	167.281.810	145.823.854
Intérêts minoritaires	9.317.727	9.230.978
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	176.599.537	155.054.832

NOTE 13. DETTES FINANCIERES

Répartition des dettes financières par catégorie et échéances :

Dettes financières non courantes :

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	23.972.204	
Location financement	19.798.290	
Location simple	9.697.344	
Autres dettes	129.074	
Total dettes financières non courantes	53.596.912	

Dettes financières courantes :

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Dettes financières courante	13.563.468	9.089
Banque	11.775.168	4.612
Crédit d'escompte	1.788.300	4.477
Location financement	3.563.524	3.765
Location simple	7.474.664	9.122
Autres dettes	-	
Total dettes financières courantes	24.601.655	21.977

NOTE 14. AUTRES CREDITEURS COURANTS

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Clients créditeurs avances et acomptes	-	4.156.554
Compte d'associés créditeurs	1.582.732	51.360
Etat crédeur	13.793.125	21.589.230
Organismes sociaux	15.626.447	10.664.047
Personnel crédeur	96.973	346.481
Autres créditeurs divers	2.486.059	32.483.159
Total Autres créditeurs courants	33.585.336	69.290.830

NOTE 15. CHIFFRE D'AFFAIRES

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Produits des activités ordinaires	627.312.843	663.807.533
Autres produits de l'activité	1.035.161	1.305.187
Total	628.348.004	665.112.719

NOTE 16. AUTRES CHARGES EXTERNES

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Location et charges locatives	-7.946.819	-7.886.194
Entretien et réparation	-12.799.640	-11.720.290
Rémunération de personnel externes (*)	-16.681.201	-12.234.379
Carburant et péage	-15.542.442	-17.818.411
Déplacement	-6.232.804	-7.145.509
Autres	-16.171.090	-17.653.994
Total	-75.373.996	-74.458.778

NOTE 17. FRAIS DE PERSONNEL

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Rémunération du personnel	-75.752.602	-73.707.264
Charges sociales	-16.434.765	-14.366.042
Charges sociales diverses	-489.009	-2.681.277
Total	-92.676.376	-90.754.584

NOTE 18. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**Amortissements**

MAD	31.12.2023	31.12.2022
DEA des immobilisations incorporelles	- 228.433	- 308.409
DEA des immobilisations corporelles	- 20.409.430	- 20.857.959
Rep/Amt. Des immobilisations corporelles	-	-
Total	- 20.637.863	-21.166.368

Provisions d'exploitation

MAD	31.12.2023	31.12.2022
DEP durables pour charges	-	-
DEP non durables pour risques et charges	- 5.643.302	- 4.417.132
DEP pour dépréciation de l'actif circulant	- 8.638.829	- 18.378.490
Rep/ prov. non durable pour risque et charge	2.671.946	1.957.463
Rep/ prov. pour dépréciation de l'actif circulant	9.241.470	94.507
Total	- 2.368.714	-20.743.652

NOTE 19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Créances irrécouvrable et autres charges non courantes	- 1.043.416	- 2.828.646
DNC aux provisions non durables pour risques et charges	-	- 2.363.792
Autres produits non courants	1.680.424	4.058.464
RNC aux provisions non durables pour risques et charges	537.914	-
Total Autres produits et charges d'exploitation non courants	1.174.922	-1.133.974

NOTE 20 : RESULTAT FINANCIER**Coût de l'endettement financier net**

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	- 3.815.421	- 4.620.844
Total	-3.815.421	-4.620.844

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Gains de change	2.236.745	5.009.630
Intérêts et autres produits financiers	678.396	642.591
Rep/provisions des comptes de trésorerie	-	-
Total	2.915.141	5.652.221

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Perte de change	- 6.323.419	- 4.230.841
Perte de valeur des actifs financiers	- 141.807	- 2.822.785
Autres charges financières	-	-
DAP non durables pour R&CH	-	-
Total	-6.465.226	-7.053.626

NOTE 21. IMPOTS SUR LE RESULTAT

- Présentation distincte des composantes de la charge d'impôt

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Impôt sur les bénéfices	- 11.206.505	- 10.303.515
Impôts différés	73.627	3.009.054
Total	-11.132.878	-7.294.461

- Impôts différés comptabilisés au bilan

Les impôts différés comptabilisés sont générés par les différents retraitements IFRS appliqués par le Groupe. Tels que le retraitement des durées d'utilité des amortissements, des contrats de location simple et financement, des écarts de conversion.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu également à la constatation d'un impôt différé.

NOTE 22 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe TIMAR permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs. Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues se présentent comme suit :

- Engagements donnés

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Avals, cautions et garanties données	23.515.658	34.988.908
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	13.135.928	14.967.976
Autres engagements donnés	2.268.037	350.477
Total engagements donnés	38.919.623	50.307.361

- Engagements reçus

MAD	31.12.2023	31.12.2022
Avals, cautions et garanties reçus	-	-
Nantissements et hypothèques reçus	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total engagements reçus	0	0

NOTE 23. OPERATION AVEC LES PARTIES LIEES

Les différentes transactions réalisées avec la filiale consolidée par mise en équivalence TIMAR TANGER MED se résument comme suit :

Eléments de Bilan :

MAD	Entreprises consolidées par mise en équivalence
Actif non courant	41.642
Créances rattachées aux participations	2.864.427
Dépréciation des TP	-
Actif courant	2.557.252
Créances clients	6.874.031
Autres débiteurs	476.505
Dépréciation des créances	-
Total Actif	2.598.894

Eléments de Résultat :

MAD	Entreprises consolidées par mise en équivalence
Chiffres d'affaires	2.963.484
Achats d'exploitation	-
Produits financiers	
Charges financières	
Total	2.934.214



Groupe TIMAR

Rapport des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2023

Avril 2024

2.

EL MAGUIRI & ASSOCIES SARL,
Accounting, Auditing, Tax, Legal & Advisory Services, au capital social: 100 000 DH - R.C: 184881 -
Patente n° 34754121 - I.F: 1109062 - ICE N°: 001527552000011
Siège social: 5, Rue Pléiades, Résidence Imrane, 1er étage, Casablanca
Member of Russell Bedford International - a global network of independent professional services firms

BDO Sarl,
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux comptes au Capital Social: 1 700 000 DH
R.C.: 37563 - C.N.S.S.: 1784067 - I.F.: 01049187 - Patente N°: 34300349 - ICE: 001526121000042
Siège Social: 119, Boulevard abdelmoumen-20140 Casablanca
BDO Sarl, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms



Aux Actionnaire de TIMAR S.A.
Quartier Oukacha, Immeuble 1, rue 1.
20580, Casablanca – Maroc.

Rapport des commissaires aux comptes sur les Etats financiers consolidés du Groupe TIMAR Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société TIMAR et ses filiales (Groupe TIMAR), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **176 599 539 MAD** dont un bénéfice net consolidé de **23 250 525 MAD**.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe TIMAR constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2023, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion mentionnée ci-dessus, il convient de préciser que les comptes de la filiale « TIMAR COTED'IVOIRE » dont les comptes sont provisoires du 31/12/2023 font apparaître un chiffre d'affaires de 18 128 KMAD et un résultat net négatif de 1 162 KMAD sont en cours d'audit à la date d'émission du présent rapport.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

EL MAGUIRI & ASSOCIES SARL,
Accounting, Auditing, Tax, Legal & Advisory Services, au capital social: 100 000 DH - R.C: 184881 -
Patente n° 34754121 - I.F: 1109052 - ICE N°: 001527552000011
Siège social: 5, Rue Pléiades, Résidence Imrane, 1er étage, Casablanca
Member of Russell Bedford International - a global network of independent professional services firms

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux comptes au Capital Social: 1 700 000 DH
R.C: 37563 - C.N.S.S: 1784067 - I.F: 01049187 - Patente N°: 34300349 - ICE: 0015276121000042
Siège Social: 119, Boulevard abdelmoumen-20140 Casablanca
BDO Sarl, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms

1. Dépréciation des créances clients :

- Risque identifié :

Au 31 décembre 2023, la valeur des clients et comptes rattachés est inscrite au bilan du groupe pour une valeur nette comptable d'environ 171 131 KMAD soit 40 % du total de l'actif du Groupe.

La provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés, est calculée en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par la direction, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients et comptes rattachés est un point clé de l'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan du groupe, de la sensibilité du processus de recouvrement et dans la mesure où le montant de cette provision est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- o Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- o Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- o Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de constatation des provisions adoptée par le groupe.

2. Goodwill

- Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs goodwill. Ces goodwill, qui correspondent au cas présent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis, sont détaillés dans la note N°5 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 11 990 KMAD, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles les goodwill ont été affectés est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. La détermination de la valeur recouvrable des goodwill de l'activité repose très largement sur le jugement de la direction.

Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill du groupe comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont notamment consisté, selon les acquisitions à :

- o Analyser les éléments juridiques relatifs à ces acquisitions et contrôler la prise en compte des principales clauses contractuelles ;
- o Apprécier le contrôle exercé par le groupe sur les sociétés acquises ;
- o Apprécier le caractère raisonnable et de la cohérence d'ensemble des justes valeurs retenues pour les actifs acquis et passifs assumés.

EL MAGUIRI & ASSOCIES SARL,
Accounting, Auditing, Tax, Legal & Advisory Services, au capital social: 100 000 DH - R.C: 184881 -
Patente n° 34754121 - I.F: 1109052 - ICE N°: 001527552000011
Siège social: 5, Rue Pléiades, Résidence Imrane, 1er étage, Casablanca
Member of Russell Bedford International - a global network of independent professional services firms

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux comptes au Capital Social: 1 700 000 DH
R.C: 37563 - C.N.S.S: 1784067 - I.F: 01049187 - Patente N°: 34300349 - ICE: 0015276121000042
Siège Social: 119, Boulevard abdelmoumen-20140 Casablanca
BDO Sarl, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the International BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les



informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024.

Les Commissaires aux comptes

EL MAGUIRI & ASSOCIÉS
Issam EL MAGUIRI
Associé

EL MAGUIRI & ASSOCIÉS
Rue Pléiades, Résidence Imrane,
N° 5 - Casablanca

BDO SARL
Amine BAAKILI
Associé

BDO S.a.r.l.
119, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

53. Annexe 3 :

Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

TIMAR S.A.

Rapport spécial sur les conventions réglementées
Exercice clos au 31 décembre 2023

Avril 2024

EL MAGUIRI & ASSOCIES SARL,
Accounting, Auditing, Tax, Legal & Advisory Services, au capital social: 100 000 DH - R.C: 184881 -
Patente n° 34754121 - I.F: 1100662 - ICE N°: 00152752000011
Siège social: 5, Rue Pléiades, Résidence Imrane, 1^{er} étage, Casablanca
Member of Russell Bedford International - a global network of independent professional services firms

BDO,
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat Aux comptes au Capital Social : 1 700 000 DH
R.C: 37563 - C.N.S.S: 1784087 - I.F: 01049187 - Patente N°: 34300349 - ICE: 001526121000042
Siège Social : 10, rue de la liberté - 20 120 Casablanca
Siège Administratif : 119, Boulevard Abdelmoumen-20140 Casablanca
BDO, a Moroccan firm, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Aux actionnaires de
TIMAR S.A

Rue M'barek Ben Brahim, Avenue O, Rue Abou Bakr Bnou Koutia, QI Roches Noires Ain Sebaa
Casablanca - Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, la loi 78-12 et la loi 20-19 relatives à la société anonyme.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisées par le président du conseil d'administration ou que nous aurions découvert à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

1.1. Convention N°2 d'avance en comptes courants des associés avec la filiale TIMAR Sénégal :

Partie concernée : La société Timar Sénégal, filiale de TIMAR SA.

Date de signature de la convention : 30/09/2023.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : Non communiqué.

Objet de la convention : TIMAR SA s'engage au titre de cette convention d'apporter à sa filiale TIMAR AO une avance de 50 000 €, avec un taux de rémunération annuel de 4,5% .%.

Rémunération : Les intérêts financiers comptabilisés en 2023 s'élèvent à 8 342 MAD.



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Le solde des avances en comptes courants d'associés accordés à la filiale TIMAR Sénégal après réévaluation s'élève au 31.12.2023 à : 555 576 MAD.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention d'avance en comptes courants des associés avec la filiale TIMAR Sénégal :

Partie concernée : La société Timar Sénégal, filiale de TIMAR SA.

Date de signature de la convention : 11/10/2022.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 03/10/2022.

Objet de la convention : TIMAR SA s'engage au titre de cette convention d'apporter à sa filiale TIMAR AO une avance de 85 000 €, avec un taux de rémunération annuel de 4,5%. L'avance est consentie pour une durée minimale de 2 ans à partir de la date de conclusion de la convention.

Rémunération : Les intérêts financiers comptabilisés en 2023 s'élèvent à 41 817 MAD.

Le solde des avances en comptes courants d'associés accordés à la filiale TIMAR Sénégal après réévaluation s'élève au 31.12.2023 à : 978 077 MAD.

2.2 Convention de mise à disposition de prestations dans différents domaines entre la société TIMAR P.S SA et la société TIMAR SA (convention écrite) :

Partie concernée : La société Timar PS, filiale de TIMAR SA.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : Le PV ne nous a pas été communiqué.

Nature et objet de la convention : Dans le cadre de cette convention, la société TIMAR P.S SA s'engage à fournir à la société TIMAR SA des prestations de contrôle, de support et de conseil moyennant le paiement d'une redevance mensuelle de 1,4 du coût mensuel de la prestation.

Produits comptabilisés par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 2 554 KMAD.

2.3 Convention n°2 d'avances en comptes courants d'associé conclues avec la filiale



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

TIMAR Cote D'ivoire

Partie concernée : La société Timar Cote d'Ivoire, filiale de TIMAR SA.

Date de signature de la convention : 27 Août 2018.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 05 Septembre 2018.

Objet de la convention : TIMAR SA s'engage au titre de cette convention d'apporter à sa filiale TIMAR CI une avance de 120 000 €, avec un taux de rémunération annuel de 4,5%. L'avance est consentie pour une durée minimale de 2 ans à partir de la date de conclusion de la convention.

Rémunération : Les intérêts financiers comptabilisés en 2023 s'élèvent à 317 MAD.

Le solde des avances en comptes courants d'associés accordés à la filiale TIMAR Cote d'Ivoire après réévaluation s'élève au 31.12.2023 à : 286 560 MAD.

2.4 Conventions conclues avec la filiale TIMAR International

Partie concernée : La société TIMAR International, filiale de TIMAR S.A.

Date de signature de la convention : 02 Janvier 2018.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 02 Janvier 2018.

Objet de la convention : Au titre de cette convention, les avances en comptes courants accordées par TIMAR SA à TIMAR International ainsi que les intérêts dus correspondants d'un montant total de 881 180,50 €, ont été transformés en prêt rémunéré à un taux annuel de 4,5%. Le prêt est consenti pour une durée de 60 mois à partir du 02 janvier 2018. Le remboursement de cette somme pourra s'effectuer en une ou plusieurs fois selon les disponibilités de TIMAR International.

Rémunération : La société a reçu des remboursements courant l'exercice 2023 d'un montant de 531 215,68 MAD.

Les intérêts financiers comptabilisés en 2023 s'élèvent à 4 003,09 MAD.

Le solde de la créance liée à cette convention envers TIMAR International au 31.12.2023 s'élève à : 0,00 MAD.



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

2.5 Convention de mise à disposition d'un plateau de bureaux entre la société TIMAR S.A. et la société TIMAR PS S.A

Partie concernée : La société TIMAR PS S.A, filiale de TIMAR SA.

Date de signature de la convention : Convention non écrite.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : Le PV ne nous a pas été communiqué.

Objet de la convention : La convention prévoit la mise à disposition à la société TIMAR PS d'un plateau de bureaux situé à l'immeuble 1, Rue 1, Quartier Oukacha, Ain Sebaâ, moyennant un loyer annuel de 54 000 MAD.

Rémunération : Aucune opération n'a été comptabilisée dans le cadre de cette convention au titre de l'exercice 2023.

Convention de commissions sur chiffre d'affaires entre la société TIMAR S.A. et la société TIMAR PS S.A.

Partie concernée : La société TIMAR PS S.A, filiale de Timar SA.

Date de signature de la convention : Convention non écrite.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : Le PV ne nous a pas été communiqué.

Objet de la convention : La convention prévoit des commissions de 5% sur le chiffre d'affaires annuel de TIMAR PS.

Rémunération : Aucune opération n'a été comptabilisée dans le cadre de cette convention au titre de l'exercice 2023.

2.6 Convention d'avance de trésorerie conclue avec TIMAR PS

Partie concernée : La société TIMAR PS S.A, filiale de Timar SA.

Date de signature de la convention : Convention non écrite.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : Le PV ne nous a pas été communiqué.

Objet de la convention : Dans le cadre de cette convention tacite, la société TIMAR SA procède à des règlements pour le compte de TIMAR PS et verse au profit de cette dernière des avances de trésorerie rémunérées au taux de 5,5%.



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Rémunération : Absence d'opération dans le cadre de cette convention au titre de l'exercice 2023.

Le solde de la créance liée à cette convention envers la société TIMAR PS au 31.12.2023 s'élève à : 3 743 918,85 MAD.

2.7 Convention d'avance de trésorerie conclue avec TIMAR Tanger MED

Partie concernée : La société TIMAR TANGER MED, filiale de Timar SA.

Date de signature de la convention : Convention non écrite.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : Le PV ne nous a pas été communiqué.

Objet de la convention : Dans le cadre de cette convention tacite, la société TIMAR SA procède à des règlements pour le compte de TIMAR Tanger MED et verse au profit de cette dernière des avances de trésorerie rémunérées au taux de 5,5%.

Rémunération : Le montant des produits comptabilisés par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de 39 322 MAD.

La société a reçu des remboursements durant l'exercice 2023 de l'ordre de 537 914 MAD.

Le solde de la créance liée à cette convention envers la société TIMAR Tanger MED au 31.12.2023 s'élève à : 476 505,10 MAD.

2.8 Convention d'avances en comptes courants d'associés conclue avec la filiale TIMAR Tunisie :

Partie concernée : La société TIMAR Tunisie, filiale de TIMAR S.A ;

Date de signature de la convention : 16 Novembre 2016 ;

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 15 Novembre 2016.

Objet de la convention : TIMAR SA s'engage au titre de cette convention d'apporter à sa filiale TIMAR Tunisie une avance de 50 000 €, avec un taux de rémunération annuel de 4,5%. La convention est consentie pour une durée minimale de 2 ans à partir de la date de signature de la convention.



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Rémunération : Le montant de la créance liée à cette convention inscrit en comptabilité au 31 décembre 2023 s'élève à 719 601 MAD.

Les intérêts financiers comptabilisés en 2023 s'élèvent à 24 598 MAD.

2.9 Conventions conclues avec la filiale TIMAR Tanger MED :

2.9.1 Convention d'avance en comptes courants d'associés N° 3 :

Partie concernée : La société TIMAR Tanger MED, filiale de TIMAR S.A.

Date de signature de la convention : 16 Février 2015.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 15 Janvier 2015.

Objet de la convention : TIMAR SA s'engage au titre de cette convention d'apporter à sa filiale TIMAR Tanger MED une avance de 225 000 €, avec un taux de rémunération annuel de 4,5%. La convention est consentie pour une durée minimale de 2 ans à partir de la date de signature de la convention.

Rémunération : Les intérêts financiers comptabilisés en 2023 s'élèvent à 33 530 MAD.
Le solde d'avance en comptes courants accordés à la filiale TIMAR Tanger MED après réévaluation au 31.12.2023 s'élève à : 1 413 043,98 MAD.

2.9.2 Convention d'avance en compte courant d'associé N° 4 :

Partie concernée : La société TIMAR Tanger MED, filiale de TIMAR S.A.

Date de signature de la convention : 18 Juin 2015.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : 14 Mai 2015.

Objet de la convention : TIMAR SA s'engage au titre de cette convention d'apporter à sa filiale TIMAR Tanger MED une avance de 100 000 €, avec un taux de rémunération annuel de 4,5%. La convention est consentie pour une durée minimale de 2 ans à partir de la date de signature de la convention.

Rémunération : Les intérêts financiers comptabilisés en 2023 s'élèvent à 49 197 MAD.



5, Rue des Pléiades, Résidence Imrane
1^{er} Etage.



119, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Le solde d'avance en comptes courants accordés à la filiale TIMAR Tanger MED après réévaluation au 31.12.2023 s'élève à : 1 451 383 MAD.

2.10 Convention de garanties accordées aux banques des sociétés filiales :

Parties concernées : Les sociétés TIMAR TANGER MED, TIMAR COTE D'IVOIRE, TIMAR AO, TIMAR MALI et TIMAR MALI TRANSIT, filiales de TIMAR SA.

Date de signature de la convention : Convention non écrite.

Conseil d'administration ayant autorisé la convention : Le PV ne nous a pas été communiqué.

Objet de la convention : La convention prévoit la refacturation des commissions bancaires sur les cautions accordées par TIMAR SA aux banques de ces filiales.

Rémunération : Le montant des produits comptabilisés par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de 94 344 MAD.

Casablanca, le 29 Avril 2024

Les Commissaires aux comptes

EL MAGUIRI & ASSOCIÉS

Dr. Issam EL MAGUIRI
Associé

EL MAGUIRI & ASSOCIÉS
5, Rue des Pléiades Rés. Imrane
N° 5 Casablanca

BDO SARL

Dr. Amine BAAKILI
Associé

BDO S.a.r.l
119, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

58. Annexe 4 :

L'état des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

Annexe 4. L'état des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	CAC 1						CAC 2						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	230 000	230 000	230 000	100%	100%	100%	202 000	202 000	160 000	100%	100%	100%	1 254 000
Emetteur	160 000	160 000	160 000	70%	70%	70%	160 000	160 000	160 000	79%	79%	100%	960 000
Filiales	70 000	70 000	70 000	30%	30%	30%	42 000	42 000		21%	21%		294 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	70 000	-	-	100%	0%	0%	70 000	-	-	100%	0%	0%	140 000
Emetteur	70 000			100%			70 000			100%			140 000
Filiales													-
Sous-total	300 000	230 000	230 000	100%	100%	100%	272 000	202 000	160 000	100%	100%	100%	1 394 000
Autres prestations rendues	20 000			100%			20 000			100%			40 000
Autres													
Sous-total	20 000	-	-	100%	-	-	20 000	-	-	100%	-	-	40 000
Total général	320 000	230 000	230 000	100%	100%	100%	292 000	202 000	160 000	100%	100%	100%	1 434 000

60. ● Annexe 5 :

Le rapport de gestion de l'exercice 2023



RAPPORT DE GESTION : Exercice 2023

Casablanca, le 18 Mars 2024

MESDAMES ET MESSIEURS les Actionnaires :

Conformément à l'article 142 de la loi 17/95, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport de gestion de votre société pour l'exercice 2023. Les résultats comptables au titre de cet exercice sont repris dans les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2023.

Faits marquants :

Les principaux faits marquants de 2023 ont été :

- Le Groupe Clasquin a franchi, le 1^{er} novembre 2023, le seuil de 95% du capital de TIMAR SA. L'OPR est en cours pour une sortie de la bourse de Casablanca début juin 2024.
- Abandon de l'activité Frigo à compter du dernier trimestre 2023 dans le cadre de la stratégie du groupe de se recentrer sur ses métiers de base.
- Poursuite de l'intégration dans l'environnement Clasquin :
 - RH : Alignement de la politique RH Clasquin et déploiement de WD RH pour les évaluations annuelles.
 - Finance : Mise en place des process financiers de clôture.
 - BST : Migration sur l'environnement Clasquin (Sécurité - Infrastructures)
- Acquisition par TIMAR SA des actions TIMAR INTERNATIONAL appartenant à la famille PUECH, des actions MTS IRUN appartenant à Ricardo TORIJA et Gorka FUENTES et celle de Mohamed Said sur MTS MADRID.
- Le groupe a été victime d'une cyberattaque mi-décembre 23 qui a impacté essentiellement les filiales africaines. A date, les travaux de récupération et restauration des historiques est toujours en cours sur la Côte d'Ivoire. Pour les autres filiales touchées (Mail et Mauritanie) la restauration a été complétée.



Activité de Timar SA

Le chiffre d'affaires s'établit à 432 130 644 MAD contre 427 866 864 MAD en 2022, une hausse de 1%, une variation de 4 263 780 MAD. Cette performance s'explique par le maintien de l'activité « route » grâce à la consolidation de nos positions concurrentielles, à de nouveaux clients dans les secteurs automobiles et textiles et la bonne performance des activités « overseas ».

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution du chiffre d'affaires par activité en 2023 :

CA en MMAD	2023	2022	Var.	% Tt 2023	% Tt 2022
Route	299	302	-1%	69%	71%
Overseas	83	74	12%	19%	17%
Transit	36	37	-3%	8%	9%
Logistique	12	14	-14%	3%	3%
Autres	3	2	50%	1%	0%
Total	433	428	1%		

Les principaux métiers de la société se maintiennent au même niveau que 2022. L'activité Overseas enregistre une performance de +12% vs l'année précédente grâce à de nouveaux clients en aérien et en maritime et ceci malgré la perte du réseau Agilité en 2022. A noter, également, la dégradation de l'activité logistique qui enregistre une sous performance de 14% suite à la perte de clients stratégiques.

Activité des filiales

- Evolution du périmètre

Le périmètre du Groupe a connu des changements au cours de l'exercice, notamment suite à l'acquisition par Timar SA des actions sur TIMAR INTERNATIONAL, MTS IRUN et MTS MADRID. À fin décembre 2023, le périmètre de consolidation se présente comme suit :



S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma



S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma





Entités du périmètre	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIMAR SA (maison mère)	Maroc	100,00%	100,00%	-----
TIMAR INTERNATIONAL	France	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR TANGER MEDITERRANEE	Maroc	35,00%	35,00%	Mise en équivalence
TIMAR P.S	Maroc	100,00%	99,96%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE	Tunisie	100,00%	80,00%	Intégration globale
TIMAR MALI	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR CÔTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	75,00%	75,00%	Intégration globale
TIMAR AO	Sénégal	70,00%	70,00%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES MADRID	Espagne	60,00%	51,60%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES IRUN	Espagne	58,00%	58,00%	Intégration globale
GRUPOLIS TRANSITARIOS	Portugal	69,35%	69,35%	Intégration globale
TIMAR MAURITANIE	Mauritanie	83,34%	83,34%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE ON SHORE	Tunisie	50,00%	40,00%	Intégration globale
TIMAR MALI TRANSIT	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale

- Evolution des réalisations sociales des filiales

Le chiffre d'affaires et le résultat net des filiales du Groupe ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice :

Agrégats sociaux en MAD	Chiffre d'affaires			Résultat net		
	2022	2023	Var	2022	2023	Var
TIMAR INTERNATIONAL	239.686.837	243.464.038	2%	1.307.853	7.466.016	471%
MAGHREB TRANSPORT SERVICES MADRID	8.726.665	11.247.558	29%	941.243	1.927.501	105%
MAGHREB TRANSPORT SERVICES IRUN	6.242.247	5.942.813	-5%	397.999	375.680	-6%
GRUPOLIS TRANSITARIOS	142.803.626	115.837.440	-19%	8.206.452	4.960.762	-40%
TIMAR AO	9.256.980	5.373.061	-42%	-2.322.510	-2.551.048	10%
TIMAR CÔTE D'IVOIRE	15.207.260	18.128.348	19%	-518.716	-1.162.212	124%
TIMAR MAURITANIE	986.794	845.602	-14%	-1.133.932	99.120	-109%
TIMAR MALI	19.401.324	18.923.245	-2%	1.033.512	632.252	-39%
TIMAR MALI TRANSIT	403.218	231.556	-43%	13.243	-31.383	-337%
TIMAR TUNISIE ON SHORE	18.444.201	19.369.029	5%	540.158	1.003.784	86%
TIMAR TUNISIE OFF SHORE	-	-	-	-73.116	-72.874	0%
TIMAR TANGER MEDITERRANEE	27.223.801	31.311.100	15%	403.326	-760	-100%
TIMAR PS	1.787.345	2.679.045	50%	-1.317.263	1.368.700	-204%

Sur les filiales européennes, l'année est marquée par la baisse de volumétrie sur Grupolis (-19% de CA), le maintien de TIN à un niveau similaire à 2022 et aussi la très bonne performance de MTS Madrid avec +29% de CA.

En termes de résultat net, le recul de l'activité sur Grupolis engendre une baisse de 40% de son résultat net. Timar International enregistre un résultat en hausse à 7,5 MMAD vs 1,3 MMAD en 2022. Rappelons que le résultat 2022 a été impactée par des ajustements opérés sur ses comptes clients et en particulier sur des créances envers la filiale Timar Tunisie. Notons aussi la belle performance de MTS MADRID avec un résultat à 1,9 MMAD vs 0,9 en 2022.

Le chiffre d'affaires est en baisse sur toutes les filiales africaines à l'exclusion de la Tunisie due à une baisse de la volumétrie et l'arrêt de l'activité sur le Sénégal. Cette évolution se répercute également sur les résultats nets de ces filiales.

Le chiffre d'affaires de TTM a connu une progression de 15%, cependant son résultat net a chuté de 404 KMAD à un résultat nul. Ceci s'explique par une augmentation de 41% des charges de personnel intérimaires, des dotations aux amortissements liés aux investissements importants engagés durant l'exercice.

Timar Prestation de Service qui réalise son chiffre d'affaires avec les sociétés du Groupe termine avec un résultat net en très forte hausse grâce à une progression de son chiffre d'affaires de 40%. Rappelons aussi que le résultat de l'année dernière a été marqué par des ajustements sur les comptes clients.

Les revenus perçus par la maison mère, de ses filiales sont relatifs à :

- des prestations de commissionnaires de transport
- des intérêts sur les comptes courants associés apportés aux filiales
- des dividendes perçus de certaines filiales européennes à savoir Grupolis, MTS Irun et MTS Madrid
- certaines prestations de gestion refacturée aux filiales (consolidation, gestion des assignés...).



IATA S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma



IATA S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma





Réalisations financières de TIMAR SA au cours de l'exercice

• Evolution des principaux agrégats des Etats des Soldes de Gestion (ESG)

La **Valeur ajoutée** en baisse de 2,3% à 88 539 KMAD contre 90 575 KMAD en 2022. Elle représente 20,5% du chiffre d'affaires contre 21,2% en 2022. Le chiffre d'affaires a connu une progression de 1% avec une variation de 4 263 KMAD alors que la valeur ajoutée est impactée négativement par la hausse de la consommation de l'exercice de 1,9%, soit d'une variation de 6 299 KMAD. La baisse des charges externe de 5% contribue à amortir l'impact de l'augmentation des achats consommés. Cette hausse s'explique par l'environnement fortement concurrentiel, au recul de l'activité frigo (abandonnée au 3^{ème} trimestre 2023).

L'**EBE** est en baisse de 15% à 27 175 KMAD contre 32 149 KMAD en 2022 dû principalement à la baisse de la valeur ajoutée de 2.036 KMAD et l'augmentation des charges du personnel de 1.939 KMAD. L'EBE représente 6,3% du chiffre d'affaires contre 7,5% en 2022 soit une détérioration de 1,2 pts.

Le **résultat d'exploitation** est en très nette amélioration 18 560 KMAD contre 15 916 KMAD en 2022 soit + 16,6%. Cette évolution s'explique par les reprises nettes sur les provisions d'exploitation pour 7.717 KMAD qui a compensée le recul de l'EBE de 4.974 KMAD. Rappelons que l'exercice 2022 a été fortement impacté par le niveau élevé des dotations aux provisions constituées. Le taux de marge d'exploitation atteint ainsi 3,6% contre 2,7% en 2022.

Le **résultat financier** s'établit à 1.278 KMAD contre -3 491 KMAD en 2022. Cette amélioration s'explique principalement par la reprise sur provisions des titres de participation de TIMAR INTERNATIONAL pour 3.919 KMAD grâce à l'amélioration de sa situation nette. Sur l'exercice la société a procédé également au complément de provision sur Timar Côte d'Ivoire pour 1.426 KMAD.

Le **Résultat Courant** connaît ainsi une nette amélioration pour s'établir à 19 837 KMAD contre 12 425 KMAD en 2022. Il représente 4,6% du chiffre d'affaires contre 2,9% en 2022.

Le **Résultat Non Courant** s'améliore en 2023, et s'établit à 49 KMAD contre -1 046 KMAD en 2022. Cette évolution s'explique essentiellement par la reprise pour 537 KMAD suite remboursement partiel d'avance en trésorerie intégralement provisionnée en 2022.

Au final le **Résultat Net Après Impôt** a connu une hausse significative, passant de 5 091 KMAD en 2022 à 13 415 KMAD. Cela s'explique par l'impact sur le résultat d'exploitation des reprises sur provisions clients et sur le résultat financier de celles liées aux titres de participations.



• Evolution de la trésorerie nette

La trésorerie nette (y compris les titres et valeurs de placement) s'améliore fortement passant de 13 833 KMAD en 2022 à 25 212 KMAD en 2023. Cette amélioration s'explique principalement par les importants efforts de recouvrement entrepris.

• Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs :

Date clôture	Montant des dettes fournisseurs	Solde non échu	de 1 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
Exercice 2023	66.904.151	51.318.200	10.693.394	767.279	4.125.278



S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma



S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma





Liste des mandats des administrateurs

Le tableau ci-dessous reprend la liste des sociétés dans lesquels les administrateurs de Timar SA sont membres des conseils d'administration :

Administrateurs	Liste des mandats	Fonctions principales
PUECH Olivier <i>(remplacé lors du CA du 28.03.2023)</i>	GRUPOLIS	Président du conseil d'administration
	TIMAR CI	Administrateur Général
	TIMAR AO	Président Directeur Général de société
	TIMAR MALI	Président Directeur Général de société
	TIMAR PS	Président Directeur Général de société
	TIMAR TUNISIE OFF	Gérant
	TIMAR INTERNATIONAL SCGPP	Président Co-gérant
Hassan LAAZIRI	CDG INVEST Growth	Directeur Général
	HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS (HPS)	Administrateur
	Compagnie de transports au Maroc (CTM)	Administrateur
	SOLUDIA MAGHREB	Administrateur
	Fonds Capmezzanine	Directeur Général
	Fonds Capmezzanine II	Président du directoire
	FOLLY FASHION	Représentant du Fonds Cap mezzanine II
	MAYMANA TRAITEUR	Représentant du Fonds Capmezzanine II
	SCE CHEMICALS	Représentant du Fonds Capmezzanine II
	LMPS	Représentant du Fonds Capmezzanine II
	SOLUDIA MAGHREB	Représentant de la Sté de gestion qui représente le Fonds Capmezzanine III
	Comaner	Représentant de la Sté de gestion qui représente le Fonds Capmezzanine III
	ATM	Représentant de la Sté de gestion qui représente le Fonds Capmezzanine III
Oncorad	Représentant de la Sté de gestion qui représente le Fonds Capmezzanine III	
Hamid El Jamali	-	Conseiller
Yves REVOL <i>(nommé par voie de cooptation lors du CA du 28.03.2023)</i>	OLYMP	Président
	CLASQUIN FAR EAST	Président
	ACR OLYMP	Président
	JCR OLYMP	Président
	CLASQUIN FAR EAST	Président
	CLASQUIN JAPAN	Administrateur
	CLASQUIN VIETNAM	Président



EAST ASIA LOGISTICS Ltd CLASQUIN SHANGHAI EUPHROSINE		Administrateur
		Président
		Administrateur
		Président et membre du Comité de Surveillance
		Co-Gérant
		Président du Conseil d'Administration et Administrateur
		Gérant
		Gérant
		Gérant
		Gérant
		Gérant
		Gérant
		Gérant
Hugues MORIN <i>(nommé par voie de cooptation lors du CA du 28.03.2023)</i>	CLASQUIN ITALIA FINANCIÈRE LCI CLASQUIN AUSTRALIA CLASQUIN MALAYSIA CLASQUIN INDIA CLASQUIN SINGAPORE CLASQUIN BURKINA CLASQUIN CHILE CLASQUIN PORTUGAL CLASQUIN FAIRS & EVENTS CLASQUIN JAPAN CLASQUIN KOREA CLASQUIN INTERCARGO ARIANE PARTICIPATIONS CARGOLUTION Inc. BLUE LOTUS OCEAN LINE CLASQUIN FAR EAST CLASQUIN USA CLASQUIN BELGIUM ART SHIPPING CLASQUIN SHANGHAI	Président
		Membre du Comité de Surveillance
		Administrateur
		Administrateur
		Administrateur
		Administrateur
		Co-Gérant
		Président du Conseil d'Administration
		Gérant de la société
		Directeur Général
		Administrateur
		Administrateur et Représentant légal
		Administrateur et Président
Gérant		
Président et Administrateur		
Administrateur		
Administrateur		
Administrateur		
Directeur Général		
Président		
Laurence ILHE <i>(nommée par voie de</i>	CLASQUIN JAPAN	contrôleur légal des comptes



IATA S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma



IATA S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma





cooptation lors du CA
du 28.03.2023)

CLASQUIN KOREA	contrôleur légal des comptes
CLASQUIN MALAYSIA	Administrateur
CLASQUIN SINGAPORE	Administrateur
CLASQUIN THAILAND	Administrateur
CLASQUIN INDIA	Administrateur
CLASQUIN USA	Présidente et Administrateur
CLASQUIN CHILE	Administrateur
CLASQUIN SHANGHAI	Administrateur
CARGOLUTION Inc.	Secrétaire, Trésorier et Administrateur
CLASQUIN BELGIUM	Administrateur
ALLIADE HABITAT	Représentante permanente d'Action Logement Immobilier au Conseil d'Administration d
CLASQUIN SA	Secrétaire général du Groupe

Idriss Bensmail
(nommé par voie de
cooptation lors du CA
du 28.03.2023)

BMCI Leasing	Administrateur
BMCI Off Shore	Administrateur
Cap Retail	Administrateur
Badeel	Administrateur
DAR ESSAADA	Administrateur



Présentation des documents de synthèse :

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre assemblée pour approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Affectation du résultat :

Le résultat net de l'exercice s'élève 13 415 866 MAD. Nous vous proposons d'affecter la totalité de ce résultat en report à nouveau.

Situation de la société à la date du présent rapport et perspectives 2024 :

L'activité de la société au cours du premier trimestre de l'année 2024 semble meilleure que le dernier semestre 2023 sans toutefois revenir au niveau d'activité observé début 2023 impactée par contexte international qui demeure toujours incertain et une inflation encore élevée.

Le Conseil d'Administration a également pris acte du calendrier de l'offre publique de retrait qui a été approuvée le 28/02/2024 et se déroulera comme suit :

EX.1. Calendrier de l'offre

#	Événement	Date
1	Lancement par la Bourse de Casablanca de l'offre d'approbation de l'opération	28/02/2024
2	Vus de la Note d'Information par l'AMMC Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'Information visée par l'AMMC	28/02/2024
3	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à l'opération	29/02/2024
4	Publication de la Note d'Information par l'Institut des JAL	29/02/2024
5	Ouverture de la durée de l'offre publique	08/03/2024
6	Closing de la durée de l'offre publique	27/03/2024
7	Réception par la Bourse de Casablanca des fichiers relatifs aux ordres d'appels des titres collectés à travers l'outil de Centralisation des Souscriptions (CCS) avant 12h00	28/03/2024
8	Centralisation et consolidation des ordres d'appels de titres par la Bourse de Casablanca	29/03/2024
9	L'avis d'un état recevable des ordres d'appels de titres à l'AMMC	01/04/2024
10	Retrait par la Bourse de Casablanca des résultats de l'OPR aux collecteurs d'ordres	02/04/2024
11	Publication par la Bourse de Casablanca de l'avis relatif à la cotation	03/04/2024
12	Publication par la Bourse de Casablanca des communications de presse relatives à la cotation, dans les JAL	03/04/2024
13	Publication de l'avis relatif aux modalités de l'opération par la Bourse de Casablanca	04/04/2024
14	Publication par l'Institut, des résultats de l'offre dans un journal d'annonces légales	04/04/2024
15	Enregistrement de l'opération au bourse	04/04/2024
16	Régulariser l'émission de l'offre	09/04/2024
17	Relevés de la cote des titres du capital	10/04/2024

Olivier PUECH
Directeur Général



IATA S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma



IATA S.A au capital de 30 110 000,00 Dhs. Patente : 37951138. CNSS : 1053842 . RC : 40957 Casa. IF : 01066029.
Immeuble 1, rue 1, quartier Oukacha, Ain Sebaa, Casablanca
Tel : +212(0)522 67 60 00 • Fax : +212(0)522 67 25 75 • www.timar.ma • info@timar.ma



66 • Annexe 6 : Le rapport ESG 2023

Annexe 6 : le Rapport ESG 2023



Message Directeur Général du Groupe Timar



M. Olivier PUECH
Directeur Général

Entretien avec M. Olivier PUECH – Directeur Général

Au sein du Groupe TIMAR, une entreprise marocaine qui jouit d'une réputation prestigieuse sur le marché financier de Casablanca, nous nous engageons fermement en faveur de la transparence et de la responsabilité, conformément à la réglementation en vigueur, notamment la note circulaire de l'AMMC n° 03/2019, en date du 20 février 2019, telle qu'elle a été publiée dans le bulletin officiel n° 6784 du 07 juin 2019. Cette démarche se manifeste clairement à travers l'élaboration de notre Rapport ESG, qui reflète notre engagement continu envers les principes du développement durable et de la responsabilité sociale.

Cette année marque un tournant significatif dans notre histoire, avec l'intégration au sein du Groupe CLASQUIN coté sur Euronext Growth (PARIS), une référence mondiale en ingénierie de transport aérien et logistique Overseas, qui a récemment acquis 96,15% de notre capital et droits de vote. Cette prise de contrôle n'est pas seulement un signe de confiance de la part d'un leader mondial, mais également une reconnaissance de la solidité de nos fondamentaux financiers et opérationnels, ainsi que de notre capacité à nous adapter et à prospérer face aux défis. De plus, l'expertise et le dévouement de nos collaborateurs viendront renforcer significativement le secteur du Road Brokerage / Ro-Ro au sein de CLASQUIN.

Nous avons également pris l'initiative de mettre en lumière nos efforts et réalisations en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), un domaine où nous avons, au fil des années, tissé des liens forts et durables avec nos différentes parties prenantes. Ce choix stratégique souligne l'importance que nous accordons non seulement à la performance économique, mais aussi à l'impact social et environnemental de nos activités.

Notre succès continu repose sur l'engagement permanent et durable de nos équipes, dont l'excellence, le professionnalisme et la proximité avec nos clients constituent le fondement de nos valeurs d'entreprise. Ces principes, alliés à notre expertise avérée, sont les piliers sur lesquels nous bâtissons notre avenir.

C'est avec une ambition renouvelée que nous envisageons de poursuivre sur la voie d'un développement dynamique et responsable, en collaboration étroite avec notre partenaire CLASQUIN. Ensemble, nous sommes déterminés à avancer, en restant fidèles aux valeurs et aux principes qui ont toujours guidé notre action et qui continueront de nous inspirer dans le futur.

I. Elements Generaux:

1-1 Profil du Groupe TIMAR A-Identité du Groupe

Timar, désormais une filiale du groupe Clasquin, cotée à la bourse de Casablanca, se distingue par sa présence significative en Europe, au Maghreb et en Afrique de l'Ouest.

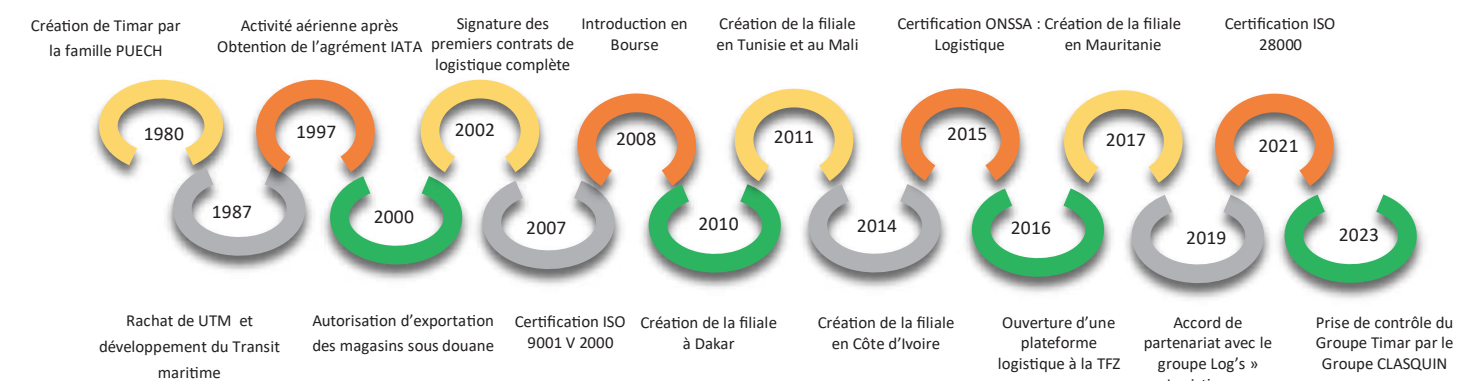
Depuis près de quatre décennies, notre entreprise a été à la pointe de l'innovation dans le secteur du transport international, la logistique et le transit de marchandises. Notre héritage en tant qu'acteur majeur dans le transport routier international nous a permis de nous diversifier avec succès et d'intégrer les dimensions aériennes et maritimes du transport international. Cette évolution stratégique, combinée à notre expansion dans les domaines du transit, notamment le dédouanement des marchandises, et de la logistique de stockage, nous a permis d'offrir à nos clients une gamme complète de services couvrant toute la chaîne de valeur de la Supply Chain internationale.

Au cœur de notre stratégie de croissance, nous avons étendu notre empreinte géographique et renforcé notre proximité clientèle en établissant 13 filiales à travers des régions clés telles que le Maroc, la France, le Portugal, l'Espagne, la Tunisie, la Mauritanie, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Cette expansion démontre notre engagement à répondre efficacement aux besoins variés de notre clientèle et à assurer une présence locale forte dans des marchés stratégiques.

Notre politique de croissance organique et géographique est le fruit d'une vision claire et d'une volonté de la direction générale d'aligner notre organisation et notre gouvernance sur les standards internationaux les plus élevés. Cela témoigne de notre ambition non seulement de répondre aux attentes de développement du groupe mais également de celles de nos parties prenantes. L'accord signé avec le Groupe CLASQUIN pour la prise de contrôle de Timar s'inscrit dans cette dynamique. Il marque une étape décisive dans notre quête pour offrir une proposition de valeur globale et intégrée à nos clients, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du transport et de la logistique. Cette intégration stratégique vise à consolider notre positionnement en tant que fournisseur de solutions logistiques complètes, capables de répondre aux défis complexes de la Supply Chain à l'échelle globale.



B-Repères Historique du Groupe



C-vision, missions et valeurs du Groupe

Après le rachat du groupe, TIMAR adhère à la vision du Groupe Clasquin qui construit sa vision autour des principes et valeurs forts. Basés sur les 3 P :

PEOPLE: Construire des équipes à la fois performantes et engagés

PARTENAIRE : Être un acteur responsable, intègre et impliqué

PLANETE : Être exemplaire à notre échelle en participant à la maîtrise de l'impact environnemental

La responsabilité, la durabilité et la croissance, Ils sont portés par la Direction Générale et déployés, au quotidien, par l'ensemble des femmes et des hommes du groupe.



NOTRE VISION

Acteur majeur du transport international et du transit au Maroc, TIMAR entend renforcer sa position dans le Royaume et devenir un leader régional en Afrique avec une croissance durable et responsable.

NOTRE MISSION

Apporter à nos partenaires des solutions innovantes et Compétitives, durable et responsable, adaptées aux besoins de leurs échanges internationaux.



NOS VALEURS

Nos valeurs qui émanent d'une réflexion de fond, sont définis pour répondre à la fois à notre vision et notre mission. Elles sont portées par les femmes et hommes du groupe TIMAR et constituent le socle de nos actions au quotidien.



D- Implantations en propre TIMAR

Actuellement, le Groupe TIMAR étend sa présence internationale avec 12 filiales réparties dans 5 pays africains, à savoir le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, le Mali, et la Côte d'Ivoire, ainsi que dans 3 pays européens, à savoir la France, le Portugal, et l'Espagne. Cette expansion géographique stratégique est motivée par l'ambition de TIMAR d'accompagner activement le développement de ses clients en Afrique. Pour ce faire, nous nous engageons à établir des lignes de groupage régulières, facilitant ainsi le transport de marchandises par voie routière et maritime vers l'Afrique de l'Ouest.

Cet objectif s'inscrit dans une vision plus large de fournir des solutions logistiques intégrées et personnalisées qui répondent aux besoins spécifiques de nos clients, en assurant une chaîne d'approvisionnement fluide et efficace. En développant notre réseau de filiales à travers ces régions clés, TIMAR renforce sa capacité à offrir des services de transport et de logistique de haute qualité, contribuant ainsi à la croissance et à l'expansion des activités de nos clients en Afrique et en Europe.



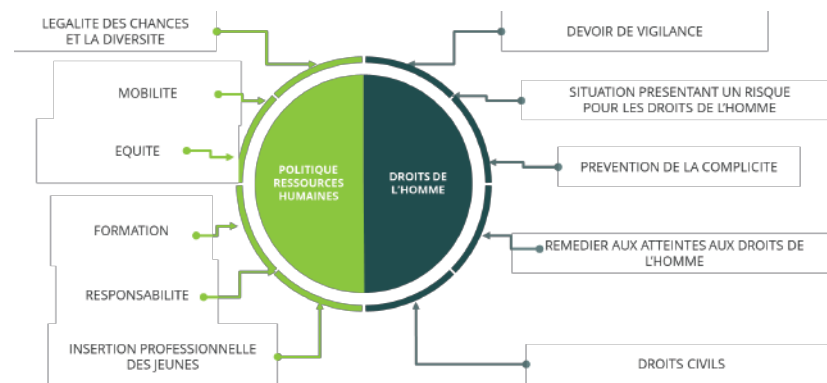
1.2- Périmètre A-Stratégie RSE

TIMAR a adopté la stratégie RSE du groupe Clasquin après le rachat. Le groupe a développé sa démarche autour de 3P. « People, Partner, Planet »

PEOPLE :

Chez TIMAR, nous reconnaissons que nos collaborateurs constituent notre atout le plus précieux. En tant qu'entreprise opérant dans le secteur des services, la qualité, le dévouement et l'expertise de notre équipe sont essentiels à notre succès et à notre réputation. C'est pourquoi le pilier "PEOPLE" joue un rôle central dans notre politique de ressources humaines et de droits de l'homme, reflétant notre engagement à bâtir une entreprise où le bien-être et le développement professionnel de chaque employé sont prioritaires.

Notre politique RH, illustrée par le schéma suivant, est conçue pour soutenir ce principe fondamental à travers deux axes stratégiques suivants.



B-Périmètre du RAPPORT ESG

Ce rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Il couvre le périmètre de TIMAR SA Maroc.

PARTNER :

PARTNER	ACTIONS TIMAR	ODD
Prévenir et lutter contre la corruption	Lutter contre la corruption en formant l'ensemble du personnel par le déploiement de mesures permettant de prévenir, de détecter et de lutter contre les faits de corruption	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Sécuriser vos données	Former et prévenir le personnel de TIMAR sur la sécurisation des données de notre organisation	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS ÉQUITABLES
Appliquer une gouvernance responsable et indépendante	Impliquer le management dans la RSE	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
S'impliquer au quotidien en faveur de la société qui l'entour	S'impliquer localement et permettre aux salariés de s'impliquer eux aussi	8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIQUE, 17 PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

La stratégie RSE de TIMAR GROUPE est la traduction concrète de son engagement en faveur de la création de valeurs durables et partagées avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème du secteur du Transport National et International.

C- Date de publication du rapport

Avril 2024



D-Identification et hiérarchisation des enjeux

La matrice de matérialité du Groupe TIMAR a été élaborée à travers une démarche méthodique et rigoureuse, fondée sur deux axes principaux. Premièrement, l'identification et la priorisation des enjeux pertinents pour les parties prenantes de TIMAR ont été réalisées grâce à un processus d'écoute active mis en œuvre par le groupe. Ce processus a permis de recueillir et d'analyser les attentes et préoccupations de nos parties prenantes de manière structurée. Deuxièmement, nous avons procédé à l'identification et à la hiérarchisation des enjeux spécifiques à TIMAR, en tenant compte de notre stratégie d'entreprise, de nos objectifs de développement durable et de nos responsabilités envers l'environnement et la société.

Les enjeux identifiés à travers ces deux dimensions ont été évalués et classifiés selon leur degré de criticité, en adoptant une échelle de trois niveaux : important, majeur et crucial. Cette approche nous a permis de distinguer clairement les enjeux selon leur impact potentiel sur notre groupe et nos parties prenantes, et d'allouer nos ressources de manière plus efficace pour adresser ces enjeux de manière prioritaire.

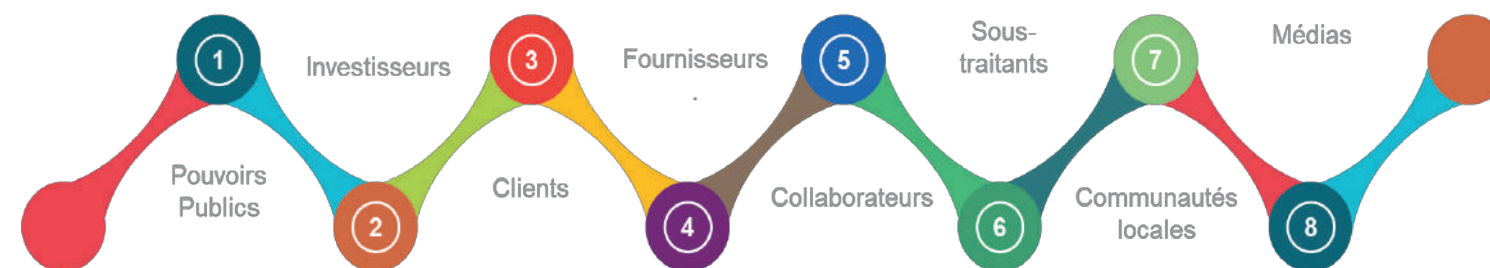
Ces enjeux ont ensuite été organisés en cinq catégories distinctes, à savoir : Économique, Environnement, Social, Sociétal et Gouvernance. Cette classification offre une vue d'ensemble cohérente et structurée des domaines clés sur lesquels le Groupe TIMAR s'engage à agir de manière responsable et transparente. Elle reflète notre engagement à intégrer les principes du développement durable dans toutes nos activités et à contribuer positivement à la société et à l'environnement, tout en maintenant notre performance économique et en respectant les exigences de gouvernance.

Cette matrice de matérialité n'est pas seulement un outil d'analyse stratégique ; elle est également un engagement envers nos parties prenantes, démontrant notre volonté de comprendre et de répondre aux enjeux qui leur sont les plus significatifs, ainsi qu'à ceux qui sont critiques pour la pérennité et le succès de notre entreprise.



Identification des Parties prenantes et mode de dialogue :

L'instauration d'un dialogue constructif et continu avec nos parties prenantes est au cœur de la démarche RSE du Groupe TIMAR. Reconnaisant l'importance cruciale de ces interactions, nous avons, au fil des ans, développé et mis en œuvre une variété de mécanismes de communication diversifiés et efficaces. Cette approche nous a permis de rester attentifs et réactifs aux besoins et préoccupations de nos parties prenantes, une démarche qui est fondamentale pour le succès de notre stratégie d'engagement. Dans le cadre de notre engagement à maintenir des standards de qualité élevés, nous avons procédé à l'identification de nos parties prenantes clés en nous appuyant sur les principes énoncés dans les normes ISO 9001 version 2015 et ISO 28000 version 2007. Cette analyse a abouti à la reconnaissance de huit (8) catégories de parties prenantes, tant internes qu'externes. Pour chaque catégorie, nous avons détaillé le type de partenariat établi ainsi que les modes de dialogue spécifiques mis en place, garantissant ainsi une approche sur mesure et pertinente pour chaque groupe d'intérêt.



Le dialogue ouvert et transparent que nous avons cultivé avec nos parties prenantes nous a non seulement permis de créer un climat de confiance, mais a aussi été le fondement sur lequel reposent des relations durables et mutuellement bénéfiques. Ces interactions enrichissantes contribuent significativement à la création de valeur pour TIMAR et pour l'ensemble de ses partenaires. Par ce biais, nous assurons une compréhension profonde et partagée des objectifs et des défis, facilitant ainsi la collaboration et l'innovation.

Cette démarche participative renforce notre capacité à répondre de manière proactive aux attentes variées de nos parties prenantes, tout en soutenant nos ambitions de croissance durable. Elle est le reflet de notre engagement à opérer de manière responsable et transparente, en alignant nos pratiques d'affaires avec les valeurs et les principes de la responsabilité sociétale des entreprises.

PRINCIPAUX CANAUX DE COMMUNICATION ET DE DIALOGUE ENTRE TIMAR ET SES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES SONT LES SUIVANTS



Matrice de Matérialité

Les enjeux des parties prenantes, ont été identifiés sur la base des résultats des modes de dialogues avec celles-ci, complété avec les enjeux internes de TIMAR.

Au total 12 enjeux ont été identifiés et regroupés selon 5 catégories :

Par la suite, tous les enjeux ont fait l'objet d'analyse de pertinence, par TIMAR, selon le degré d'importance pour :

- **TIMAR « axe des abscisses »**
- **Les parties prenantes « Axes des ordonnées »**

L'analyse a été faite de manière qualitative sur la base des connaissances de l'équipe de TIMAR. Suite à l'évaluation de l'ensemble des enjeux, TIMAR a identifié 5 enjeux Cruciaux





TIMAR a choisi de se concentrer dans un premier temps aux enjeux qui sont à la fois cruciaux pour les parties prenantes et pour le groupe et notamment les enjeux liés :

- Gouvernance
- Politique RH
- Satisfaction des clients
- Valeur économique de l'entreprise
- Respect de la réglementation

Sur la base de ce choix, TIMAR a construit sa stratégie RSE qui est revue annuellement après l'exercice de réévaluation des enjeux selon les critères susmentionnés ou l'intégration progressive des autres enjeux en fonction de leurs positions dans la matrice de matérialité



II. Elements Spécifiques:

A- RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

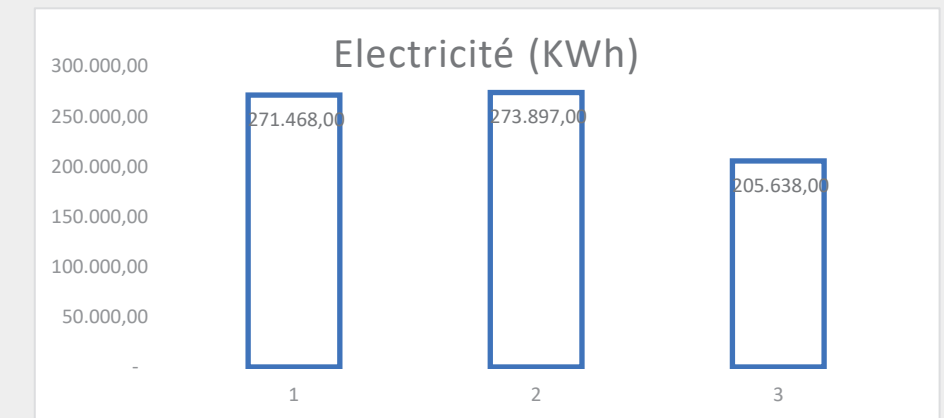


-Au fil des années, TIMAR s'est engagée de manière continue et soutenue dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action ciblés pour atténuer les risques et impacts environnementaux liés à ses activités. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une politique environnementale rigoureuse, dont les principes sont conçus pour répondre de manière proactive aux défis environnementaux

1. Maintien de la propreté et des conditions sanitaires des lieux de travail : Nous veillons à ce que nos espaces de travail respectent des normes élevées de propreté, d'hygiène et de salubrité, essentielles à la santé et au bien-être de notre personnel. Tous les employés sont encouragés à adhérer strictement aux mesures d'hygiène et de sécurité en place.

2. Protection et sécurité du personnel : TIMAR s'assure que tous les employés, en particulier ceux effectuant des travaux physiques, sont équipés de manière appropriée pour se protéger contre les risques liés à leur environnement de travail, garantissant ainsi leur sécurité individuelle et collective.

3. Prise en compte de la protection de l'environnement : Notre engagement envers l'environnement va au-delà de la simple conformité législative. Nous adhérons aux normes de gestion environnementale nationales et internationales les plus strictes, reflétant notre détermination à préserver notre milieu physique et géographique.



NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION D'EAU ELECTRICITE

- Consommation d'Electricité :

TIMAR a réalisé une impressionnante réduction de sa consommation d'électricité, atteignant 25% de moins par rapport à l'année 2022. En dépit de son secteur d'activité, qui n'engendre pas une consommation énergétique élevée — se concentrant principalement sur l'éclairage des bureaux et des agences, ainsi que la recharge de motos et de chariots élévateurs électriques —, cette performance souligne notre engagement profond envers la préservation de l'environnement.

Dans le cadre de notre stratégie environnementale, nous avons initié une série de mesures ciblées pour optimiser notre consommation énergétique.

Ces mesures reflètent notre volonté de minimiser notre impact écologique tout en améliorant l'efficacité opérationnelle. Voici les actions principales que nous avons entreprises pour réduire notre empreinte énergétique :

- Optimisation des paramètres de veille des ordinateurs : Configuration des ordinateurs pour qu'ils passent en mode veille après une courte période d'inactivité, réduisant ainsi la consommation énergétique inutile.
- Aménagement intelligent des espaces de travail : Positionnement des bureaux à proximité des fenêtres ou sous les sources de lumière naturelle, afin de limiter l'usage de l'éclairage artificiel durant la journée.
- Maximisation de l'utilisation de la lumière naturelle : Ouverture des stores pour profiter pleinement de la lumière du jour, réduisant ainsi le besoin en éclairage électrique.
- Installation d'éclairage LED à faible consommation : Remplacement des anciennes installations par des panneaux LED économiques, offrant une qualité d'éclairage supérieure pour une fraction de la consommation.
- Campagnes de sensibilisation du personnel : Encouragement des employés à éteindre les prises électriques inutilisées et à éteindre les lumières lorsqu'une pièce n'est pas occupée.
- Utilisation de multiprises avec interrupteur : Facilitation de l'extinction des appareils en mode veille, contribuant à une réduction significative de la consommation d'énergie parasite.
- Choix de couleurs intérieures claires : Adoption de couleurs claires pour la décoration intérieure, qui reflètent mieux la lumière, diminuant le besoin d'éclairage supplémentaire.
- Protocoles pour le personnel d'entretien et de sécurité : Mise en place de directives strictes pour assurer l'extinction des lumières après les opérations de nettoyage et en dehors des heures de travail.

Ces initiatives d'éco-gestes sont le reflet de notre engagement à poursuivre la réduction de notre consommation d'électricité et d'eau. Elles s'inscrivent dans une démarche plus large visant l'excellence environnementale et témoignent de notre responsabilité en tant qu'acteur économique conscient des enjeux écologiques actuels.



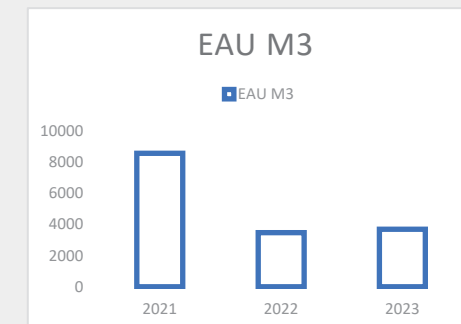
4. Intégration des aspects HSE dans la prise de décision : Les considérations liées à la santé, la sécurité et l'environnement (HSE) sont au cœur de toutes nos décisions opérationnelles, soulignant notre engagement envers une responsabilité environnementale globale.

5. Réduction et recyclage des déchets : Nous nous efforçons de minimiser notre impact environnemental en gérant efficacement les déchets générés par nos activités, en privilégiant leur recyclage lorsque cela est possible.

6. Amélioration continue de la performance environnementale : TIMAR est déterminé à améliorer continuellement ses pratiques environnementales, en témoigne la mise à jour régulière de notre politique environnementale et la communication proactive de ses progrès.

7. Examen de la conformité environnementale des partenaires : Nous procédons à des inspections régulières pour s'assurer que nos partenaires et sous-traitants adhèrent également à des normes environnementales strictes, garantissant une chaîne d'approvisionnement responsable.

En outre, TIMAR a développé un plan d'action spécifique axé sur la gestion rationnelle des ressources en eau et électricité au sein de notre siège et de nos agences. Cette initiative vise à réduire notre empreinte écologique et à promouvoir une utilisation plus efficace des ressources naturelles, illustrant notre engagement envers la durabilité et la préservation de l'environnement pour les générations futures.



- Consommation d'Eau :

Au sein de TIMAR, l'utilisation de l'eau se concentre principalement sur les besoins quotidiens de nos collaborateurs, que ce soit au siège ou dans nos agences. Au cours de la période allant de 2022 à 2023, notre consommation moyenne d'eau a été de 3 586,5 m³.

Dans le cadre de notre engagement envers la durabilité et la responsabilité environnementale, nous avons adopté des pratiques innovantes et efficaces pour optimiser cette consommation :

- Réutilisation de l'eau de cuisine : Nous avons mis en place un système de distillation permettant de réutiliser l'eau issue de la cuisine pour l'arrosage des espaces verts. Cette initiative contribue à réduire notre consommation globale d'eau potable tout en maintenant nos jardins dans un état verdoyant.
- Installation de systèmes à pédale dans les sanitaires : Afin de limiter le gaspillage d'eau, des systèmes de pédale ont été installés pour contrôler l'ouverture et la fermeture des robinets d'eau. Cette mesure simple mais efficace permet de réduire significativement la consommation d'eau en évitant son écoulement inutile.
- Installation de fontaines à eau : Des fontaines à eau ont été mises en place à chaque étage de nos bâtiments, offrant plusieurs avantages significatifs. Premièrement, elles encouragent le bien-être et l'hydratation de nos collaborateurs, impactant positivement leur santé, leur niveau d'énergie et leur capacité de concentration. Deuxièmement, en diminuant la dépendance aux bouteilles d'eau en plastique, nous réduisons la production de déchets et notre empreinte carbone, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

En plus de ces initiatives, notre conformité aux exigences légales et réglementaires en matière environnementale est une priorité absolue. TIMAR est fier de ne jamais avoir été sujet à des sanctions ou amendes pour non-conformité avec la législation ou la réglementation environnementale. Nous n'avons également reçu aucune réclamation de la part des riverains ou des ONG concernant des nuisances environnementales. Cette performance témoigne de notre engagement continu et sérieux envers le respect de l'environnement et de notre volonté de maintenir des pratiques opérationnelles responsables et durables.



NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT

• Dans le cadre de notre engagement pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, TIMAR a défini une série d'actions visant à minimiser notre empreinte carbone. Notre stratégie repose sur l'optimisation du transport de marchandises, afin de réduire significativement les émissions de CO₂.

Voici les mesures principales que nous avons adoptées :

Optimisation des trajets grâce à la géolocalisation : Nous utilisons des outils de localisation avancés pour réduire les distances parcourues, ce qui contribue directement à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

• Ajustement des vitesses moyennes : En optimisant les vitesses de conduite, nous améliorons l'efficacité du carburant et réduisons les émissions.

• Formation et engagement des chauffeurs : Nous mettons en œuvre des programmes de formation continue pour sensibiliser nos chauffeurs à la conduite économique et écologique, encourageant ainsi la réduction de la consommation de carburant.

• Adoption de véhicules hybrides : L'achat et la location de voitures hybrides, moins polluantes, s'inscrivent dans notre politique de transition vers un parc automobile à faible émission de CO₂.

• Gestion rigoureuse du fonctionnement des moteurs diesel : Nous adoptons des pratiques telles que l'extinction des moteurs des camions diesel lorsqu'ils sont en stationnement ou après de longues périodes de ralenti, réduisant ainsi la consommation de diesel.

• Utilisation de solutions de communication à distance : Pour éviter les déplacements inutiles, nous privilégions l'utilisation de plateformes telles que TEAMS pour la tenue de réunions à distance.

	2021	2022	2023
Consommation carburant en Litre	760 715	773886	750 254



• Intégration dans le bilan carbone du groupe : TIMAR contribue activement au bilan carbone du groupe en fournissant des données détaillées sur notre consommation de carburant et les activités de fret, nécessaires à la rédaction de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) du groupe.

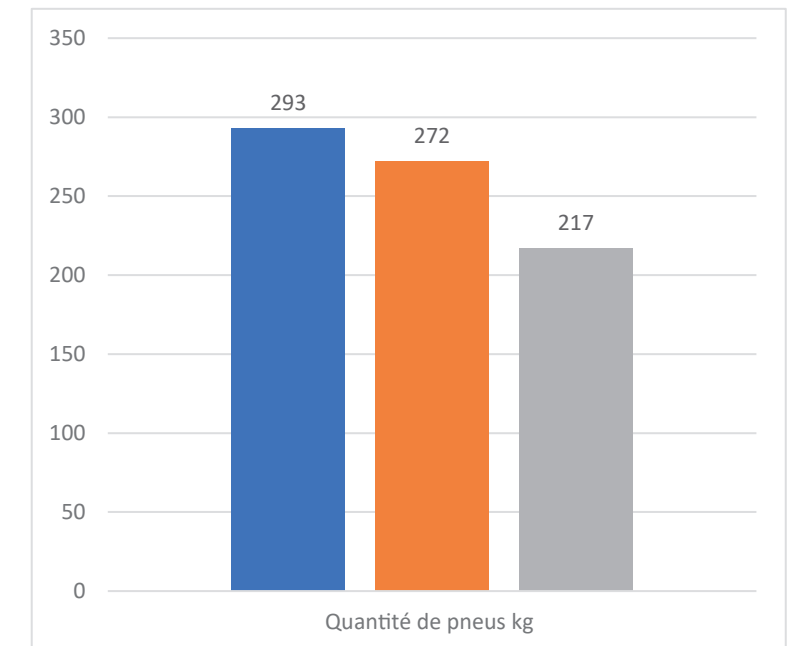
Ces initiatives démontrent notre engagement profond envers la réduction de notre impact environnemental. En mettant en œuvre ces mesures, nous visons non seulement à atténuer notre contribution au changement climatique mais aussi à promouvoir des pratiques de transport durable au sein de notre industrie.

La réduction observée en 2023 par rapport à 2022 et même à 2021 indique clairement que les stratégies d'économie de carburant et les améliorations opérationnelles mises en œuvre par TIMAR sont efficaces. Cela est attribué à une combinaison de facteurs, notamment une meilleure planification des itinéraires, l'adoption de technologies de transport plus efficaces, et une sensibilisation accrue des chauffeurs à l'économie de carburant. En réduisant sa consommation de carburant, Timar diminue non seulement ses coûts opérationnels mais contribue également à réduire son empreinte carbone, ce qui est en accord avec ses objectifs environnementaux et ses responsabilités sociales d'entreprise.



NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA REDUCTION ET LA VALORISATION DE NOS DECHETS

Les initiatives environnementales de TIMAR englobent une stratégie de gestion des déchets complète, reflétant notre engagement profond envers la protection de l'environnement. Reconnaissant l'impact des activités industrielles sur l'écosystème, nous avons adopté une approche proactive pour la gestion, le tri, le stockage et la valorisation des déchets générés.



Gestion spécialisée des déchets :

- Métaux (ferraille) : Nous collectons et stockons la ferraille dans des espaces désignés avant de la revendre à des entreprises spécialisées dans le recyclage des métaux. Cette pratique non seulement réduit les déchets mais soutient également l'industrie du recyclage.
- Caoutchoucs : Les déchets de caoutchouc sont collectés et stockés séparément, dans l'attente d'une utilisation ou d'un recyclage futur adapté.
- Plastiques et cartons : Considérés comme des déchets ménagers, ils sont acheminés vers des décharges publiques contrôlées pour un traitement respectueux de l'environnement.

Réduction de la consommation de papier : Nous avons également mis en œuvre des mesures visant à diminuer notre consommation de papier, soulignant notre engagement envers la réduction de notre empreinte environnementale.

- Numérisation des documents : L'adoption de l'enregistrement numérique via des E-documents limite notre dépendance au papier.
- Utilisation judicieuse du papier : L'emploi de massicots pour la réutilisation des chutes de papier renforce notre approche d'économie circulaire.
- Impressions responsables : Nous limitons les impressions inutiles et encourageons l'impression recto verso pour réduire la consommation de papier.
- Bacs de récupération pour brouillons : Placés à côté des imprimantes et copieurs, ils encouragent la réutilisation du papier au sein de nos bureaux.
- Tri sélectif : Des zones de tri avec signalétique appropriée ont été mises en place pour faciliter le recyclage des matériaux comme le carton et l'huile, soulignant notre volonté de séparer efficacement les déchets recyclables des ordures ménagères.
- Sensibilisation du personnel : Des formations sont régulièrement organisées pour l'ensemble du personnel, y compris les équipes de nettoyage, afin de souligner l'importance du tri des déchets et de promouvoir les meilleures pratiques environnementales au sein de l'entreprise.

Ces initiatives démontrent l'engagement de TIMAR à intégrer des pratiques durables dans ses opérations quotidiennes. En favorisant une culture d'entreprise axée sur la responsabilité environnementale, nous contribuons à la protection de notre planète tout en optimisant nos processus internes pour un avenir plus durable.

NOTRE CAPITAL HUMAIN SOURCE DE CREATION DE VALEUR

Faits marquants RH 2023

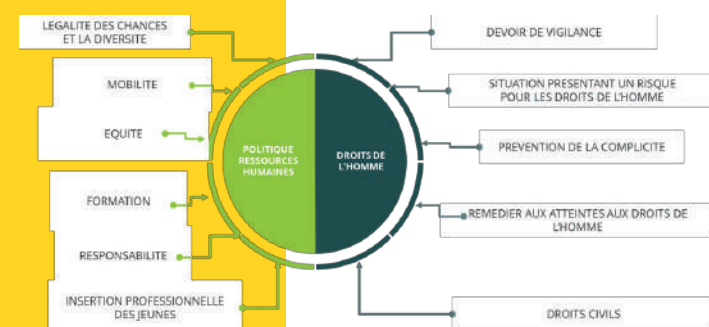
Au cœur de notre stratégie d'entreprise, TIMAR a établi une politique proactive des ressources humaines et des droits de l'homme, plaçant le bien-être et l'épanouissement de nos employés en priorité. Nous sommes fermement convaincus que notre principal atout réside dans notre capital humain et que la performance globale de TIMAR est directement liée au bien-être et à la productivité de nos collaborateurs. En reconnaissant cette valeur intrinsèque, nous avons conçu et mis en œuvre des processus RH qui non seulement répondent aux besoins et aspirations de notre personnel mais sont également alignés sur les objectifs de performance de notre entreprise.

Pilier de notre politique RH :

- **Recrutement** : Nos stratégies de recrutement visent à attirer les talents les plus prometteurs et les plus diversifiés, garantissant un environnement de travail inclusif où chaque individu a la possibilité de contribuer pleinement à nos succès.
- **Formation** : Nous investissons dans des programmes de formation continus et adaptés, assurant le développement professionnel et personnel de nos employés, ce qui les prépare à relever les défis futurs et à progresser au sein de notre organisation.
- **Santé et sécurité au travail** : La santé et la sécurité de notre personnel sont primordiales. Nous mettons en place des mesures rigoureuses pour assurer un environnement de travail sûr et sain, minimisant les risques d'accidents et de maladies professionnelles.
- **Bien-être social** : En reconnaissant l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, nous proposons des initiatives de soutien social qui répondent aux besoins variés de nos employés, renforçant ainsi leur engagement et leur satisfaction au travail.

Grâce à ces politiques, nous avons réussi à instaurer un climat social harmonieux et durable, essentiel pour la motivation et la fidélisation de nos employés. Ce climat positif est un facteur clé qui nous permet d'aborder nos projets de développement et d'avenir avec une confiance et une sérénité accrues, tout en respectant les principes fondamentaux des droits de l'homme.

Cette approche globale et intégrée de la gestion des ressources humaines souligne notre engagement envers la création d'un environnement de travail équitable et propice à l'innovation. Nous sommes convaincus que le respect des droits de l'homme et le développement d'une politique RH attentive sont non seulement essentiels pour le bien-être de nos employés mais également pour la réussite à long terme de TIMAR.



Politique RH et droits de l'homme du Groupe Timar

La politique de gestion des ressources humaines et droits de l'homme s'articule autour de 2 grands axes majeurs.

La politique de ressources humaines et des droits de l'homme chez TIMAR, illustre les engagements du groupe ainsi que les domaines d'action clés à respecter sur l'ensemble des opérations.



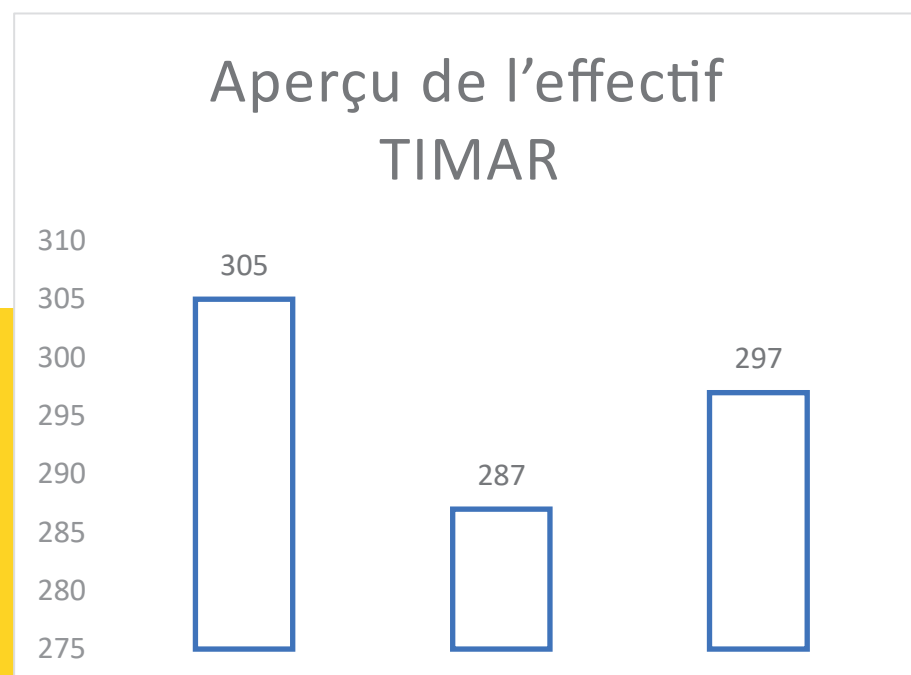
Engagements de TIMAR :

- L'égalité des chances et la diversité: TIMAR s'engage à offrir un environnement de travail où chacun a accès aux mêmes opportunités, valorisant ainsi une diversité riche et productive.
- La mobilité interne: L'entreprise favorise la progression de carrière à travers la mobilité interne, permettant aux collaborateurs d'évoluer et de croître au sein du groupe.
- L'équité: TIMAR vise à maintenir un environnement de travail juste où les décisions sont prises de manière équitable et transparente.
- Développement des compétences: L'accent est mis sur le renforcement et l'élargissement des compétences de nos collaborateurs, essentiel pour leur épanouissement et la performance de l'entreprise.
- La responsabilité: Il est attendu que chaque collaborateur fasse preuve de responsabilité dans ses actions et ses contributions à l'entreprise.
- L'insertion professionnelle des jeunes: TIMAR valorise l'intégration des jeunes professionnels dans le monde du travail, soulignant son rôle dans la formation de la prochaine génération.

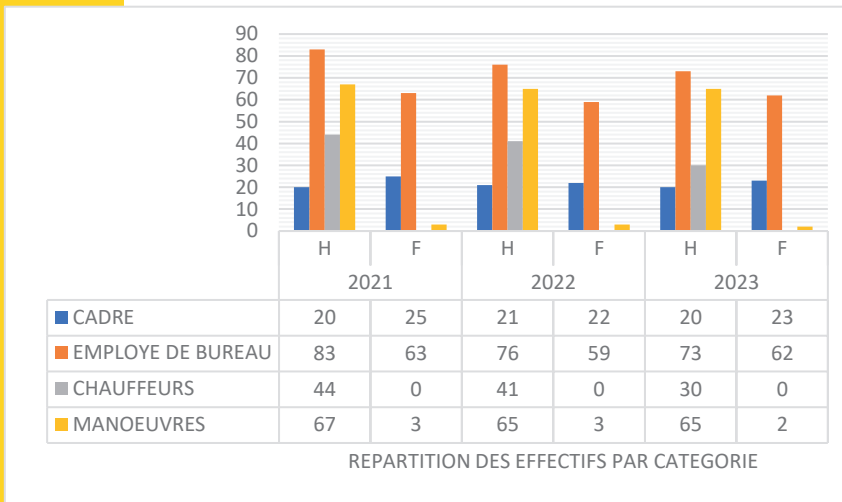
Domaines d'action à respecter:

- Le devoir de vigilance: TIMAR insiste sur la nécessité d'être constamment attentif aux enjeux éthiques et légaux.
- Situations présentant un risque pour les droits de l'homme: L'entreprise s'engage à identifier et à atténuer les situations susceptibles de porter atteinte aux droits de l'homme.
- Prévention de la complicité: TIMAR veille à ne pas se rendre complice d'atteintes aux droits de l'homme par ses actions ou partenariats.
- Réparation des atteintes aux droits de l'homme: L'entreprise s'engage à remédier à toute violation des droits humains qui pourrait survenir, en insistant sur les droits civils.

La politique RH et de droits de l'homme de Timar, montre son engagement envers la protection et la valorisation de ses collaborateurs mais également son alignement avec les standards éthiques et juridiques les plus élevés. C'est une déclaration de principes qui guide l'entreprise dans toutes ses opérations et relations de travail.

**B-1 EFFECTIF TIMAR**

L'effectif de Timar est passé de 287 en 2022 à 297 en 2023 soit une hausse de 3%. Cette hausse est dû au recrutement de nouveaux collaborateurs et la création d'un nouveau service nearshoring.



Répartition par catégorie :

L'évolution de la structure de notre personnel en 2023 par rapport à 2022 révèle des changements significatifs au sein de différentes catégories d'employés chez TIMAR, illustrant l'adaptation de notre capital Humain aux besoins stratégiques et opérationnels de l'entreprise.

- Cadres : Nous avons enrichi notre équipe de direction en accueillant une nouvelle Directrice Financière pour la région Afrique, augmentant ainsi le nombre de cadres de Timar. Ce recrutement stratégique souligne notre engagement envers le renforcement de notre leadership et la consolidation de notre expertise financière sur le continent africain.
- Employés de bureau : La catégorie des employés de bureau est restée stable, reflétant une continuité dans nos opérations administratives et bureautiques. Cette constance témoigne de notre capacité à maintenir un niveau d'activité régulier et une gestion efficace de nos ressources humaines administratives.

- Chauffeurs : La catégorie des chauffeurs a connu une réduction notable de 27% en 2023, principalement due à la restructuration de l'agence d'Agadir. Cette décision, bien que difficile, s'inscrit dans le cadre de nos efforts d'optimisation opérationnelle et de réaligement stratégique des ressources en fonction des exigences actuelles et futures de Timar.
- Manœuvres : L'effectif des manœuvres a légèrement diminué de 1% en 2023, une baisse modeste qui reflète des ajustements mineurs dans nos opérations de terrain et nos besoins en main-d'œuvre physique.

Ces ajustements dans la composition de notre personnel démontrent une gestion dynamique des ressources humaines chez TIMAR, visant à aligner notre capital humain avec les objectifs stratégiques, les performances opérationnelles et les défis du marché.

En adaptant continuellement notre approche des ressources humaines, nous nous assurons de rester compétitifs, agiles et prêts à saisir les opportunités de croissance tout en naviguant à travers les défis du secteur.

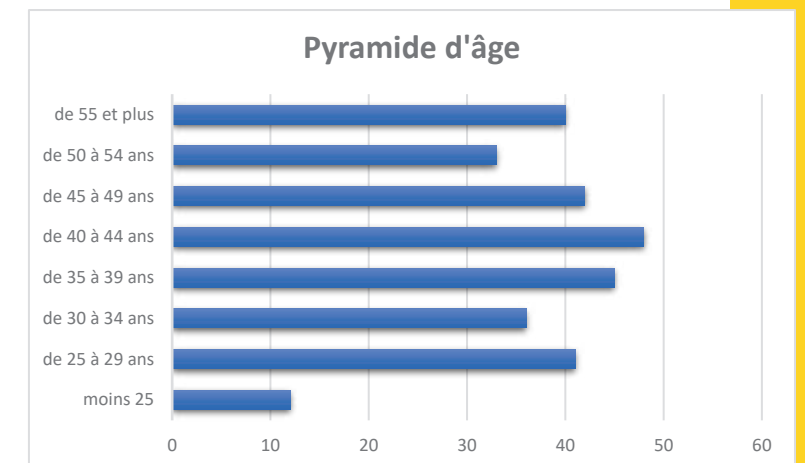
Répartition des effectifs par âge :

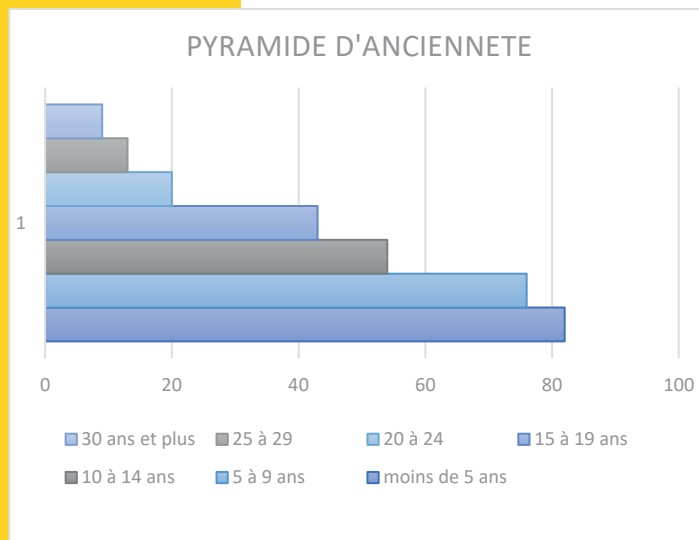
Depuis 2018, TIMAR s'est engagé dans une démarche proactive visant à intégrer les jeunes diplômés au sein de ses équipes, dans le cadre de sa politique de ressources humaines. Cette initiative a eu un double impact positif : contribuer significativement à la lutte contre le chômage et enrichir le groupe de nouvelles compétences essentielles pour soutenir et accompagner sa croissance. L'année 2023 a marqué un point d'inflexion dans cette politique, témoignant de son succès et de son adoption profonde au sein de l'entreprise.

En 2023, nous avons observé une augmentation notable de la représentation des jeunes au sein de notre effectif, particulièrement dans les tranches d'âge « moins de 25 ans » et « de 25 à 29 ans ». Cette tendance illustre non seulement notre engagement envers l'emploi des jeunes mais reflète également notre confiance dans leur potentiel à apporter une valeur ajoutée significative à l'entreprise. En attirant et en développant ces jeunes talents, TIMAR s'assure de disposer d'une réserve de compétences dynamique

et innovante, capable de répondre aux défis futurs et de contribuer à la stratégie de croissance à long terme du groupe.

Cette politique d'insertion des jeunes diplômés est un pilier de notre stratégie RH, démontrant notre volonté de participer activement à l'économie en offrant des opportunités d'emploi significatives aux jeunes. De plus, elle permet à TIMAR de rester à la pointe de l'innovation en intégrant de nouvelles idées et perspectives, cruciales pour notre évolution et notre adaptabilité dans un marché en constante mutation.





Répartition des effectifs par ancienneté :

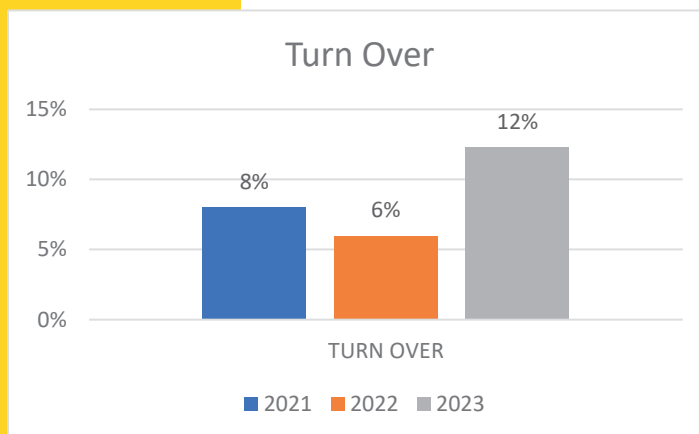
En 2023, TIMAR a observé une composition intéressante de son effectif en termes d'ancienneté, reflétant les dynamiques de recrutement et de rétention des talents au sein de l'entreprise. La structure de l'ancienneté des employés met en lumière la répartition suivante :

- **Employés avec moins de 5 ans d'ancienneté** : Cette catégorie représente la plus grande part de notre personnel, constituant 28% de notre effectif total. Cette proportion significative illustre l'engagement de TIMAR dans l'intégration continue de nouveaux talents, soulignant une phase de croissance et de renouvellement au sein de l'entreprise.
- **Employés ayant entre 5 et 9 ans d'ancienneté** : Occupant la deuxième place, cette tranche d'âge représente 26% de la population totale de l'entreprise. Leur présence notable indique un niveau de stabilité et de fidélité au sein de notre organisation, avec des employés ayant acquis une expérience significative et contribuant de manière substantielle à nos opérations.

- **Employés ayant entre 10 et 14 ans d'ancienneté** : Ce groupe, bien que le plus restreint, constitue 18% de notre effectif. Ces employés apportent une richesse d'expérience et de connaissances institutionnelles précieuses, jouant souvent un rôle clé dans le mentorat et la transmission de la culture et le savoir-faire aux nouvelles générations de travailleurs.

Cette répartition de l'ancienneté chez TIMAR met en évidence une pyramide des âges équilibrée, où les employés à différents stades de leur carrière professionnelle coexistent harmonieusement. La prédominance d'employés avec moins de 5 ans d'ancienneté reflète une tendance à l'innovation et à l'adaptation, tandis que la présence solide des catégories avec 5 à 9 ans et 10 à 14 ans d'ancienneté assure continuité, expérience et transmission des valeurs, culture et savoir de notre entreprise.

Cette structure témoigne de la capacité de TIMAR à attirer et à retenir des talents à travers une stratégie RH dynamique et inclusive, soutenant à la fois l'intégration de nouveaux employés et l'engagement à long terme des collaborateurs plus expérimentés.



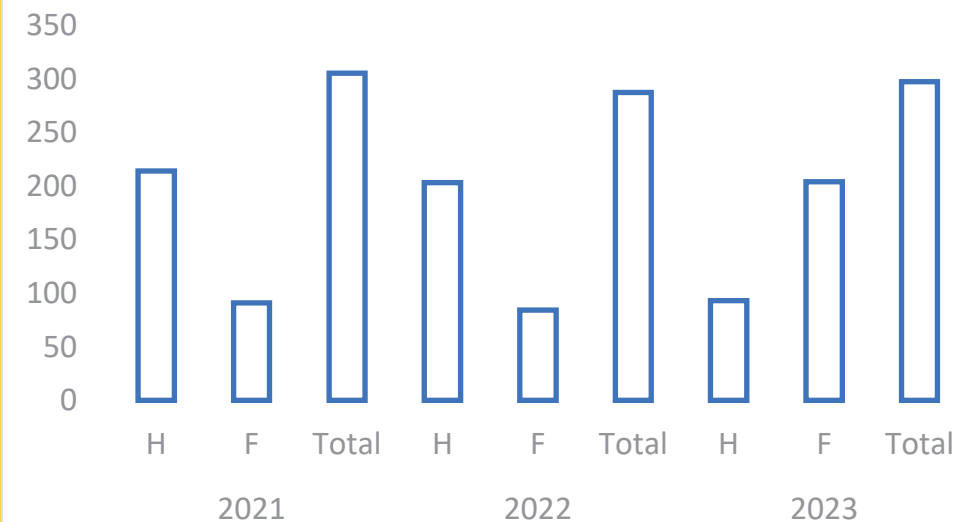
TURN OVER :

Chez TIMAR, nous avons maintenu un taux de turnover moyen de 9% au cours des trois dernières années, un indicateur de la réussite de notre département des ressources humaines dans ses efforts pour fidéliser nos collaborateurs et renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe. Cette stabilité est essentielle pour assurer la continuité des opérations et la cohésion interne, éléments clés de notre réussite organisationnelle.

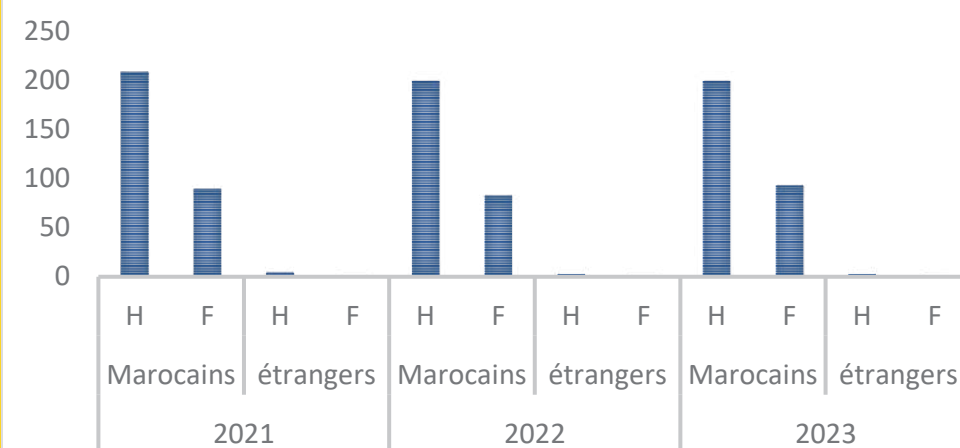
Cette performance en matière de turnover reflète l'efficacité de nos stratégies RH, conçues pour créer un environnement de travail motivant et satisfaisant pour tous nos employés. En investissant dans le développement professionnel, en offrant des conditions de travail favorables et en valorisant chaque contribution individuelle, nous avons réussi à instaurer une culture d'entreprise solide où le bien-être et la progression de nos collaborateurs sont prioritaires.

La faible volatilité de notre effectif témoigne non seulement de la satisfaction et de l'engagement de nos employés, mais aussi de leur confiance dans la vision et la direction du groupe. Un faible turnover favorise l'accumulation de savoir-faire et d'expertise au sein de l'entreprise, facilitant ainsi la transmission des connaissances et le mentorat entre générations de collaborateurs. De plus, cette stabilité contribue à une meilleure planification et à une exécution efficace des projets, renforçant ainsi notre compétitivité sur le marché.

Répartition par genre



EFFECTIFS MAROCAINS & ETRANGERS



B- Responsabilité sociale :

B-1-une politique RH engagée et responsable

TIMAR S'ENGAGE POUR L'EGALITE DES CHANCES ET LA DIVERSITE

La politique de recrutement de TIMAR s'articule autour d'un principe fondamental : la méritocratie.

Nous valorisons la compétence et le potentiel avant tout, en faisant abstraction de toute considération de race, couleur, sexe, origine nationale ou sociale.

Cette approche assure une équité et une objectivité totale dans nos processus de recrutement, favorisant un environnement de travail inclusif et diversifié.

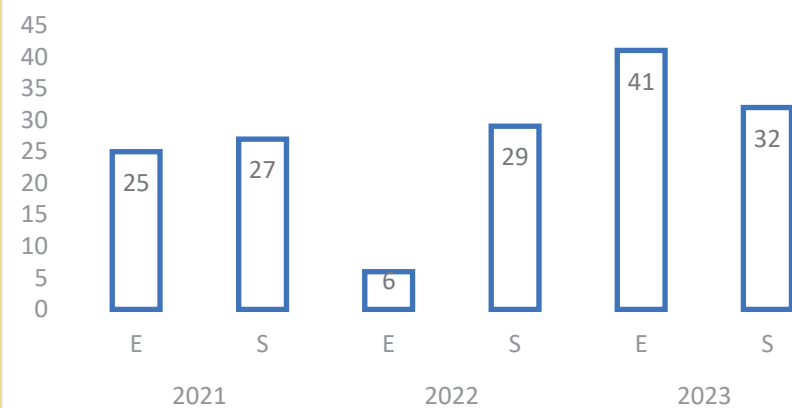
En 2023, les femmes occupent une place significative au sein de notre effectif, représentant 31% de la totalité des employés. Toutefois, elles constituent 8% de la catégorie des cadres, ce qui souligne notre engagement envers la promotion de l'égalité des sexes, tout en reconnaissant qu'il reste encore des domaines où nous pouvons améliorer la représentativité féminine à des postes de haute direction.

L'inclusion des femmes ne se limite pas aux rôles opérationnels ou de gestion intermédiaire ; elles jouent également un rôle crucial dans les sphères décisionnelles de TIMAR. En effet, elles représentent 80% des membres au sein du comité de direction. Cette présence dominante dans les instances de gouvernance témoigne de notre conviction que la diversité des perspectives et des expériences enrichit la prise de décision et contribue à une gouvernance d'entreprise plus robuste et innovante.

La diversité culturelle est également une composante essentielle de notre identité corporative. La présence de collaborateurs de nationalités étrangères renforce notre culture d'entreprise diversifiée et inclusive. Chez TIMAR, les employés étrangers bénéficient des mêmes droits et opportunités que leurs collègues marocains, illustrant notre engagement envers l'équité et le respect mutuel dans un environnement de travail cosmopolite.



EVOLUTION DES RECRUTEMENTS ET DEPARTS



En 2023, TIMAR a connu une croissance significative de son effectif, enregistrant une augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est dû à nos activités de recrutement, qui sont passées de 8 nouvelles embauches en 2022 à 41 entrants en 2023. Cette hausse du nombre de recrutements reflète notre stratégie proactive d'attirer des talents frais et de renforcer notre capacité opérationnelle en réponse aux besoins évolutifs de Timar.

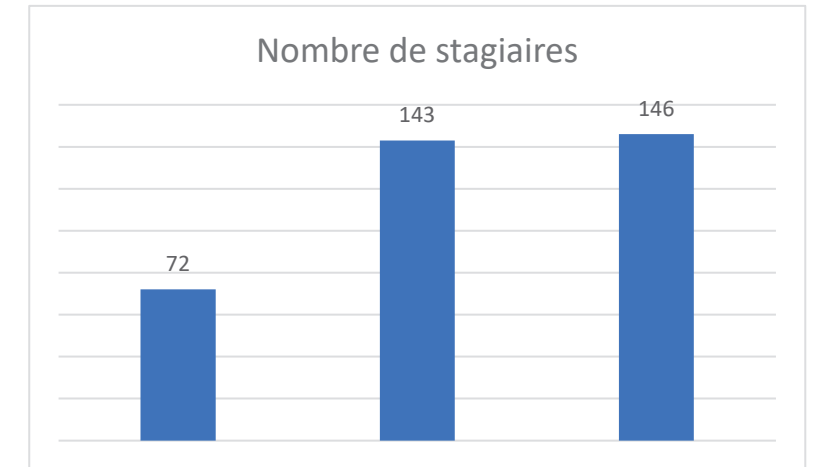
L'évolution de notre effectif en 2023 est dû également à la création d'un nouveau service dédié au nearshoring, marquant une étape importante dans notre stratégie de diversification et d'expansion des services. Ce développement stratégique vise non seulement à répondre aux demandes croissantes de nos clients en offrant des solutions plus flexibles et économiques mais aussi à saisir les nouvelles opportunités de marché dans le secteur du nearshoring.

TIMAR S'ENGAGE POUR L'INSERTION DES JEUNES DIPLOMES :

Depuis de nombreuses années, TIMAR s'engage de manière proactive dans l'intégration professionnelle des jeunes diplômés, en leur offrant l'opportunité d'effectuer des stages au sein de notre entreprise. Cette démarche permet à ces futurs professionnels de faire face à des défis réels, de mettre en pratique leurs connaissances académiques et de développer leurs compétences dans un environnement professionnel dynamique. Pour faciliter cette insertion, TIMAR a établi des partenariats formels avec des institutions de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, telles que l'OFPPT, l'ISTL et l'ENCG.

En 2023, notre entreprise a accueilli 146 stagiaires, marquant une légère augmentation de 2% par rapport à l'année précédente. Cette croissance témoigne de notre engagement continu à contribuer à la formation et au développement de la prochaine génération de professionnels.

En parallèle, la politique de conformité sociale de TIMAR reflète notre engagement envers des pratiques éthiques et responsables. Nous condamnons fermement le travail forcé et l'emploi de mineurs, en veillant à ce que nos opérations et celles de nos fournisseurs adhèrent strictement à ces principes. Nos conditions générales d'achat exigent que nos fournisseurs s'engagent à ne pas employer de travailleurs mineurs et à garantir le respect de cet engagement auprès de leurs sous-traitants. De plus, notre processus de recrutement inclut des vérifications rigoureuses pour assurer le respect de l'âge légal d'emploi, notamment par la vérification de la Carte d'Identité Nationale (CIN).



MOBILITE :

TIMAR S'ENGAGE POUR LA PROMOTION INTERNE ET LA FORMATION

Reconnaissant l'importance cruciale de la motivation des collaborateurs pour le succès global de l'entreprise, TIMAR s'investit continuellement dans le développement des compétences de ses équipes. Nous accomplissons cela par le biais de formations internes et externes ciblées, conçues pour renforcer l'engagement et améliorer la performance de nos employés. Ces programmes de formation ne se limitent pas à enrichir les compétences techniques de nos collaborateurs mais visent également à développer leurs capacités de leadership, de gestion de projet et de communication, essentielles à la réussite dans un environnement de travail en évolution.

Pour valoriser le savoir-faire existant au sein de notre organisation et répondre aux aspirations professionnelles de nos collaborateurs, TIMAR favorise la mobilité interne comme première option pour pourvoir les postes vacants. Le nombre de mobilité interne a évolué de 2 en 2021 à 9 en 2023.

Reconnaissant l'importance cruciale de la motivation des collaborateurs pour le succès global de l'entreprise, TIMAR s'investit continuellement dans le développement des compétences de ses équipes. Nous accomplissons cela par le biais de formations internes et externes ciblées, conçues pour renforcer l'engagement et améliorer la performance de nos employés. Ces programmes de formation ne se limitent pas à enrichir les compétences techniques de nos collaborateurs mais visent également à développer leurs capacités de leadership, de gestion de projet et de communication, essentielles à la réussite dans un environnement de travail en évolution.

Pour valoriser le savoir-faire existant au sein de notre organisation et répondre aux aspirations professionnelles de nos collaborateurs, TIMAR favorise la mobilité interne comme première option pour pourvoir les postes vacants. Le nombre de mobilité interne a évolué de 2 en 2021 à 9 en 2023.

Année	2021	2022	2023
Nombre de mobilité	2	6	9



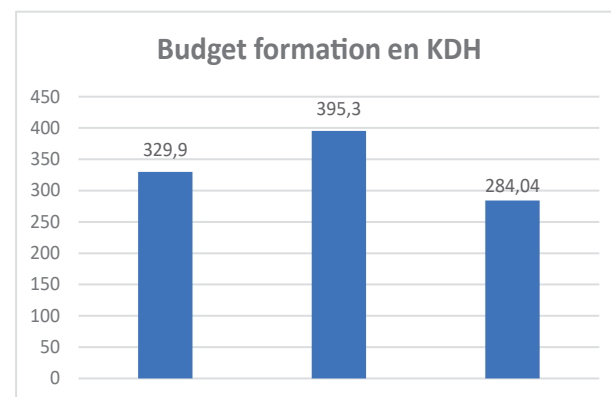
**FORMATION :
FORMATION LOGISTIQUE POUR LES COMMERCIAUX**

En 2017, TIMAR a inauguré la "TIMAR ACADEMY", une initiative ambitieuse destinée à devenir le centre d'excellence du groupe. L'objectif principal de cette académie est de cultiver un cercle vertueux de partage de connaissances en formant des formateurs internes.

Ces formateurs, sélectionnés pour leur expertise reconnue dans leurs domaines respectifs, jouent un rôle crucial en diffusant leur savoir-faire parmi les collaborateurs, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage continu au sein de TIMAR.

Cette stratégie permet à TIMAR de capitaliser sur les compétences et les connaissances spécifiques qui constituent le cœur de ses activités. En transformant les employés expérimentés en mentors, la TIMAR ACADEMY encourage non seulement le transfert de connaissances mais renforce également les liens entre les équipes, tout en assurant que les pratiques exemplaires et les innovations soient partagées et intégrées dans l'ensemble de l'organisation.

Cette approche d'apprentissage interne ne bénéficie pas uniquement aux employés en termes de développement professionnel mais contribue également à l'évolution et à l'adaptabilité de l'entreprise face aux changements du marché. En investissant dans le développement continu de ses collaborateurs, TIMAR se positionne avantageusement pour relever les défis futurs, en s'appuyant sur une base solide de connaissances internes et une culture d'excellence.



TIMAR accorde une grande importance au développement des compétences de ses collaborateurs, allouant en moyenne 336 KDH par an à cet effet. Ce budget de formation représente 1% de la masse salariale totale de l'entreprise, illustrant l'engagement de TIMAR envers l'investissement dans le capital humain et le renforcement des compétences internes.

En 2023, nous avons observé une réduction du budget alloué à la formation, résultant principalement de la mise en œuvre réussie de sessions de formation internes. Ces sessions, moins coûteuses, avec un coût moyen de 800 dirhams hors taxes (HT) par jour, ont permis à TIMAR de maximiser l'efficacité de ses investissements en formation tout en maintenant un niveau élevé de développement professionnel pour ses employés.

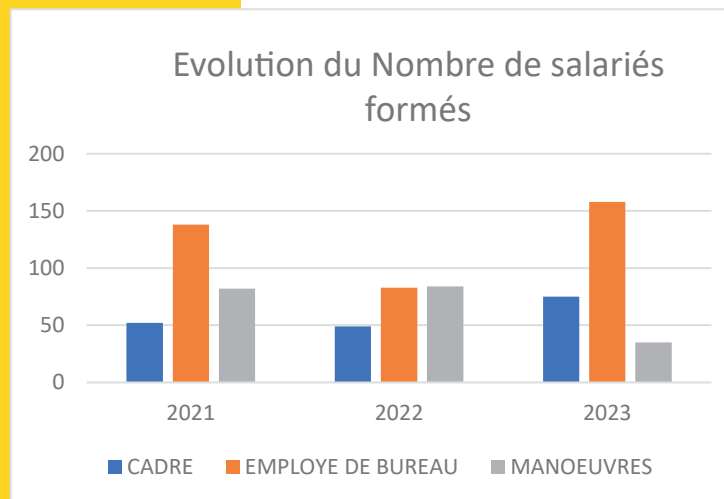
Durant l'année écoulée, 124 salariés ont bénéficié de ces opportunités de formation, à travers 34 sessions différentes. Cette démarche stratégique non seulement optimise les ressources allouées au développement des compétences mais favorise également une culture d'apprentissage et de partage des connaissances au sein de l'organisation. En privilégiant les formations internes, TIMAR renforce son autonomie en matière de développement professionnel et contribue à la création d'une réserve de connaissances spécialisées, adaptées à ses besoins opérationnels spécifiques.

Cet investissement dans la formation et le développement des compétences est crucial pour assurer la croissance continue de TIMAR, en préparant ses collaborateurs à répondre efficacement aux défis futurs et en renforçant la compétitivité globale de l'entreprise sur le marché.

Thème de formation	Nombre de Thème
Logistique	4
Commerce et marketing	3
Environnement	3
Finances et gestion financière	5
Informatique et systèmes d'information	3
Langues	3
Management	1
Qualité	4
Sécurité – hygiène	7
Technique	1
Anticorruption	1
Total général	35



Formation initiale équipiers incendie et évacuation :



TIMAR met en œuvre une série d'indicateurs de suivi pour évaluer l'efficacité et la portée de ses programmes de formation. Ces indicateurs comprennent le pourcentage de personnes formées, le taux de satisfaction des participants, le taux de formations réalisées par rapport à celles planifiées, le total des heures de formation dispensées, et le pourcentage d'employés ayant bénéficié de formations. Ces mesures permettent à TIMAR de s'assurer que les initiatives de formation répondent aux besoins de développement professionnel de ses collaborateurs et contribuent à l'amélioration continue de la performance de l'entreprise.

Une portion significative des formations proposées par TIMAR est dédiée à des sujets cruciaux tels que la sécurité, l'hygiène et le respect de la réglementation en matière de transport, en particulier le transport international. Ces thématiques incluent :

La maîtrise des produits ADR (Accord pour le transport des marchandises dangereuses par Route) et le respect des réglementations associées, assurant que les collaborateurs sont bien informés des normes à suivre pour la manipulation sûre et conforme de ces produits.

- L'étiquetage, la manutention, le chargement et l'arrimage des colis ADR, fournissant des connaissances pratiques essentielles pour la sécurité du transport des marchandises dangereuses.
- Des cours de mise à niveau sur l'étiquetage et les spécifications ADR, garantissant que tous les employés concernés restent au fait des dernières normes et pratiques.
- La sensibilisation à l'environnement, promouvant des pratiques durables et responsables au sein de l'entreprise.
- La formation aux gestes de premiers secours, préparant les employés à réagir efficacement en cas d'urgence pour assurer la sécurité sur le lieu de travail.
- La mise à jour des obligations réglementaires en matière de sûreté et de sécurité, veillant à ce que l'entreprise et ses collaborateurs soient conformes aux exigences légales en constante évolution.

Ces formations sont essentielles non seulement pour le respect des normes de sécurité et environnementales mais aussi pour renforcer la culture de sécurité et de responsabilité au sein de TIMAR. Elles reflètent l'engagement de l'entreprise à fournir un environnement de travail sûr et à promouvoir les meilleures pratiques dans tous les aspects de ses opérations.



Formation Anticorruption :

TIMAR a récemment mis en place une formation complète sur l'anticorruption destinée à l'ensemble de son personnel. L'objectif principal de cette initiative est de sensibiliser nos collaborateurs aux dangers que représente la corruption et d'accroître leur compréhension des mécanismes de prévention. En mettant l'accent sur les procédures anticorruption, cette formation vise à équiper nos employés des connaissances et des outils nécessaires pour identifier et éviter les comportements corruptifs, garantissant ainsi l'intégrité et la transparence dans toutes nos opérations.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de promouvoir une culture d'entreprise éthique et responsable. En renforçant la sensibilisation et la vigilance de notre personnel face à la corruption, TIMAR s'engage fermement contre toute forme de pratique illicite, soulignant notre engagement envers la conformité légale et les valeurs morales. Cette formation anticorruption constitue une pierre angulaire de notre stratégie de gouvernance d'entreprise, affirmant notre détermination à mener nos affaires de manière équitable et honnête.

Formation cybersécurité :

L'initiative de formation mise en place par notre entreprise vise principalement à élever le niveau de conscience de nos employés face aux menaces et risques associés à la sécurité informatique. Dans un monde de plus en plus numérisé, où les données sensibles deviennent le pilier central de nos opérations, il est crucial d'armer notre personnel avec les connaissances et compétences nécessaires pour défendre efficacement notre infrastructure contre toute forme de cyberattaques ou de compromissions de données.

Cette formation est conçue pour couvrir un large éventail de sujets, allant de la reconnaissance des différentes formes de cybermenaces, comme les malwares, le phishing, ou les attaques par déni de service (DDoS), à la mise en œuvre de pratiques de cybersécurité solides au quotidien. En plus de renforcer la capacité de notre équipe à identifier les vulnérabilités potentielles, le programme vise également à inculquer des habitudes sécuritaires, telles que l'utilisation sécurisée des mots de passe, la protection des réseaux et des systèmes par des mises à jour régulières, et la gestion sécurisée des données sensibles. En dotant nos employés des outils et des connaissances nécessaires pour naviguer dans cet environnement complexe, nous visons non seulement à protéger nos actifs numériques mais aussi à promouvoir une culture de sécurité informatique au sein de l'entreprise. Cette démarche proactive garantit que tous les membres de notre organisation sont préparés et vigilants, jouant ainsi un rôle actif dans la préservation de l'intégrité et de la confidentialité de nos informations critiques.

FORMATIONS EFFECTUEES :

B-2 Responsabilité sociale : mieux protéger

LA SANTE, L'HYGIENE ET LA SECURITE AU TRAVAIL, AU CŒUR DES PREOCCUPATIONS DU GROUPE POLITIQUE D'HYGIENNE

TIMAR s'engage à promouvoir une politique d'hygiène et de sécurité responsable au bénéfice de ses collaborateurs, visant à garantir un environnement de travail sain et à optimiser l'organisation des espaces pour des conditions de travail efficaces et sûres. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons équipé notre entreprise d'installations sanitaires de qualité, de vestiaires, d'un réfectoire, et nous assurons le nettoyage et l'aération réguliers des lieux de travail. De plus, un programme de sensibilisation axé sur les comportements individuels est mis en œuvre, mettant l'accent sur des pratiques telles que le lavage régulier des mains, le port du masque et l'utilisation de vêtements de travail appropriés.

Dans le souci de préserver la santé de nos employés, TIMAR a également développé un ensemble de mesures préventives et de soutien médical comprenant :

- Des visites médicales régulières, assurées par un médecin du travail chaque lundi, pour répondre aux besoins de santé de nos salariés ;
- Des partenariats avec des professionnels de santé, à travers la signature de conventions avec des médecins et des cliniques, afin d'offrir un accompagnement médical de qualité aux collaborateurs en cas de maladie ;
- Une collaboration avec l'assurance Wafa Ima Assistance, offrant aux employés une couverture complète qui inclut les consultations d'urgence à domicile gratuites partout au Maroc, la prise en charge des frais d'ambulance, ainsi qu'une garantie d'hospitalisation et l'accès à des consultations téléphoniques sans frais, avec la possibilité de prescriptions médicales à distance
- La mise à disposition d'un cabinet médical au sein de l'entreprise, équipé pour répondre aux besoins de consultation et de traitement des salariés ;
- L'installation d'équipements de premiers secours, choisis en fonction des risques spécifiques à nos activités et placés à des endroits facilement accessibles pour une intervention rapide en cas d'urgence.

Ces initiatives reflètent l'engagement profond de TIMAR envers le bien-être et la sécurité de ses collaborateurs, soulignant notre volonté de créer un milieu de travail où chaque individu se sent valorisé, protégé et soutenu.

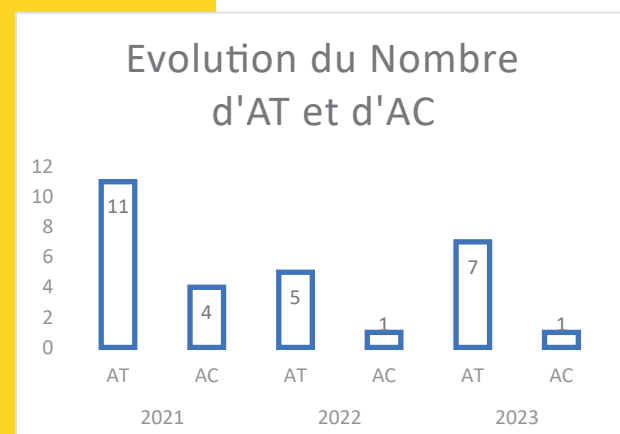
POLITIQUE QUALITE SECURITE SURETE :

La politique de qualité, sécurité, et sûreté du Groupe TIMAR est structurée autour de plusieurs objectifs clés, chacun visant à renforcer notre positionnement sur le marché tout en garantissant la satisfaction de nos clients et le bien-être de nos collaborateurs. Les principes directeurs de cette politique englobent :

- Satisfaction client : Nous nous engageons à comprendre et à répondre aux besoins et attentes de nos clients, en respectant leurs exigences tarifaires, à travers une écoute active et un service client de qualité.
- Épanouissement et efficacité du personnel : TIMAR favorise l'intégration réussie de ses employés, encourage une culture d'écoute, offre des formations continues et veille à développer la polyvalence au sein de son équipe.
- Maîtrise des risques opérationnels : Notre approche implique la standardisation des bonnes pratiques et l'application rigoureuse des procédures établies, soutenue par une équipe performante, pour garantir la sécurité et l'efficacité de nos opérations.
- Soutien à l'effort de développement de l'actionnaire : Nous œuvrons pour dynamiser les ventes et augmenter notre part de marché, tout en optimisant l'utilisation des outils à notre disposition pour une gestion efficace des coûts.
- Promotion de l'initiative et de la participation : TIMAR encourage une approche participative et l'initiative individuelle comme moteurs d'une amélioration continue au sein de l'organisation.
- Amélioration continue du système de gestion : Nous nous engageons à perfectionner constamment notre système de management en matière de sûreté de la chaîne d'approvisionnement, en fournissant le cadre nécessaire pour atteindre les objectifs établis.
- Conformité légale et réglementaire : Le respect strict de la législation et des normes en vigueur en termes de qualité, de sécurité, et de sûreté de la chaîne d'approvisionnement est au cœur de notre démarche.

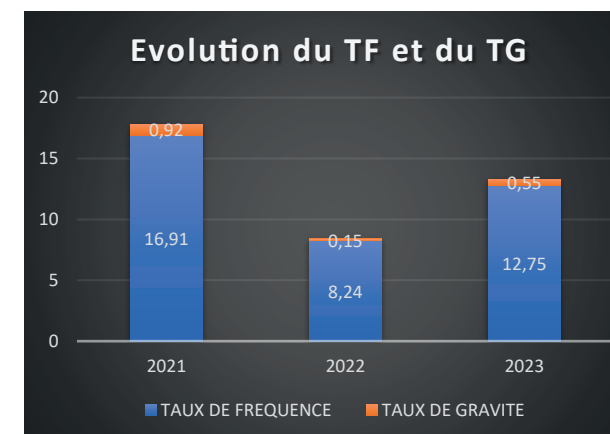
Cette politique est régulièrement réévaluée lors des Revues de Direction pour assurer son efficacité, identifier les besoins d'amélioration et confirmer l'alignement de nos stratégies avec nos objectifs de qualité, de sécurité et de sûreté. Pour garantir la diffusion, la compréhension et le suivi de cette politique, elle est communiquée à tous les niveaux de l'entreprise.

Pour mener à bien cette politique, TIMAR a investi dans des ressources humaines (tels que le Responsable QSE et le CHS) et matérielles (EPI, EPC, etc.), assurant le support nécessaire à chaque collaborateur dans l'accomplissement de ses missions.



Indicateurs Sécurité :

Timar a enregistré 7 Accident de Travail (AT) et 1 Accident de Circulation (AC) en 2023 a connu une augmentation de 33% par rapport à 2022 où nous avons enregistré 7 AT et 1 AC respectivement.



Les indicateurs Taux de fréquence (TF) et Taux de Gravité (TG) ont connu une augmentation entre 2022 et 2023 passant respectivement de 8.24 à 12.75 (soit une augmentation de 55 %) pour le TF et de 0.15 à 0.55 pour le TG (soit une augmentation de (267%). Ces résultats nous incitent à renforcer nos efforts pour faire diminuer les taux.



Nombre Annuel d'accidents de travail :

Le nombre d'accident de travail en 2023 a augmenté de 38% par rapport à 2022.

TIMAR SOUCIEUX DU MIEUX ETRE SOCIAL

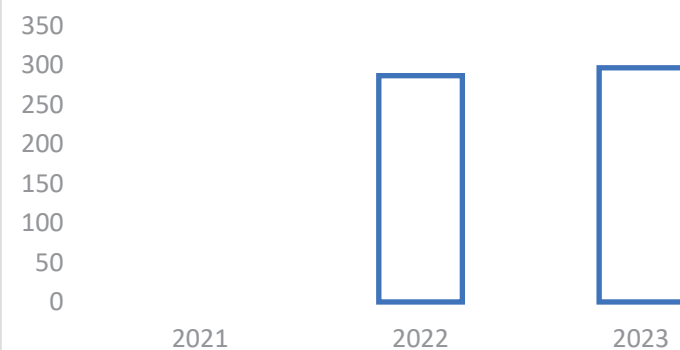
Une couverture sociale bien au-delà des minimaux réglementaires :

Chez TIMAR, les salariés jouissent tout au long de leur carrière d'un ensemble de prestations sociales et de garanties qui contribuent à leur sécurité et bien-être. Ces avantages comprennent la couverture par la CNSS, l'Assurance Accidents de Travail, ainsi que la CIMR, où l'entreprise contribue à hauteur de 6% pour la part salariale et 7,8% pour la part patronale. De plus, une mutuelle de santé avantageuse offre des conditions nettement supérieures à l'Assurance Maladie Obligatoire, incluant une extension après la retraite ainsi qu'une prise en charge complète des maladies graves.

En complément de ces prestations institutionnelles, TIMAR a créé l'Association Timar des Actes Sociaux (ATAS), une organisation à but non lucratif réglementée par ses propres statuts et dirigée par un Conseil d'Administration et un bureau exécutif. Cette association est dotée d'un financement allant jusqu'à 1/1000 du chiffre d'affaires de l'entreprise, avec une contribution additionnelle des salariés. L'ATAS déploie une multitude d'initiatives sociales, telles que des dons, des aides, la distribution de chaises roulantes pour les personnes handicapées, ainsi que des activités culturelles et de loisirs, notamment la célébration de la Journée de la Femme, l'organisation du Ftour pendant le Ramadan, la location de terrains de sport et l'organisation de voyages.

Les règles de fonctionnement de l'ATAS sont encadrées par un règlement intérieur qui précise les modalités d'exécution des statuts, y compris les avantages sociaux réservés à ses membres. Ces structures et politiques illustrent l'engagement de TIMAR à fournir un environnement de travail enrichissant et protecteur, où chaque employé se voit offrir le soutien nécessaire pour prospérer tant sur le plan professionnel que personnel.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES



En 2023, TIMAR a démontré un engagement remarquable envers le bien-être de ses employés par le biais de diverses actions sociales orchestrées par le Comité d'Œuvres Sociales (COS). Au total, 297 membres du personnel ont profité de cinq initiatives majeures du COS, avec une enveloppe budgétaire globale de 454,9 (KDH), soulignant l'importance que l'entreprise accorde à la qualité de vie de ses collaborateurs.

Les actions du COS comprenaient :

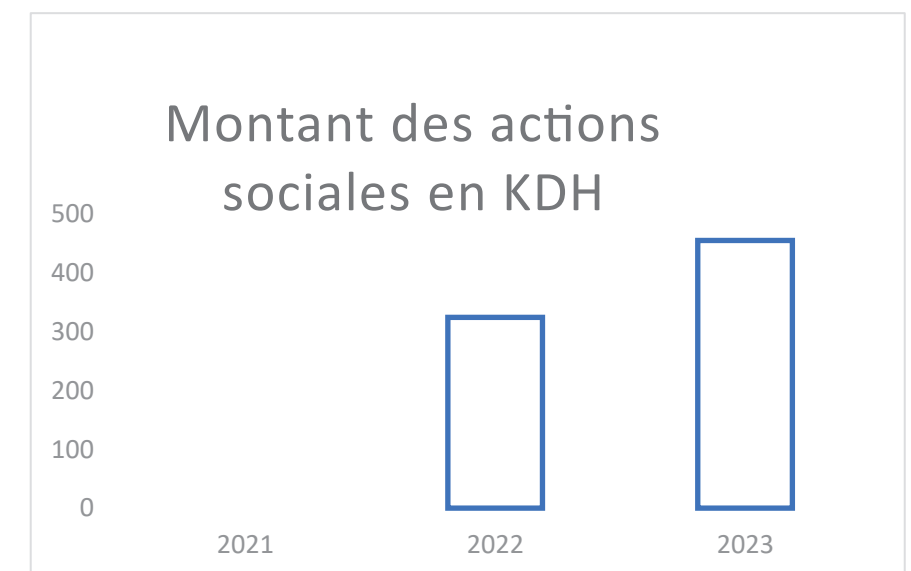
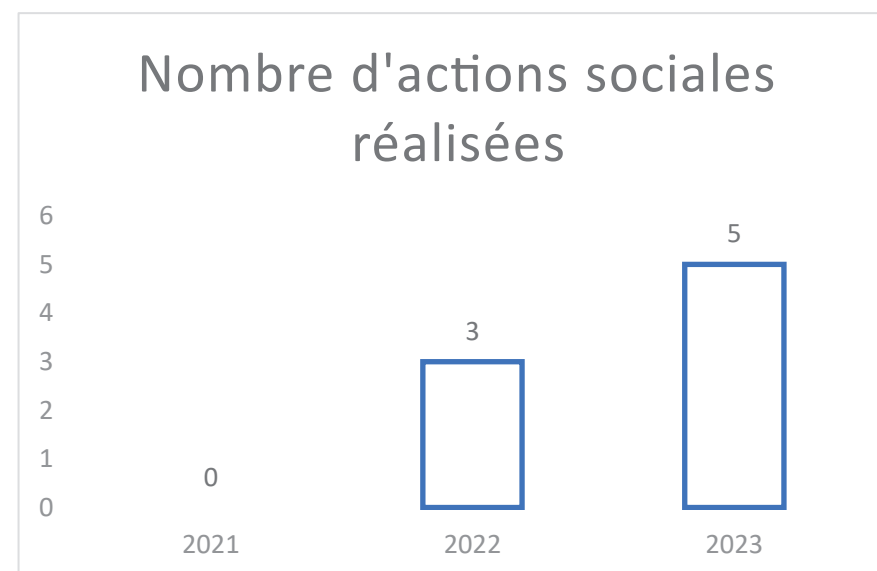
1. Un bon d'achat de 300 dirhams pendant le Ramadan : Cette initiative a aidé les employés à subvenir à leurs besoins pendant ce mois sacré, renforçant l'esprit de solidarité et de soutien au sein de l'entreprise.
2. Une excursion organisée à Ouarzazate : Offrant aux employés l'occasion de se détendre et de se ressourcer, cette sortie a également servi à renforcer les liens entre collègues en dehors du contexte professionnel.
3. Une allocation de 1000 dirhams pour l'ensemble du personnel lors de l'Aïd Al-Adha : Cette généreuse contribution a permis aux employés de célébrer cette fête importante avec plus de sérénité financière.

4. Un don pour le pèlerinage : Un collaborateur a bénéficié d'un don substantiel de 5000 dirhams pour accomplir le pèlerinage, un geste significatif qui souligne le respect de l'entreprise pour les aspirations spirituelles et religieuses de ses employés.
5. Location d'un terrain de football pour le personnel de Tanger : Cette action vise à promouvoir la santé et le bien-être par le sport et à offrir un espace pour des activités de team-building.

Chacune de ces initiatives reflète l'approche holistique de TIMAR en matière de responsabilité sociale d'entreprise, en plaçant le bien-être des employés au centre de ses priorités. En mettant en œuvre ces programmes, TIMAR souligne son rôle non seulement en tant qu'employeur mais aussi en tant que membre bienveillant de la communauté, cherchant à améliorer la qualité de vie et à offrir des opportunités de développement personnel et communautaire à ses employés.



OUARZAZATE



Le dialogue social, gage de cohésion du Groupe Timar

Le dialogue social chez TIMAR est axé sur une approche constructive et pérenne qui valorise le dialogue ouvert et continu entre la direction générale et les représentants des employés. L'objectif est de créer un espace d'échange où les attentes des deux parties peuvent être exprimées et examinées dans le but de trouver des solutions mutuellement satisfaisantes.

Pour concrétiser cette vision, TIMAR met en place des réunions mensuelles régulières avec les délégués du personnel afin de discuter et de résoudre toute question ou problème qui pourrait survenir. Cette pratique proactive du dialogue social a permis à l'entreprise de maintenir un climat de travail harmonieux, comme en témoigne l'absence de grève au cours des trois dernières années.

Les délégués du personnel jouent un rôle clé au sein de TIMAR, en participant activement au Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) et au Comité d'Entreprise (CE), assurant ainsi que les intérêts et la sécurité des employés sont pris en compte et que leur voix est entendue dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

En outre, la politique de porte ouverte mise en avant par la Direction des Ressources Humaines (DRH) encourage les délégués du personnel à partager les préoccupations collectives des employés, facilitant ainsi la remontée d'informations et permettant une gestion efficace et préventive des conflits potentiels. Cette politique témoigne de l'engagement de TIMAR à maintenir une communication transparente et un environnement de travail où la confiance et la collaboration sont au premier plan.

RESPECT DES REGLEMENTATIONS

Pour TIMAR, l'adhérence stricte à la réglementation constitue le fondement même de notre stratégie de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). Nous considérons la conformité aux normes légales non pas comme un objectif à atteindre, mais comme un minimum incontournable, un "SMIC", pour l'ensemble de nos opérations.

En vertu de cet engagement, nous allons au-delà de la simple déclaration de nos employés aux organismes sociaux et du paiement des taxes et impôts. Le respect des lois du travail et de toutes les exigences légales pertinentes à nos activités est pour nous primordial. En 2021, nous avons atteint d'importants jalons réglementaires que nous avons maintenus avec succès en 2023, y compris :

- L'obtention des autorisations de la CNDP pour plusieurs domaines critiques :
- La protection des données relatives aux ressources humaines.
- L'enregistrement par vidéosurveillance.
- Le traitement des données de nos fournisseurs.
- La Certification ONSA : Cette reconnaissance illustre notre engagement et notre conformité aux normes de sécurité alimentaire et de qualité, cruciales pour notre activité.

Cette rigueur en matière de conformité réglementaire a porté ses fruits : au cours des trois dernières années, nous n'avons enregistré aucun litige lié au non-respect des réglementations, et ce, en dépit des inspections menées par les autorités administratives compétentes. Ce bilan illustre la robustesse de notre gouvernance interne et notre détermination à opérer de manière éthique et responsable.

DES ACHATS RESPONSABLES

Notre stratégie d'achat responsable chez TIMAR est conçue pour intégrer et prioriser les aspects environnementaux et éthiques dans l'acquisition de biens et services. Nous nous engageons à sélectionner des équipements et des partenariats qui non seulement répondent à nos besoins opérationnels mais qui adhèrent également à nos valeurs de responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Critères environnementaux :

- Nous privilégions l'achat de matériel et d'équipements éco-efficaces, comme en témoigne notre transition vers des véhicules hybrides et le remplacement de chariots élévateurs thermiques par des modèles électriques, dans un effort pour réduire notre consommation d'énergie et notre empreinte carbone.

Critères éthiques :

- Nos choix de partenaires et de prestataires sont scrupuleusement orientés vers ceux qui respectent pleinement les normes de travail et offrent des conditions de travail équitables à leurs employés, reflétant notre engagement envers des pratiques commerciales justes et responsables.

Pour assurer une communication efficace et transparente avec nos fournisseurs, les conditions générales d'achat de TIMAR stipulent que ceux-ci peuvent soumettre leurs réclamations ou signaler des anomalies via deux adresses e-mail dédiées ou une ligne téléphonique directe, gérées par le responsable qualité. L'objectif est de construire et de maintenir des relations de partenariat solides et durables basées sur la confiance et le respect mutuel.

Dans le cadre de notre Système de Management de la Qualité (SMQ), nous effectuons des évaluations biennuelles de nos fournisseurs et prestataires. Ces évaluations sont réalisées par le demandeur et sont fondées sur des critères stricts de qualité, de performance, de logistique, de développement ainsi que de sécurité et sûreté. Cet exercice nous permet de garantir que nos partenaires commerciaux sont alignés avec nos standards élevés et contribuent positivement à la chaîne de valeur de TIMAR.

UNE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En dépit des défis posés par un climat concurrentiel parfois inéquitable et des conditions d'exploitation exigeantes, notamment les flux commerciaux réduits et un environnement parfois peu sécurisé, TIMAR demeure fermement engagée dans sa stratégie de développement de solutions de transport adaptées aux marchés africains, en particulier pour le groupage de petits lots.

Cette démarche est guidée par une vision africaine ambitieuse et alignée sur les objectifs stratégiques du Maroc, avec la volonté d'encourager et de promouvoir l'offre logistique exportable du Maroc, estampillée "Made in Morocco". En parallèle, TIMAR s'investit activement dans la facilitation et la croissance des échanges commerciaux Sud-Sud, reconnaissant l'importance de ces flux pour



le développement économique régional

Notre objectif est de devenir un acteur clé qui soutient et renforce les capacités logistiques intra-africaines, contribuant ainsi au dynamisme et à l'intégration économique entre les nations du Sud. En investissant dans des solutions de transport spécialisées pour l'Afrique, TIMAR souhaite non seulement élargir sa présence sur le continent mais aussi jouer un rôle central dans l'augmentation des échanges commerciaux et logistiques entre les pays africains.

III. Notre système de Gouvernance

Timar SA est une société dont le capital social était réparti entre la famille PUECH à 60%, et le flottant en bourse à hauteur de 40%. Cette participation ayant été acquise par le Groupe Clasquin durant l'année 2023 à hauteur de 96,15%

La Présidence Générale de TIMAR SA était assurée par Olivier PUECH, qui conserve son mandat de Directeur Général depuis l'arrivée du Groupe CLASQUIN en mars 2023, et le pilotage par un comité de Direction (dont 4 femmes) composé :

- Loubna MAKHOUKHI, Secrétaire Générale Groupe
- Fatima LOURIKI, Directrice Générale Déléguée Opérationnelle
- Houda El Rhayti, Directrice Financière Afrique
- Kaltoum Salhi, Directrice système d'information

Guidée par une culture de conformité et de transparence, la gouvernance du Groupe TIMAR est basée sur les principes de la responsabilité, le respect des lois, la prévention et la solidarité ; qui nous permet de prendre en compte et d'intégrer simultanément et de façon interactive les besoins et attentes de l'ensemble des parties prenantes.

Le conseil d'administration de Timar a adopté le code de conduite anticorruption.

Les organes de gouvernances mis en place par Timar sont composés d'un conseil d'administration et des comités spécialisés.

1 : Composition du conseil d'administration :

Support de la stratégie de rendement et de la dynamique du Groupe, le système de gouvernance de TIMAR vise à offrir à l'ensemble des parties prenantes toutes les garanties d'équité, d'éthique et de loyauté.

• L'organe qui permet d'assurer ces principes est le Conseil d'Administration dont la composition a été modifiée en mars 2023 suite à la prise de contrôle par le Groupe CLASQUIN comme suit :

Composition du Conseil d'Administration à compter du 28 mars 2023 :

- M. Yves REVOL
- Mme Laurence ILHE
- M. Hugues MORIN
- M. Idriss BENSMAIL
- M. Karim TRACHEN (Démission le 01/11/2023)
- Sté HAKAM Abdellatif Finance représentée par M. Karim BENHADOU. (Démission le 01/11/2023)

- Mr Hassan LAAZIRI – administrateur indépendant
- Mr Hamid El JAMALI – administrateur indépendant
- Mr Olivier PUECH

1-a/ Membres exécutifs et non exécutifs : 8 non exécutifs et 1 exécutif

1-b/ Membres indépendants: Deux administrateurs indépendants sont membres du comité d'audit et membres du conseil d'administration : Mr Hassan LAAZIRI (président du comité d'audit) et Mr Hamid El Jamali

1-c/ Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants :

Les critères de nomination des administrateurs indépendants ont été retenus conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, par la loi n° 78-12, et par la loi n° 20-19, relative aux sociétés anonymes.

Deux administrateurs indépendants ont été nommés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2020.

En plus des critères règlementaires et compte tenu de leur rôle dans le comité d'Audit, TIMAR a été particulièrement vigilant sur le fait d'introduire des membres ayant les aptitudes à la conduite d'Audit dans tous les domaines important de l'entreprise (finance, système d'information, RH, gouvernance, risque ...).

1-d/ Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance à la date d'établissement du présent rapport, et date d'expiration de leur mandat :

NOM ADMINISTRATEUR	DATE DE NOMINATION	DATE D'EXPERATION	NOMBRE DE C A 2023	TAUX DE PRESENCE	REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS	Nombre de Mandat
Olivier PUECH	28/12/2023	31/12/2025	4	100%	550 000.00 DHS BRUT	8
Karim TRACHEN	31/12/2018	03/11/2023				0
HAKAM FINANCE Représenté par Karim Benhamou	31/12/2020	03/11/2023				0
Hamid El Jamali	31/12/2020	31/12/2024				0
M Yves REVOL	31/12/2022	31/12/2024				20
Mme Laurence ILHE	31/12/2022	31/12/2024				13
M. Hugues MORIN	31/12/2022	31/12/2024				21
M. Idriss BENSMAIL	31/12/2022	31/12/2024				5
Hassan LAAZIRI	31/12/2020	31/12/2024	3		14	

1-e/ Biographie des administrateurs



Yves REVOL President /Chairman est Président du Conseil d'Administration et administrateur depuis le 28 mars 2023

Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques ; après une expérience internationale à la CFAO, Yves REVOL intègre CLASQUIN en 1976 où il occupe successivement les postes de Commercial, Directeur Commercial et Directeur Général. Il rachète CLASQUIN en 1982 et en devient le PDG en 1983. Il est Président du Conseil d'administration de CLASQUIN SA depuis le 1/01/2021. Il pilote les opérations de croissance externe et les opérations sur le capital.





Hugues MORIN Chief Executive Officer est administrateur depuis le 28 mars 2023

Formé à l'Européen Business School, Hugues MORIN rejoint CLASQUIN en 1992 où il passera successivement par Sydney, Osaka et Tokyo, avant de revenir en France en 2002, où il est nommé Directeur Régional Sud, puis promu Directeur Général France, Italie et Allemagne. À partir de 2016, il dirige l'ensemble des fonctions Front Office worldwide en tant que Group Executive Vice-Président. Il est le Chief Executive Officer (CEO) du groupe CLASQUIN depuis le 1er janvier 2019





Laurence ILHE / Group General Secretary est administrateur depuis le 28 mars 2023

Diplômée de l'ESSEC, Laurence ILHE commence sa carrière dans l'audit (E&Y) avant de rejoindre successivement les directions financières de grands groupes internationaux de l'industrie et des services dont DANONE. En 2012, elle rejoint le groupe AKKA Technologies en tant que CFO France, en charge des fonctions support. Depuis janvier 2016, elle pilote l'organisation du groupe CLASQUIN en tant que Group General Secretary (RH, Recrutement, Finance, Juridique, Systèmes d'information, Communication Interne). Elle est également en charge de la politique RSE et des diligences relatives aux opérations de croissance externe.





M. Idriss BENSMAIL est un administrateur indépendant.

Diplômé de l'EDHEC Business School (Lille) et Titulaire d'un Exécutive MBA de Harvard Business School (AMP) en 2017.

Entre 2000 & 2006 il a évolué du Cabinet Arthur Andersen à Paris en tant que Manager au sein de la division Banque & Finances (Europe, Asie, Afrique) dans l'Audit et les Transactions Services.

Idriss intègre BNP Paribas à Paris en 2006 en tant que Responsable Adjoint de la Zone Maghreb au sein de la Banque de détail à l'international et a contribué à la supervision et au développement des filiales bancaires. De retour au Maroc en 2008 il rejoint Argan Invest la Plateforme de Private Equity (multi classe d'actifs) en tant que DGA puis DG Délégué.

Entre 2012 et 2021 Idriss BENSMAIL a été Membre du Directoire & DGA de la BMCI (BNP Paribas au Maroc) en charge de la Banque Commerciale qui regroupe la banque de l'Entreprise, la banque des Particuliers & Professionnels, du Crédit à la Consommation (Cetelem) et les Activités de Marchés. A ce titre Idriss a dirigé le développement commercial de la BMCI à travers près de 300 points de vente et les différents métiers financiers spécialisés.



M. Hassan LAZIRI est administrateur indépendant.

Ingénieur de l'Ecole Nationale des Industries Textiles (ENSI) de Mulhouse – DEA en Génie Textiles et Para textiles – DESS

Management de l'IAE de Strasbourg – MBA de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées – Plusieurs formations auprès de grands organismes de capital risque en Europe.

Monsieur Laâziri a participé à la création de CDG INVEST PME depuis 2001 en tant que Directeur Investissements pour en prendre la direction générale en 2006 et a participé à la création et au lancement de la société qui gère aujourd'hui plus de 250 M\$ de Fonds sous gestion. Exerçant depuis plus de 20 ans dans le secteur du capital investissement au Maroc.

Monsieur Laâziri est Administrateur Indépendant certifié auprès de l'Institut Marocain des Administrateurs. Il est par ailleurs administrateur de plusieurs sociétés et de l'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC).



M. Hamid EL JAMALI est administrateur indépendant.

Diplôme d'ingénieur en Informatique de l'ENSEEIH Toulouse et d'un Exécutive MBA de Politecnico di Milano, il a travaillé dans des sociétés de service avant d'intégrer Ciments du Maroc en 1992. Il y a occupé des postes de responsabilité locale et internationale successivement dans les domaines des Systèmes d'Information, Planification et Stratégie, Audit interne, Gouvernance Risque et Conformité, Ressources Humaines. Il est certifié Administrateur de Société auprès de l'institut Marocain des Administrateurs.



M.PUECH OLIVIER Directeur Général et administrateur.

MBA en commerce et logistique International, CECE ESC-DESS Management logistique Industriel et Commercial au milieu International, Université d'Aix Marseille II - Diplôme Maitrise de sciences et technique, spécialité : Audit et Gestion Opérationnels des entreprises, Université Lyon.

1-f/ Relation avec les actionnaires:

En adéquation avec les dispositions de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes (SA), telle que modifiée, TIMAR s'engage à fournir à ses actionnaires toutes les informations nécessaires pour leur permettre d'avoir une vision claire et complète de la situation du groupe. À cette fin, TIMAR assure une communication régulière et transparente avec ses actionnaires, principalement à travers son site internet qui centralise toutes les publications légales requises pour une entreprise cotée en bourse. En 2023, nous avons publié 11 communiqués de presse, témoignant de notre volonté de maintenir nos actionnaires informés des dernières actualités et développements au sein de l'entreprise.

Sur le site de TIMAR, une gamme étendue d'informations financières est mise à disposition, incluant le Rapport Financier Annuel, le Rapport sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance (ESG), les publications des résultats et les communications concernant les conventions réglementées. Cette démarche assure que tous nos actionnaires, y compris les minoritaires, reçoivent des informations pertinentes et actualisées de manière régulière.

La stratégie de communication de TIMAR avec ses actionnaires, ainsi que les procédures de convocation aux Assemblées Générales (AG), sont dictées par nos statuts, les pratiques de communication financière, les principes éthiques de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) et les audits réalisés par les Commissaires aux comptes. Cette approche globale garantit que notre communication financière est à la fois conforme aux exigences réglementaires et alignée sur les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Il est notable que, au cours des cinq dernières années, TIMAR n'a enregistré aucune plainte ou réclamation émanant de ses actionnaires, reflétant l'efficacité de notre stratégie de communication et notre engagement à opérer de manière transparente et responsable.

2 : Comités spécialisés

a- Comité d'Audit

TIMAR est dotée d'un Comité d'Audit, constitué de trois membres clés, dont la responsabilité principale est de veiller à la transparence et à l'intégrité de l'information financière communiquée aux actionnaires, au public et à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC). Ce comité joue un rôle crucial dans le maintien de la confiance des investisseurs et des partenaires en assurant que toutes les informations financières sont précises, complètes et diffusées en temps opportun.

Les missions du Comité d'Audit s'étendent au-delà de la surveillance de l'information financière pour inclure également le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Cela comprend l'audit interne et la gestion des risques, éléments essentiels pour garantir que l'entreprise opère de manière efficace et sécurisée, tout en étant en mesure d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques financiers, opérationnels et stratégiques auxquels elle pourrait être confrontée.

En outre, le comité est chargé du suivi du contrôle légal des comptes sociaux de l'entreprise, veillant à ce que toutes les opérations financières soient conformes aux normes comptables et aux exigences légales. Cette surveillance comprend l'examen des rapports d'audit externe et la collaboration avec les auditeurs externes pour s'assurer que les pratiques comptables de l'entreprise sont à la fois transparentes et conformes.

A travers ces responsabilités, le Comité d'Audit joue un rôle déterminant dans le renforcement de la gouvernance d'entreprise chez TIMAR, en assurant une supervision rigoureuse des processus financiers et en contribuant à une culture d'intégrité et de responsabilité.

Ce comité d'audit est constitué des membres suivants :

1. Monsieur Hassan LAAZIRI.....PRESIDENT ;
2. Monsieur Hamid EL JAMALI.....MEMBRE ;
3. Monsieur Karim TRACHEN.....MEMBRE. (a démissionné le 02/11/2023)

b- Autres Comités :

b-1 / Comité de direction

Le Comité de Direction de TIMAR se compose cadres dirigeants du groupe, qui jouent un rôle vital dans la définition et le maintien de la trajectoire stratégique de l'entreprise. Les membres de ce comité sont :

- Le Directeur Général, qui supervise l'ensemble des opérations et stratégies de l'entreprise.
- La Directrice Générale Déléguée, Fonctions Opérations, responsable de l'exécution efficace des opérations quotidiennes.
- La Secrétaire Générale du Groupe, qui assure la coordination des activités administratives et le respect des obligations légales et réglementaires.
- La Directrice Financière pour l'Afrique, qui gère les aspects financiers et budgétaires de l'entreprise sur le continent africain.
- La Directrice du Système d'Information, qui dirige la stratégie et l'implémentation des solutions informatiques au sein de l'entreprise.

Ce comité se réunit chaque semaine pour discuter et évaluer la progression de TIMAR par rapport à ses objectifs stratégiques, superviser les opérations en cours et planifier l'avenir des projets du groupe. À travers ces réunions, le comité vise à maintenir un contrôle rigoureux sur la direction de la société et à s'assurer que toutes les initiatives sont alignées avec la vision globale de l'entreprise.

Pour enrichir ces discussions et garantir une vision globale, le comité invite régulièrement les responsables des différents produits (comme le transport routier, les services outre-mer, le transit, etc.), les responsables d'agences, ainsi que les chefs des services supports (tels que les Ressources Humaines, l'Informatique, la Qualité, etc.). Cela permet d'intégrer des perspectives diverses dans le processus décisionnel et d'assurer une compréhension complète des défis et des opportunités auxquels l'entreprise est confrontée, tout en identifiant les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

b-2/ Comité HSE

Le Comité Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) de TIMAR joue un rôle essentiel dans la prévention des risques et la promotion du bien-être au travail. Réunissant divers acteurs clés de l'entreprise, le comité se compose des membres suivants :

- Un représentant désigné de la société, qui veille à ce que les décisions du comité soient alignées avec les objectifs globaux de l'entreprise.
- Le chef du service sécurité, responsable de l'application des pratiques de sécurité et de la prévention des risques.
- Le médecin du travail, qui offre une expertise médicale pour les questions de santé au travail et contribue à l'élaboration de stratégies de bien-être pour les employés.
- Deux délégués des salariés, élus parmi leurs pairs, qui assurent la représentation des intérêts du personnel et favorisent la communication entre les employés et la direction.

Les responsabilités principales du Comité HSE incluent :

- L'identification des risques professionnels : Le comité est chargé de détecter et d'évaluer les risques auxquels les salariés peuvent être exposés afin de mettre en place des mesures préventives adaptées.
- L'assurance de la conformité réglementaire : Il veille à ce que l'entreprise respecte toutes les lois et réglementations en vigueur concernant la sécurité et l'hygiène au travail.
- La protection de l'environnement : Le comité s'assure que l'entreprise opère de manière écoresponsable, en minimisant son impact environnemental à la fois sur le lieu de travail et dans les zones avoisinantes.

Le Comité HSE tient des réunions trimestrielles pour garantir une approche proactive et réactive face aux questions de sécurité, d'hygiène et d'environnement, conformément aux exigences réglementaires. Ces rencontres sont cruciales pour l'examen et l'actualisation des politiques et procédures HSE, pour la diffusion des bonnes pratiques et pour le renforcement de la culture de la sécurité au sein de TIMAR.

b-3/ Comité des Œuvres Sociales

Le Comité des Œuvres Sociales de TIMAR est une entité dédiée à l'amélioration du bien-être des employés, fonctionnant comme une association à but non lucratif pilotée par les salariés eux-mêmes. Se réunissant sur une base mensuelle, le comité est constitué d'une équipe de gouvernance impliquée et engagée, avec des rôles bien définis, y compris une présidente, une vice-présidente, une trésorière, une secrétaire générale et une trésorière adjointe.

Les efforts du comité sont concentrés sur la création d'un environnement de travail enrichissant et le renforcement du lien social entre les collaborateurs. Il vise à offrir aux salariés une gamme d'avantages sociaux et d'opportunités dans les domaines social, culturel, et de loisirs. Le comité opère grâce à un budget annuel qui représente un pour mille du chiffre d'affaires de TIMAR, reflétant l'engagement de l'entreprise à investir dans le capital humain.

Au-delà des prestations internes à l'entreprise, le comité est également fortement investi dans des initiatives sociales à l'extérieur de l'entreprise, soutenant les familles des collaborateurs confrontés à des handicaps. Il apporte son aide en fournissant du matériel de mobilité, facilitant ainsi la vie quotidienne des personnes touchées et démontrant un sens profond de la solidarité et du soutien communautaire.

3- Ethique, déontologie et prévention de la corruption

Le Groupe TIMAR est résolument engagé à maintenir une conduite éthique irréprochable dans l'exercice de ses activités commerciales. Nous avons adopté une politique de tolérance zéro qui repose sur le refus catégorique de toute forme de compromission éthique ou de transgression des lois et réglementations. En témoignage de cet engagement, le secrétaire général du Groupe a été désigné comme déontologue, veillant à l'intégrité et à l'application des principes déontologiques au sein de notre organisation.

La croissance et l'évolution du Groupe TIMAR sont bâties sur des valeurs fondamentales et inébranlables qui sont la proximité client, l'éthique, la performance et la gestion des risques. Ces valeurs ne se limitent pas à une déclaration d'intention, elles sont la pierre angulaire des interactions quotidiennes avec tous nos partenaires et parties prenantes, incluant les administrateurs, dirigeants, actionnaires, collaborateurs, clients, fournisseurs, administrations et partenaires. Il est de la responsabilité de chaque membre du Groupe TIMAR, collectivement et individuellement, de vivre et de promouvoir ces valeurs. En adhérant à ces principes, nous assurons que nos actions et nos décisions reflètent l'engagement envers les valeurs et les standards que nous prônons. C'est cette adhésion à l'éthique et à l'excellence qui solidifie notre réputation et soutient notre succès à long terme.

107. ● Annexe 7 :

La liste des communiqués de presse Publiés au cours de l'exercice 2023.

Annexe 7. La liste des communiqués de presse Publiés au cours de l'exercice 2023.

- 1- ACCORD POUR LA PRISE DE CONTROLE DU GROUPE TIMAR PAR LE GROUPE CLASQUIN** – Communiqué de presse « Boursenews » du 17/01/2023
- 2- INDICATEURS D'ACTIVITE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2022** – Communiqué de presse « Boursenews » du 28/02/2023
- 3- COMMUNIQUÉ POST CONSEIL D'ADMINISTRATION** – Communiqué de presse « Boursenews » du 28/03/2023
- 4- RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2022** – Communiqué de presse « Boursenews » du 17/04/2023
- 5- AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2023** – Communiqué de presse « Boursenews » du 15/05/2023
- 6- INDICATEURS D'ACTIVITES AU PREMIER TRIMESTRE 2023** – Communiqué de presse « Boursenews » du 30/05/2023
- 7- TIMAR : NOTE D'INFORMATION OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE** – Communiqué de presse « Boursenews » du 02/06/2023
- 8- TIMAR : RÉSULTATS DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE PORTANT SUR LES ACTIONS DE TIMAR S.A** – Communiqué de presse « Boursenews » du 12/07/2023
- 9- INDICATEURS D'ACTIVITE AU SECOND TRIMESTRE 2023** – Communiqué de presse « Boursenews » du 18/08/2023
- 10- RESULTATS AU 30 JUIN 2023** – Communiqué de presse « Boursenews » du 13/09/2023
- 11- INDICATEURS D'ACTIVITE AU TROISIEME TRIMESTRE 2023** – Communiqué de presse « Boursenews » du 07/11/2023